This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

C
5518
72

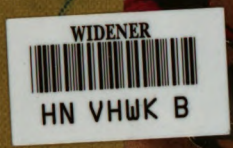

Digitized by Google

C 5518.72

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE

PURCHASED APRIL, 1927

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1-56

PLUTÔT LA MORT
QUE LE DÉSHONNEUR

APPEL AUX ANCIENS CATHOLIQUES DE FRANCE

CONTRE

LES RÉVOLUTIONNAIRES ROMANISTES

PAR

M. L'ABBÉ E. MICHAUD

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

PARIS

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER, ÉDITEURS

33, RUE DE SEINE, 33

1872

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

PLUTÔT LA MORT

QUE LE DÉSHONNEUR

Digitized by Google

Sera réputé contrefait tout exemplaire non revêtu de la signature de l'auteur.

E. Michaud

PARIS. — TYP. DE CH. MEYRUEIS, RUE CUJAS, 13. — 1872.

Digitized by Google

PLUTÔT LA MORT
QUE LE DÉSHONNEUR

APPEL AUX ANCIENS CATHOLIQUES DE FRANCE

CONTRE

LES RÉVOLUTIONNAIRES ROMANISTES

PAR

M. L'ABBÉ E. MICHAUD

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

PARIS

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER, ÉDITEURS

33, RUE DE SEINE, 33

1872

Tous droits réservés.

Digitized by Google

C 5518.72
~~C 1289.21~~

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
APRIL 1927

Digitized by Google

I

O France, tu dors, et Rome te met dans les fers!...

O France, bien que je voie le logique enchaînement de tes fautes et de tes malheurs; bien que dans ton insouciance tu te sois laissé précipiter par tes chefs politiques et par tes chefs religieux dans le double abîme où tu gis encore; bien que tant d'humiliations ne soient que trop méritées!... je ne viens insulter ni à tes défaites ni à ta décadence, mais travailler à les réparer. D'autres panseront tes blessures sociales et réorganiseront tes institutions politiques. Pour moi, je veux, comme un fils dévoué, comme un prêtre de Jésus-Christ, panser tes blessures morales et religieuses, et te rendre cette vigueur de conscience qui t'avait faite si grande! Je veux te dévoiler tous les mensonges par lesquels on t'abuse, toutes les erreurs dont on obscurcit ton esprit, toutes les trahisons sacriléges dont on veut te faire la complice, et j'espère qu'en les voyant tu

Digitized by Google

sauras te redresser sur ton lit de douleur, et retrouver dans tes yeux ta vieille colère, dans ton cœur ta vieille honnêteté, pour les flétrir !

Regarde, regarde bien !... De ce que tes yeux malades ne voient rien de changé *extérieurement* autour de toi dans les choses de l'Eglise, ne va pas conclure qu'il en est de même *intérieurement*. De ce que ce sont toujours les mêmes cierges qui brûlent dans tes temples, ne va pas conclure que c'est toujours la même foi qui t'y éclaire. De ce que tes prêtres, toujours revêtus des mêmes chasubles, portent toujours entre leurs mains le même livre, ne va pas conclure qu'ils interprètent toujours comme autrefois la doctrine de ce livre divin. Non, non ! ce n'est plus ni la même foi, ni la même doctrine, ni la même religion. A la place de *la religion du Christ*, ils ont mis *la religion du pape*.

On te parle de l'Internationale rouge, et tu la détestes, en voyant ce qu'elle a fait de tes édifices, en voyant surtout ce qu'elle voulait faire de toi-même. Que ne vois-tu aussi vivement ce que l'Internationale noire a fait de tes traditions, de ton symbole religieux, de ton Evangile ! que ne vois-tu surtout ce qu'elle veut faire de toi-même !... Regarde l'Italie, regarde l'Espagne, regarde la Pologne, regarde l'Irlande, regarde l'Amérique du Sud, et songe à toi !... Ah ! n'oublie jamais les journées de mai 1871, mais surtout n'oublie jamais le 18 juillet 1870.

Digitized by Google

Une guerre néfaste absorbait alors toutes tes préoccupations, et, enfoncée en toi-même, tu ne te doutais ni de quels fers Rome allait enchaîner ton âme, ni de quelle servilité ces évêques, que tu croyais tes défenseurs, étaient capables. Maintenant que les faits sont accomplis, tu peux les étudier et les approfondir.

Oui, une révolution religieuse vient de s'opérer dans l'église romaine.

En effet, tous les catholiques qui jusqu'à présent ont rejeté et combattu comme des erreurs pernicieuses l'infaillibilité et l'omnipotence personnelles du pape, et qui, malgré cela, ont toujours été considérés dans l'Eglise comme de vrais catholiques, ayant droit à la grâce des sacrements et à la sépulture catholique, ne sont-ils pas maintenant, dans cette même église romaine, réputés hérétiques, dignes de toutes les peines attachées à l'hérésie, privés de tout droit à la réception des sacrements et à la sépulture catholique, s'ils persévèrent dans la doctrine qu'ils ont professée et enseignée toute leur vie, et s'ils ne veulent pas ajouter comme article de foi dans leur symbole ce qu'ils proclamaient hautement, il y a deux ans, comme erroné et contraire à l'Evangile? Hier ils étaient des fils; aujourd'hui ils sont ce qu'ils étaient hier; et cependant, aujourd'hui l'église qui leur a appris qu'il faut plutôt mourir que changer dans sa foi, les anathématise, les ex-

Digitized by Google

communie, les prive des sacrements et leur refuse la sépulture catholique. Cela se fait tous les jours en Allemagne, et cela se fera tous les jours en France, dès qu'en France on aura le courage de dire tout haut à son évêque que l'on n'accepte pas les nouveaux dogmes ultramontains.

Donc, évidemment, il vient de s'opérer dans la foi et dans la constitution de l'église romaine une immense révolution.

Oui, une immense révolution !

Jamais, pas même au neuvième siècle, l'Eglise d'Occident n'a été dans un péril aussi grave : car, au neuvième siècle, on ne faisait que semer dans l'ombre les germes qui maintenant produisent leur fruit au grand jour. Si déjà ce fruit mauvais a causé tant de ravages dans le champ de l'Eglise d'Occident, pour arriver ainsi partout à maturité, assurément il en produira bien davantage encore, lorsque les intelligences et les consciences se seront nourries de ses sucs empoisonnés.

Déjà maintenant, pour quiconque place l'infaillibilité de l'Eglise catholique dans la simple unanimité du pape et des évêques, il n'y a plus de distinction possible entre le catholicisme romain et l'ultramontanisme, et par conséquent ce qu'on a appelé en France *le catholicisme libéral* par opposition à l'ultramontanisme, est désormais fini. Effectivement, si l'unanimité du pape et des évêques en

Digitized by Google

matière doctrinale suffit pour constituer un dogme, quiconque veut être catholique romain doit maintenant accepter le concile du Vatican comme œcuménique et l'infaillibilité personnelle du pape comme dogme : car sur ces deux points l'unanimité du pape et des évêques est actuellement complète. Or, quiconque accepte le concile du Vatican comme réellement œcuménique et ses décrets comme réellement dogmatiques, est obligé d'avouer, d'abord, qu'il n'y a plus d'autre catholicisme romain que l'ultramontanisme ; et l'ultramontanisme étant ESSENTIELLEMENT opposé au vrai libéralisme, il doit confesser ensuite que, s'il veut rester libéral, il est obligé de rompre par l'esprit et par la conscience avec le catholicisme romain devenu l'ultramontanisme, et de passer en fait, soit aux doctrines de l'orthodoxie orientale, soit à celles du protestantisme. Il est donc manifeste que de grands bouleversements religieux se préparent, et que, lorsque l'infaillibilité papale entrera en fonction et imposera aux individus et aux peuples les décrets pratiques qu'elle ne saurait éviter de produire, ces bouleversements éclateront.

Il est vrai que les ultramontains protestent qu'il n'en est rien ; que l'église romaine a toujours la même doctrine ; que, si elle a formulé de nouveaux dogmes au concile du Vatican, elle n'a fait que renouveler en cela la manière d'agir qu'elle a

Digitized by Google

suivie aux conciles de Nicée et d'Ephèse, lorsqu'elle a déclaré de foi la consubstantialité du Verbe et la maternité divine de Marie. — Mais aucun historien ne s'y méprendra. Aux conciles de Nicée et d'Ephèse, l'Eglise tout entière, aussi bien l'Eglise latine que l'Eglise orientale, s'est librement servie des mots « *consubstantiel* » et « *theotocos*, » parce qu'il a été constaté que, de fait, la doctrine qu'elle a voulu exprimer par ces mots avait toujours été crue comme révélée par Jésus-Christ, tandis que, au concile du Vatican, la doctrine exprimée par les décrets de ce concile n'a jamais été crue, ni par l'Eglise orientale, ni même par l'Eglise latine, comme révélée par Jésus-Christ. L'assimilation des deux cas est donc complétement erronée.

Il est vrai encore que les ultramontains, pour mieux donner le change, font semblant de subir la révolution au lieu de la faire. Ils se posent partout en victimes. Tous les jours ils représentent le pape comme prisonnier au Vatican, afin d'émouvoir les âmes simples. Effectivement, lorsqu'on s'apitoie sur les douleurs de cet infortuné prisonnier, comment songerait-on à l'accuser d'avoir fait une révolution dans l'Eglise ? La tactique est donc excellente.

Mais ceux qui ont des yeux pour voir ne s'y trompent pas. Ils savent bien que Pie IX peut sortir du Vatican et y entrer, quand et comme il

Digitized by Google

lui plaît; qu'il peut parler, écrire, faire parler et faire écrire, non-seulement sur les choses spirituelles, mais encore sur des sujets exclusivement temporels; qu'il peut choisir et consacrer les évêques qu'il lui plaît; qu'il peut anathématiser et excommunier n'importe qui, même le roi Victor Emmanuel et ses ministres; qu'il peut faire des avances même à la Prusse et des menaces même à l'Autriche. Et ils pensent qu'une telle liberté n'est pas précisément une captivité; et ils sont certains que les évêques qui disent le contraire, sont moins des évêques que des diplomates.

Ils avouent, en effet, que Pie IX n'est pas très-libre, mais voici en quel sens.

Un jour le Christ dit à Pierre : « Lorsque tu étais jeune, tu te ceignais et tu allais où tu voulais; mais lorsque tu seras vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra et te conduira où tu ne veux pas. » Or, cette parole s'applique merveilleusement à Pie IX; car Pie IX, comme pape, n'a pas seulement passé par le même nombre d'années que Pierre, mais aussi par beaucoup de circonstances analogues. Lorsqu'il était jeune pape, il agissait à sa volonté et marchait à son gré; il était libre. Mais depuis qu'il a vieilli, ce n'est plus lui qui se conduit et se gouverne, c'est un autre qui le domine, le tient lié et le mène, même où il ne veut pas. Quel est cet autre, cette sorte de pape mystérieux, dont

Digitized by Google

Pie IX n'est que le masque et dont l'autre est la réalité? Quel est ce véritable geôlier de Pie IX, son conducteur impitoyable, qui le dirige selon sa propre fantaisie? C'est le jésuite. Nul n'ignore que la Société de Jésus, déjà depuis de longues années, a complétement circonvenu ce vieillard aussi faible que violent; qu'elle en est la maîtresse absolue; qu'elle en arrache des priviléges pour elle et des anathèmes pour autrui; qu'elle lui inspire ses pensées et ses désirs; qu'elle lui rédige en dernier lieu ses bulles; qu'elle est son organe à peu près avoué; qu'elle l'appelle « saint Père, » mais qu'elle le traite comme un enfant en tutelle; qu'elle le gâte pour que, à son tour, il ne lui refuse rien à elle-même; que, sachant son goût pour l'encens, elle lui en fait brûler à chaque fête dans l'univers entier, jusqu'à mettre son cerveau tantôt en péril de surexcitation, tantôt en danger d'assoupissement morbide. Un vieillard de quatre-vingts ans, ainsi adulé jusque dans ses défauts et ainsi dominé par une société qui ne le quitte jamais, n'est plus le digne primat de l'Eglise, le digne pilote de la barque agitée du Christ, mais le jouet d'ultramontains intéressés, incapable d'être dignement lui-même, aussi bien dans l'ordre philosophique et historique que dans l'ordre religieux. C'est pourquoi les catholiques intelligents, tout en vénérant les cheveux blancs de Pie IX, n'éprouvent que de la pitié pour les actes

Digitized by Google

séniles de son gouvernement et pour le système de doctrines réactionnaires dans lequel on l'a engagé.

Et ils prennent Pie IX d'autant moins au sérieux que les jésuites, sous la domination desquels il est complétement, ont eux-mêmes enseigné autrefois les doctrines qu'ils traitent actuellement d'hérésies.

Comment oublier la définition qu'un archevêque de Dublin, Georges de Brunsvel, a donnée de cette Internationale noire? « Il y a une Compagnie, dit-il, qui s'est élevée depuis peu, qui s'appelle les Jésuites; ils en séduiront plusieurs; vivant la plupart selon les scribes et les pharisiens, ils tâcheront d'abolir la vérité. Ils en viendront presque à bout, car ces sortes de gens se tournent en plusieurs formes. Avec les païens ils seront païens; avec les athées, athées; avec les juifs, juifs. »

De fait, qui n'a lu la célèbre déclaration trop oubliée du 19 décembre 1761, adressée aux évêques assemblés extraordinairement à Paris, signée du provincial de cette Compagnie, Etienne de la Croix, ainsi que de cent seize religieux, et dans laquelle on lit :

« Nous soussignés, provincial des jésuites de la province de Paris, supérieur de la maison professe, recteur du collége de Louis-le-Grand, supérieur du noviciat, et autres jésuites profès, même des premiers vœux, résidant dans lesdites maisons, renouvelant en tant que de besoin les déclarations déjà données

Digitized by Google

par les jésuites de France en 1626, 1713 et 1757, déclarons devant nos seigneurs les cardinaux, archevêques et évêques, qui se trouvent actuellement à Paris, assemblés par ordre du roi, pour donner à Sa Majesté leur avis sur plusieurs points de notre Institut : 1° Qu'on ne peut être plus soumis que nous le sommes, ni plus irrévocablement attaché aux lois, aux maximes et aux usages du royaume sur les droits de la puissance royale, *qui, pour le temporel, ne dépend ni directement ni indirectement d'aucune puissance qui soit sur la terre et n'a que Dieu au-dessus d'elle*... 3° Que nous enseignons dans nos leçons de théologie publiques et particulières, la doctrine établie par le clergé de France *dans les quatre propositions de l'assemblée de* 1682, et que *nous n'enseignerons jamais rien qui y soit contraire*... 5° Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, il pouvait arriver qu'il nous fût ordonné par notre général quelque chose de contraire à cette déclaration, *persuadés que nous ne pourrions y déférer sans péché*, nous regarderions ces ordres comme *illégitimes*, *nuls de plein droit*, etc... ; supplions qu'il nous soit permis de faire enregistrer la présente déclaration au greffe de l'officialité de Paris et de l'adresser aux autres provinces du royaume, pour que cette même déclaration signée, étant déposée au greffe des officialités de chaque diocèse, y serve d'un témoignage toujours subsistant de notre fidélité. »

Digitized by Google

Or, il est suffisamment connu que, dans la quatrième proposition de l'assemblée de 1682, le clergé de France professe que les jugements du pape dans les questions de foi sont par eux-mêmes *réformables* et que l'infaillibilité dogmatique ne réside que dans les décisions de l'Eglise universelle.

Même encore en 1827, les jésuites de France professaient les doctrines gallicanes. C'est Lamennais, *alors ultramontain*, qui le leur reproche. « Clausel, écrit-il le 13 juillet de cette même année, s'identifie avec les jésuites, rapporte la Déclaration par laquelle ils s'engageaient, avant leur suppression, à soutenir et à enseigner la doctrine des quatre articles, même quand leur général leur ordonnerait d'y renoncer... Là-dessus il exalte leur autorité et dit avec raison que, si dans tout cela l'on supposait qu'ils n'ont pas été et ne sont pas de bonne foi, ce serait les supposer *les plus infâmes de tous les hommes*. Il y a eu un pacte entre eux et l'évêque d'Hermopolis. En vertu de ce pacte, ils ont livré « la défense secrète » de leur général, et se sont séparés de ce qu'on appelle le parti ultramontain. Tel est et tel fut toujours l'esprit de l'Ordre. Il les conduira très-certainement là où ils sont déjà arrivés une première fois. » Le 9 juillet de la même année, Lamennais avait écrit au comte de Senfft : « Voici un mot curieux des jésuites. Il disait donc que *l'ultramontanisme était un cadavre dont la putréfaction faisait beaucoup de mal*. D'au-

Digitized by Google

tres parlent différemment, sans doute ; mais dans cet Ordre où toutes les paroles sont dictées, il y a des paroles pour tout le monde. Je ne le connaissais pas il y a deux ans, et souffrez que je vous le dise, mon bon ami, vous ne le connaissez pas encore. Je ne vois maintenant en France que des gens qui se désabusent d'eux. »

Il est inutile, certes, de remarquer combien Lamennais se trompait, lorsqu'il affirmait que l'esprit des jésuites avait toujours été antiultramontain. C'est précisément le contraire qui est vrai, comme ne le démontre que trop leur histoire, surtout dans la vaste part qu'ils ont prise au concile du Vatican. Mais toujours est-il que le gallicanisme des jésuites de France, même encore en 1827, est un fait certain, et que, même à cette époque, ces bons Pères ne voyaient dans l'ultramontanisme, le catholicisme romain d'aujourd'hui, « qu'UN CADAVRE DONT LA PUTRÉFACTION FAISAIT BEAUCOUP DE MAL. »

Dira-t-on maintenant que la révolution n'est pas dans l'église romaine ?

O France, tu vois tout cela, tu vois se tourner contre toi ce poignard dont le manche est à Rome et la pointe partout, tu sais qu'il est d'autant plus acéré qu'il est réputé saint, tu sais qu'il est d'autant plus infaillible qu'il passe maintenant pour tel, oui, tu sais tout cela et tu dors !... Tu dors, quand déjà l'Italie se réveille, quand déjà, même à Rome, l'an-

Digitized by Google

cien catholicisme commence à parler haut ! Tu dors, quand l'Autriche affirme si nettement sa conviction antiromaniste, quand l'Espagne elle-même s'organise et prépare, elle aussi, la défense de sa vieille foi catholique !.. Eh quoi ! serais-tu donc la seule qui consentît à l'escamotage sacrilége du catholicisme par le romanisme, et voudrais-tu, en acceptant les nouveaux dogmes et le nouveau concile, te laisser traîner, comme l'a dit Mgr Dupanloup en 1869, « AU BAN DES NATIONS CIVILISÉES !.. »

Digitized by Google

II

« **La farce du Vatican.** — *Ludibrium Vaticanum.* »

Diront-ils que leur dernier concile est un concile saint, et que Dieu y a réellement parlé par leur bouche?

Mais ne nous souvenons-nous pas qu'un évêque français, témoin oculaire de ce qui se passait dans ce concile, a écrit de Rome que ce concile n'était pas un concile, mais une « farce, *ludibrium?* »

Ne nous souvenons-nous pas que l'archevêque de Saint-Louis a écrit que l'organisation et la composition de ce concile l'invalidaient de fait et de droit (1)?

Ne nous souvenons-nous pas qu'un évêque a déclaré et écrit qu'il « aimerait mieux mourir qu'accepter le décret de ce concile (2)? »

Ne nous souvenons-nous pas qu'un autre évêque

(1) *De Pontificia infallibilitate*, 35.

(2) « Luctuosam prævidens minantem animarum ruinam mori potius cupit, quam decreti synodalis argumento patrocinari. » (*Synopsis Observationum*, n. 86.)

Digitized by Google

a déclaré que « la définition de l'infaillibilité du pape était le suicide de l'Eglise (1)? »

Ne nous souvenons-nous pas de cet évêque irlandais qui a dit : « Beaucoup rejetteront ce décret comme une *innovation inouïe*; on croira la doctrine de l'Eglise changée et par conséquent fausse; non-seulement l'autorité des papes, mais encore celle des conciles œcuméniques, s'écroulera, et une horrible incrédulité se propagera de tout côté (2)? »

Ne nous souvenons-nous pas des paroles de l'évêque de Cincinnati : « Si une telle définition avait lieu, les évêques et les prêtres n'auraient plus rien à répondre aux protestants, lorsque ceux-ci leur diraient : Jusqu'à présent, vous n'avez vous-mêmes enseigné cette doctrine que comme une *opinion libre;* maintenant vous affirmez qu'elle est un *dogme de foi*. Donc, ou bien vous mentiez auparavant, ou bien la doctrine de l'Eglise est changée (3). »

Ne nous souvenons-nous pas de cet autre évêque, déclarant « qu'il n'existe dans son église aucune trace d'une pareille tradition, et que la définition en question amènerait l'apostasie d'un grand nombre de catholiques, *et des meilleurs* (4)? »

Ne nous souvenons-nous pas de cet évêque alle-

(1) « Infallibilitatis definitio esset Ecclesiæ velut suicidium. » *Ibid.*, 134.
(2) *Ibid.*, n. 83.
(3) *Ibid.*, n. 100.
(4) *Ibid.*, n. 10.

Digitized by Google

mand, disant que l'infaillibilité du pape « n'a de fondement ni dans l'Ecriture, ni dans la tradition, et que l'antiquité chrétienne *a cru le contraire* (1)? »

Ne nous souvenons-nous pas de Mgr Dupanloup, l'appelant « une absurdité inouïe, *quod est absurdum et inauditum* (2)? »

Ne nous souvenons-nous pas de la protestation du cardinal de Vienne, protestation fondée sur ce qu'une telle définition serait « une déclaration de guerre *à tout le passé de l'Eglise* (3)? »

Que d'autres protestations ne pourrions-nous pas citer! Ces protestations, toutes épiscopales, ont été rédigées à Rome même. Leur texte authentique vient d'être publié par M. l'abbé Friedrich, professeur à l'université de Munich (4). Si les ultramontains français étaient de bonne foi dans leur nouvelle croyance, s'ils ne redoutaient pas la lumière d'une vraie discussion, ils publieraient dans leurs journaux et dans leurs revues ces documents épiscopaux. Mais ils savent bien que cette publication serait leur mort et ils se garderont bien de lui ouvrir leurs colonnes. Nous leur portons ce défi, principalement à M. Veuillot.

Maintenant ils simulent un profond respect envers

(1) *Ibid.*, n. 21.
(2) *Ibid.*, n. 22.
(3) *Observationes quædam*, etc., 87.
(4) *Documenta ad illustrandum concilium Vaticanum anni* 1870; Nördlingen, 2 vol. in-8.

Digitized by Google

les évêques, et ils nous reprochent, à nous, catholiques comme autrefois, de désobéir à l'autorité épiscopale. « Nous sommes, disent-ils, avec l'Eglise enseignante; donc nous sommes dans le vrai. » — Ce raisonnement d'enfants ne saurait tromper que les enfants. Si les ultramontains sont avec l'Eglise enseignante du 18 juillet 1870, nous sommes, nous, avec l'Eglise enseignante d'avant le 18 juillet 1870. Laquelle, s'il vous plaît, est la plus vénérable et la plus ancienne? Vous vous glorifiez et vous vous tranquillisez la conscience, parce que vous êtes d'accord avec Mgr Dupanloup. Mais si vous êtes d'accord avec Mgr Dupanloup de 1871 et de 1872, nous, nous sommes d'accord (sur ce point, du moins) avec Mgr Dupanloup de 1870 *et de toutes les années antérieures*. Est-ce que ce Dupanloup-ci ne vaut pas ce Dupanloup-là? Est-ce que celui d'autrefois n'était pas aussi réellement évêque que celui de maintenant? Ne l'était-il même pas davantage? Celui d'autrefois n'était violenté par personne; tout ce qu'il a écrit, il l'a écrit librement et spontanément. Croyez-vous bien que celui de maintenant soit très-libre vis-à-vis du pape et vis-à-vis de la cour de Rome? La menace du retrait des pouvoirs épiscopaux, dans le cas de rejet des nouveaux dogmes, n'est-elle pour rien dans cette soumission, que les dévots ignorants font sonner si haut? Ah! Messeigneurs, vous pourrez abuser les simples qui ne vous connaissent pas; mais nous

Digitized by Google

qui vous connaissons, vous et votre monde, vous ne nous tromperez pas.

Comment! d'une part vous enseignez que les sacrements eux-mêmes, qui cependant opèrent, comme vous dites, *ex opere operato*, c'est-à-dire par le fait même, ont besoin de certaines garanties, soit de la part de celui qui les administre, soit de la part de celui qui les reçoit. D'autre part, vous n'avez jamais osé comparer l'action des conciles à l'action des sacrements. Loin de là. Vous avez toujours avoué que, pour que l'action des conciles fût valide, pour qu'elle fût réellement la manifestation de l'action de l'Esprit-Saint, certaines conditions étaient absolument nécessaires, et que, sans ces conditions, tout concile, même convoqué œcuméniquement, n'est qu'un conciliabule. Voilà ce que vous avez toujours enseigné. Or, maintenant, que faites-vous? N'insinuez-vous pas aux masses, aux fidèles qui ne se rendent pas compte de leur croyance, qu'un concile est toujours valide, absolument et sans aucune condition, dès que le pape le déclare tel; que tous ses décrets sont obligatoires, dès que le pape, en le convoquant, a annoncé qu'il serait œcuménique, comme si tout concile ne pouvait pas être vicié essentiellement dans le cours de sa tenue? Voilà ce que vous faites maintenant, pour couper court à toute recherche sur le concile du Vatican, pour empêcher les fidèles d'examiner si ce concile a

Digitized by Google

été réellement œcuménique et valide dans sa convocation, dans sa tenue et dans ses décrets.

En vérité, un tel procédé est par trop commode. Revenons aux principes vrais et aux faits certains.

Pour qu'un concile soit réellement œcuménique, il faut 1° qu'il représente fidèlement l'Eglise universelle;

Il faut 2° qu'il prenne tous les moyens nécessaires pour éclairer la discussion, pour résoudre les difficultés et pour produire l'accord entre les esprits;

Il faut 3° qu'il sauvegarde la liberté de tous ses membres, de manière que le vote soit aussi libre qu'éclairé;

Il faut 4° que sa doctrine soit basée sur des documents d'une authenticité incontestable, et conforme aux vérités que l'Eglise entière a crues toujours et partout.

Ces quatre conditions sont élémentaires et de droit commun.

Or, 1° le concile du Vatican, loin d'avoir été la représentation fidèle de l'*Eglise universelle*, n'a été que l'exacte représentation de la *cour romaine* : — d'abord, parce que les évêques n'y ont pas été les *témoins* de leurs églises, mais les *serviteurs* obligés de la cour romaine, et que ceux d'entre eux qui se sont refusés à n'être que des serviteurs, ont été mis de côté, et dans leurs observations et jusque dans leur

Digitized by Google

vote, dont il n'a été tenu aucun compte; — ensuite, parce que ce sont les ultramontains seuls qui ont été chargés de toutes les fonctions influentes dans les commissions et ailleurs, soit pendant la préparation, soit pendant la tenue du concile; — enfin, parce que, au mépris de toute équité, les pays d'opinion ulramontaine ont été représentés à ce concile par un nombre considérable soit d'évêques, soit de vicaires apostoliques, bien que leur population catholique fût d'un chiffre relativement médiocre, tandis que les pays d'opinion antiultramontaine, dont la population catholique est d'un chiffre beaucoup plus élevé, n'y ont été représentés que par quelques évêques, dans la proportion de UN CONTRE CENT DIX.

2° Le concile du Vatican, loin d'avoir pris tous les moyens nécessaires pour éclairer la discussion, pour résoudre les difficultés et pour produire l'accord entre les esprits, a pris, au contraire, toutes les mesures utiles pour remplacer la véritable discussion qui éclaire par une sorte de discours qui obscurcit et qui ennuie. Il a maintenu une salle dans laquelle on ne s'entendait pas, une langue dans laquelle on ne se comprenait pas, un règlement qui, par la suppression des comptes rendus et par une organisation toute particulière du tour de parole, faisait qu'après ne s'être ni entendu ni compris, on ne pouvait ni se lire ni se répondre. Loin de résoudre les difficultés, il n'a pas même permis

Digitized by Google

qu'on les exprimât, le règlement ayant dépouillé les évêques de leur droit d'initiative et les ayant obligés de soumettre leurs idées et leurs projets à une commission qui avait le droit de les rejeter à son gré. Le concile peut montrer les décrets, élaborés par les vingt-cinq membres de la commission de laquelle ils ressortaient, et votés, l'on sait comment, au milieu de quel bruit et de quelle confusion, par une majorité impatiente d'en finir; mais il ne montrera jamais les pièces de discussion scientifique et sérieuse sur le moindre article de ses décrets, attendu que ces pièces n'existent pas. La majorité a ses décrets, la minorité ses protestations, mais les réfutations de celles-ci n'ont jamais été faites par le concile et ne le seront jamais par qui que se soit. *Stat pro ratione* VOLUNTAS JESUITARUM.

3° Le concile du Vatican, loin d'avoir sauvegardé la liberté de tous ses membres, n'a permis ni la liberté de réunion, ni la liberté de la presse. Il a supprimé le droit d'initiative, et n'a donné qu'un faux semblant de liberté de la parole. Pendant que les ultramontains étaient comblés d'éloges et de priviléges par la cour romaine et par le pape lui-même, les antiultramontains étaient insultés, en butte aux intrigues et aux violences les plus incroyables. Quoiqu'en France on ait la mémoire courte, comment oublier les injures lancées à M. Dœllinger, à Mgr Héfélé, à M. Michelis, aux catholiques de Co-

Digitized by Google

blentz et de Rome, à M. de Montalembert, à Mgr Dupanloup, à Mgr Darboy, à Mgr Maret, au P. Gratry, au P. Hyacinthe? Comment oublier les menaces faites aux évêques orientaux, le mépris infligé à l'Eglise catholique chaldéenne, les violences exercées contre le vénérable patriarche de Babylone, contre l'archevêque arménien d'Antioche qui en fut réduit à réclamer la protection de la France, et contre tant d'autres? Comment oublier la basse intrigue ourdie contre l'évêque d'Oran, dans laquelle les faux en écriture n'ont même pas été ménagés? Comment oublier ces brefs du pape approuvant et encourageant les faits et gestes du parti ultramontain, et ces allocutions dans lesquelles le pape lui-même représentait les évêques de l'opposition et tous les catholiques libéraux, tantôt comme des francs-maçons, tantôt comme des ennemis qui le traitaient à la manière dont les Juifs ont traité Jésus-Christ dans sa passion? Comment oublier cette terreur exercée jusqu'en France, à ce point que les hommes les plus indépendants par leur fortune et par leur position sociale, comme M. le duc de Broglie, n'osaient même pas signer leurs protestations, si modérées et si respectueuses qu'elles fussent? Et c'est dans ces conditions qu'on ose parler de liberté! J'ose affirmer qu'une simple Chambre politique, fût-elle atteinte du servilisme le plus dégradant, invaliderait tout décret formulé sous une telle pression. Oui,

Digitized by Google

certes, une Assemblée turque se fût respectée davantage.

4° Enfin, le concile du Vatican, loin d'avoir basé sa doctrine sur des documents d'une authenticité incontestable et de l'avoir conformée aux vérités que l'Eglise entière a crues toujours et partout, s'est servi de documents falsifiés et reconnus comme tels par les théologiens et par les historiens les plus autorisés. Ses décrets reposent sur les fauses Décrétales d'Isidore et sur toutes les falsifications qui ont suivi; ils impliquent l'altération des principes les plus essentiels du vrai catholicisme, et corrompent la notion de l'église, la notion de la foi, la notion du concile, la notion du pape, la notion de l'évêque, la notion du prêtre, et même la notion du simple fidèle. Toute cette doctrine, comme l a si invinciblement démontré le vrai P. Gratry, n'est qu'une doctrine GANGRENÉE. Le P. Gratry a pu se *rétracter*, c'était facile et utile; mais il ne se serait *réfuté* jamais. Veuillot, lui aussi peut insulter Dœllinger, Schulte, Reinkens, Friedrich, mais ni lui ni les siens ne les réfuteront : les insultes passent, l'histoire reste.

Lors donc que les ultramontains nous disent : « Quoi qu'il en soit, l'Eglise a parlé, donc tout est fini, » c'est avec raison que nous leur répondons : Non, ce n'est pas l'Eglise *universelle de tous les temps* et de tous les lieux qui a parlé, mais seulement l'église *romaine du* 18 *juillet* 1870; ce n'est

Digitized by Google

pas l'Eglise du Christ, mais celle du pape ultramontanisé et jésuitisé. Donc rien n'est fini; ou, si quelque chose est fini, c'est le règne de votre autorité dans les consciences éclairées et loyales.

Digitized by Google

III

L'hérésie des nouveaux dogmes.

Les ultramontains diront-ils que les dogmes de l'infaillibilité et de l'omnipotence personnelles du pape sont parfaitement valides et obligatoires ?

C'est la question. Déjà, dans le chapitre précédent, nous avons vu ce qu'en pensaient les évêques en plein concile, sous cette influence directe de l'Esprit-Saint que les ultramontains se plaisent à affirmer. La doctrine des décrets projetés, disaient ces évêques, est *absurde et inouïe;* c'est *la guerre à tout le passé de l'Eglise;* elle n'a de fondement *ni dans l'Ecriture, ni dans la Tradition.*

Est-ce précis? Depuis le 18 juillet 1870, l'essence des choses est-elle changée? la nature de l'Ecriture est-elle changée? le contenu de l'histoire et de la tradition n'est-il plus le même?

Et dire que toutes ces absurdités, auxquelles nul homme sensé, pas même chez les ultramontains, ne croit, sont formulées et défendues, uniquement parce que le contraire ferait de la peine à Pie IX ou

Digitized by Google

compromettrait vis-à-vis des jésuites et de Veuillot ceux qui oseraient ne pas y adhérer !...

Jamais, en effet, avant le 18 juillet 1870, la question de l'infaillibilité et de l'omnipotence personnelles du pape n'a été posée comme une question de doctrine. Pour la plupart des évêques, ce n'a été qu'une question de respect et de commisération envers Pie IX malheureux et sensible; pour d'autres, ce n'a été qu'une question d'opportunité ou d'inopportunité. Les quelques évêques qui ont examiné cette question *en elle-même*, au point de vue intrinsèque et dogmatique, se sont prononcés contre toute définition. Quant au clergé du second ordre, il n'en a fait, presque généralement, qu'une question d'émancipation vis-à-vis de l'évêque ordinaire, auquel il est toujours plus désagréable d'obéir qu'à un évêque extraordinaire et éloigné.

Voilà le vrai. Mais eût-on considéré ces dogmes au point de vue doctrinal, il y aurait encore contre eux les trois objections suivantes :

1° La règle catholique, affirmée encore par le concile de Trente, c'est que l'on ne doit interpréter l'Écriture sainte que conformément au sens que les Pères lui ont donné *unanimement*, *juxta unanimem consensum*. Or, tous les Pères ont expliqué les passages de l'Écriture sur lesquels se fondent les nouveaux décrets dogmatiques, dans un sens complétement différent de celui de ces mêmes dé-

Digitized by Google

crets. Donc les nouveaux décrets ne peuvent pas être acceptés par les vrais catholiques.

2° Si la nouvelle doctrine du concile du Vatican, touchant la toute-puissance du pape sur tous les chrétiens et touchant son infaillibilité dans les décisions dogmatiques, est vraiment de foi, vraiment révélée par le Christ, elle a dû être *crue et enseignée* dans l'Eglise *depuis le temps des apôtres jusqu'à nos jours*, et cela *universellement*. Les ultramontains eux-mêmes l'accordent, et prétendent, en effet, que cette doctrine a été crue par toute l'Eglise, dans tous les siècles et dans tous les pays. Or, cette assertion est en opposition avec les témoignages les plus clairs et avec les faits les plus certains; elle repose sur une complète méconnaissance de la tradition ecclésiastique pendant les huit premiers siècles et sur la falsification de l'histoire dans les siècles postérieurs. Donc il est impossible que les vrais catholiques puissent accepter les décrets dogmatiques du concile du Vatican.

3° Il est évident que la toute-puissance et l'infaillibilité personnelles du pape ne peuvent pas être de foi, s'il est déjà décrété que le pape n'est ni tout-puissant ni infaillible. Or, cela a été décrété solennellement, dans les sessions réputées œcuméniques, même par les ultramontains, des conciles de Constance et de Bâle; et les décrets de ces deux conciles ont été confirmés à plusieurs reprises par les papes

Digitized by Google

eux-mêmes. De quel côté se tourner? Si les ultramontains préfèrent les nouveaux décrets, pourquoi ne serait-il pas permis aux anciens catholiques de préférer les anciens décrets, qui ont pour eux une prescription de plus de quatre siècles?

Jamais les ultramontains ne réfuteront ces objections. Ils insulteront, suivant leur habitude, les catholiques qui les formulent; ils les traiteront d'hérétiques. Mais jamais ils ne *démontreront* que de tels catholiques sont réellement hérétiques. C'est l'audace de leur affirmation qui fait toute la force de leur doctrine. A les entendre, en effet, toujours l'Eglise a cru et enseigné que le pape était le dépositaire même de l'infaillibilité et de l'autorité de l'Eglise. Il n'y a pas jusqu'à nos bons députés, M. de Belcastel en tête, qui, dans leur récente adresse au pape, n'affirment, avec intrépidité, que « le privilége d'infaillibilité n'a jamais cessé d'appartenir à Pierre dans la personne de ses successeurs. »

Or, voici ce qu'en 1769 on imprimait, non pas en Hollande ni en d'autres pays protestants, mais à Avignon même, l'ancienne ville des papes : « De quel œil des magistrats doivent-ils donc regarder une *ligue d'évêques,* qui s'obstineraient à faire passer dans le royaume une bulle qui déclarerait les papes *infaillibles* et nos rois *dépendants des papes?* Ne serait-ce pas *un crime de haute trahison* dans les

Digitized by Google

lâches magistrats, si leur inaction favorisait les menées sourdes de ces évêques, qui, sous prétexte que le pouvoir des clefs ne dépend que d'eux, n'approuveraient que *leurs complices*, interdiraient les ministres fidèles, et, par là, rendraient dans leurs diocèses l'absolution des péchés *dépendante de l'adhésion à leurs complots?* Que d'ultramontains formeraient alors dans le sein du royaume *la tyrannie du confessionnal!* L'indifférence des hommes, l'ignorance dans les femmes, une obéissance aveugle dans les uns, des scrupules mal entendus dans les autres, conduiraient la foule aux confesseurs approuvés, et feraient acheter l'absolution par un attentat capable de bouleverser dans peu la monarchie. Est-il, dans ce cas, des confesseurs mieux approuvés que ceux que l'esprit de l'Eglise approuve (1)? »

A cette époque, le catholicisme était une religion d'Etat, et l'auteur s'est placé naturellement à ce point de vue. Aujourd'hui que, tout en étant encore sous le régime concordataire, nous pensons comme si nous étions déjà sous le régime de la séparation des Eglises et de l'Etat, ce point de vue nous choque. Laissons-le donc d'autant plus volontiers qu'il est indifférent à la question qui nous occupe. Quelle que soit, en effet, l'opinion de l'auteur précité sur

(1) *Réflexions sur le despotisme des évêques et les interdits arbitraires, avec des principes pour prémunir les fidèles contre ces abus*, p. 35; Avignon, MDCCLXIX.

Digitized by Google

les devoirs des magistrats vis-à-vis des évêques, toujours est-il qu'à la fin du dix-huitième siècle, il y avait encore, en France, des hommes qui repoussaient l'infaillibilité du pape comme une erreur nuisible à l'Eglise et à la société civile, et qui ne craignaient pas de flétrir, en le démasquant, ce procédé ultramontain, qui consiste à exploiter l'ignorance des simples et la peur des lâches, jusqu'au tribunal de la pénitence, pour imposer l'erreur au nom de Dieu! Ces hommes sont toujours les mêmes, et le mal qu'ils font aux âmes, loin de les corriger, les rend pires.

Mais ce n'est pas seulement en 1769 que l'on pensait ainsi. Voici un *Manuel de théologie*, portant la date de 1849 : c'est le Manuel composé par Bailly et corrigé par Receveur, alors usité dans la plupart des séminaires de France. Or, dans ce Manuel de 1849, on enseigne la doctrine suivante :

T. II, p. 416 : « PROPOSITION. *Le pontife romain, même lorsqu'il enseigne* EX CATHEDRA, *n'est pas infaillible dans les choses de la foi, et ses décrets ne sont point irréformables, si ce n'est avec le consentement de l'Eglise.* Ainsi porte le quatrième article de la Déclaration du clergé de France (1). » — Suit la démonstration.

T. II, p. 426 : « PROPOSITION. *Le concile général,*

(1) « PROPOSITIO. Romanus pontifex, etiam ex cathedra docens, in rebus fidei non est infallibilis, seu irreformabilia non sunt ipsius

Digitized by Google

en ce qui regarde la foi, la discipline et la juridiction, est supérieur au pontife romain. Tel est le second article de la Déclaration du clergé de France (1). »
— Suit la démonstration,

T. II, p. 433 : « PROPOSITION. *Ni le pontife romain ni l'Eglise n'ont de pouvoir, soit direct, soit indirect, sur le temporel des rois*. Tel est le premier article de la Déclaration du clergé de France (2). »
— Suit la démonstration.

En vérité, celui qui voudrait prendre la contradictoire des décrets du concile du Vatican et des propositions du *Syllabus*, n'aurait-il pas précisément les propositions que nous venons de citer, et qui étaient encore l'enseignement général de l'Eglise de France en 1849?

Mais ce n'est pas tout. On lit encore dans le même *Manuel de théologie*, t. II, p. 414 : « Je réponds, avec le très-docte Bossuet, dans la *Défense de la Déclaration du clergé de France* : Si le pontife romain — ce que nous pouvons à peine penser, et ce qui n'arrivera jamais, il faut l'espérer — *proposait une erreur*

decreta, nisi accesserit Ecclesiæ consensus. Ita fert quartus Declarationis cleri gallicani articulus. »

(1) « PROPOSITIO. Concilium generale, in iis quæ ad fidem, disciplinam et jurisdictionem spectant, romano pontifice superius est. Is est secundus Declarationis cleri gallicani articulus. »

(2) « PROPOSITIO. Neque romanus pontifex, neque Ecclesia ullam habent sive *directam*, sive *indirectam*, in regum temporalia potestatem. Sic habet primus celeberrimæ cleri gallicani Declarationis articulus. »

Digitized by Google

dans quelque article et s'éloignait de la doctrine de l'Eglise, alors, dans cet article, IL CESSERAIT D'ÊTRE LE LIEN DE L'UNION CATHOLIQUE... *Il peut, en effet, arriver que, pendant un court intervalle de temps*, LE PONTIFE ROMAIN S'ÉCARTE DE LA FOI. *Si le pontife romain persévérait dans l'erreur*, BIENTÔT IL SERAIT DÉPOSÉ PAR L'EGLISE, ET UN AUTRE PAPE SERAIT ÉLU (1). »

Est-ce clair? est-ce net? est-ce formel?

Voilà ce que l'on enseignait encore en 1849 dans les séminaires de France, et vous, ultramontains, vous osez nous dire, avec une assurance que rien ne déconcerte, que la doctrine de l'infaillibilité du pape, de sa supériorité sur les conciles généraux, de sa toute-puissance dans toutes les choses qui, de loin ou de près, touchent à la société religieuse, est une doctrine ancienne; bien plus, qu'elle est l'ancienne doctrine, celle que l'Eglise entière a toujours crue, toujours professée; et que les catholiques qui la

(1) « R. cum doctissimo Bossuetio in defens. Declar. cleri gallicani. Si romanus pontifex, quod vix fieri posse arbitramus, et nunquam futurum esse sperandum est, errorem in quodam articulo proponeret, et ab Ecclesiæ doctrina discederet, tunc in eo articulo unionis catholicæ vinculum non foret... Fieri quidem potest ut brevi temporis intervallo romanus pontifex à fide decidat... Si pontifex esset in errore pertinax, brevi ab Ecclesia deponeretur et alter eligeretur. » *Theologia dogmatica et moralis ad usum seminariorum*, auctore Bailly, *editio nova* cui notæ adduntur amplissimæ cura et studio D. Receveur; Lugduni, apud Pelagaud et socios, SS. DD. PAPÆ BIBLIOTYPOGRAPHOS (successores Rusand), 1849.

Digitized by Google

rejettent, sont des novateurs, des schismatiques, des hérétiques, des mécréants, de mauvais prêtres, de faux frères, des docteurs qui falsifient la foi, qui mentent à l'Evangile et à l'histoire!... En vérité, c'est un oubli de soi-même qui dépasse par trop la mesure.

Vous aurez beau dire et beau faire, il restera parfaitement démontré que votre foi d'aujourd'hui n'est plus votre foi d'hier, qu'en 1849 vous enseigniez un symbole qui excluait votre symbole d'aujourd'hui. Donc votre foi a changé; donc, si vous étiez catholiques hier, vous êtes hérétiques aujourd'hui.

Digitized by Google

IV

Le suicide de l'église romaine actuelle.

Il est donc constaté, d'après des textes irrécusables: 1° qu'une révolution radicale s'est opérée dans la foi et dans la constitution de l'église romaine; 2° que la doctrine actuelle de cette église repose sur les mensonges les plus palpables, sur la falsification la plus grossière de la théologie et de l'histoire.

Or, un tel état de choses, sanctionné par les évêques et par le pape, est le suicide de l'église romaine actuelle.

Voyons, en effet, si ses chances de vie sont égales à ses chances de mort.

Il est incontestable que le parti ultramontain a pour lui quatre avantages considérables. C'est lui, effectivement, qui actuellement occupe les premières places de la hiérarchie romaine, depuis le pape jusqu'au dernier des *monsignori*. Il a ensuite à sa disposition des Revues et des journaux qui lui permettent de crier chaque jour haut et loin. De plus, s'étant identifié à la Compagnie *dite* de Jésus, il bé-

Digitized by Google

néficie des formidables moyens de propagation et de défense dont cette Compagnie dispose. Enfin et surtout, ce sont les ultramontains qui sont en France l'*Eglise établie*, et qui, à l'encontre des anciens catholiques qui sont expulsés de leurs églises et exclus du budget des cultes, sont maintenus dans ces mêmes églises et perçoivent, outre le casuel du culte, le traitement destiné par le gouvernement au clergé catholique. Il est clair que tant que le parti ultramontain sera entretenu quand même par le gouvernement français, il aura sur les anciens catholiques l'immense avantage de n'avoir à se préoccuper ni du local pour son culte et ses prédications, ni des ressources matérielles pour son entretien.

Ce sont là des avantages immenses, surtout en France, dans ce cher et malheureux pays, où l'on confond complétement l'autorité avec la hiérarchie; où l'on oublie si aisément les lois pour ne plus voir que les personnes qui sont censées les représenter et les défendre; où, conséquemment, l'esprit d'obéissance, loin d'être la soumission morale à l'honnêteté des lois, n'est plus que la soumission hiérarchique et administrative à l'arbitraire des chefs; où, pour comble de malheur, l'ignorance et la légèreté laissent croire que celui qui crie le plus fort, qui injurie le plus vertement, qui fait rire le gros parterre, est celui qui a raison; où l'esprit de caste aristocrati-

Digitized by Google

que est encore assez mal compris pour que les jésuites puissent s'en faire une arme utile; où enfin le plus riche a tant de chances d'être longtemps le plus fort.

Néanmoins les hiérarchies humaines ne sont pas plus éternelles en religion qu'en politique, et il faudra bien, tôt ou tard, qu'on en revienne aux lois, même en France. D'autre part, la presse ultramontaine commence à être connue et appréciée à sa juste valeur : l'*Univers*, le travailleur du dimanche, laisse voir de plus en plus en quoi consistent son désintéressement et son pur amour pour la sainte cause: personne, d'ailleurs, ne le lit en dehors du clergé français, et les laïques, même français, l'ignoreraient, si le compère *Figaro* ne leur en servait de temps en temps des extraits. Quant à la Compagnie *dite* de Jésus, ou mieux, l'Internationale noire, elle a maintenant une sœur rivale, l'Internationale rouge, et leurs querelles de famille, maintenant sérieuses, finiront, espérons-le, par les ruiner l'une et l'autre.

Toujours est-il que le plan du parti ultramontain vient d'être singulièrement compromis par les derniers événements. Ce plan, en effet, était celui-ci : 1° définir l'immaculée conception, dogme inoffensif que tout le monde laisserait passer; mais la définir de telle sorte que le mode de cette définition impliquerait déjà en fait l'infaillibilité du pape; 2° lorsque les esprits seraient déjà familiarisés avec cette

Digitized by Google

idée de l'infaillibilité du pape, en faire un dogme, non plus, comme le précédent, dans une simple cérémonie à laquelle assisteraient les évêques, mais dans un simulacre de concile, où, grâce à un règlement *ad hoc* et à beaucoup d'autres combinaisons, on saurait bien surprendre leur vote et leur adhésion; 3° dès que cette infaillibilité du pape serait devenue un dogme, la faire fonctionner immédiatement pour proclamer, comme un troisième dogme, le principe du pouvoir temporel. C'était là le but final du parti : car, il faut lui rendre cette justice, ce parti, par un instinct de conservation très-développé, a su comprendre que le pouvoir temporel lui était absolument nécessaire pour entretenir sa cour, ses congrégations, ses bureaux, etc., etc., et qu'il fallait à tout prix l'assurer, par une définition dogmatique, contre toute éventualité. Le parti avait compris aussi que les évêques, dans un concile, n'auraient jamais osé prendre sur eux, à cause de leurs Gouvernements, de décréter de foi le pouvoir temporel du pape : aussi avait-il réservé cette définition au pape seul, qui ne demandait pas mieux, étant le premier intéressé dans cette affaire.

Mais voilà que, d'une part, cette malheureuse définition de l'infaillibilité du pape rencontre partout, même dans l'épiscopat, une opposition inattendue, qui prend du temps; et, d'autre part, voilà que l'Italie, grâce à la guerre franco-prussienne,

Digitized by Google

s'empare de Rome et ruine le pouvoir temporel en question. En vain fait-on des avances détournées à la Prusse, la Prusse ne veut pas rétablir le pouvoir temporel. En vain les évêques organisent-ils en France une campagne en faveur d'une restauration de la royauté du pape, la Fille aînée de l'Eglise reste sourde, quoique polie. Ah! ce fut un moment bien cruel et qui dure encore, que celui où Veuillot, saint-père et cardinaux furent obligés de se dire *in petto* : « C'est fini ! » — « Nous aurons beau faire, disait dernièrement un des archevêques les plus illustres du romanisme ultramontain, sans le pouvoir temporel, NOUS FINIRONS COMME UNE SECTE. »

De fait, qui pourrait dire dès maintenant toutes les conséquences qui résulteront du renversement du pouvoir temporel ?

Il en est une qui frappe immédiatement l'esprit le plus impartial : c'est que les ultramontains, petits et grands, faillibles et infaillibles, se trompaient, lorsqu'ils déclaraient que le pouvoir temporel était *absolument nécessaire* au maintien du pouvoir spirituel et au salut de l'Eglise, et qu'en vertu de cette absolue nécessité *reconnue par tous les docteurs romains et proclamée par tous les évêques*, ce pouvoir temporel était, sinon directement, du moins indirectement, de droit divin, attendu que Dieu avait donné lui-même par le Christ à son Eglise tout ce qui est absolument nécessaire à la conservation de l'autorité spirituelle.

Digitized by Google

Cette erreur des ultramontains est flagrante. Ils ont beau espérer dans le rétablissement du pouvoir temporel, toujours est-il que ce pouvoir n'existe plus actuellement; et s'il n'existe plus depuis plusieurs mois, c'est donc qu'il n'est pas absolument nécessaire à l'Eglise. Et cependant les ultramontains n'ont-ils pas répété sur tous les tons et avec l'unanimité la plus complète, l'absolue nécessité de ce pouvoir? En vérité, quel échec! Car si les ultramontains ont commis une erreur doctrinale sur un sujet aussi grave, s'ils ont pu regarder comme étant indirectement de droit divin ce qui n'était qu'une chose humaine et passagère, s'ils ont pu être unanimes dans une telle déclaration, n'est-il pas évident que leur système d'affirmation est ébranlé jusque dans son fondement? Qui se trompe une fois ne peut-il pas se tromper encore?

Les ultramontains ne seraient logiques avec eux-mêmes que s'ils soutenaient que, depuis la chute du pouvoir temporel du pape, son pouvoir spirituel n'existe plus. Ils enseignent bien que le pape, même comme chef de l'Eglise, n'est plus suffisamment libre; le pape lui-même est de cet avis, bien qu'il puisse aller et venir à son gré, parler à son gré, écrire à son gré, nommer ses évêques à son gré, anathématiser à son gré celui-là même dont il se prétend le captif. Mais cette insuffisance de liberté spirituelle, qu'est-elle? C'est ici que les ultramontains s'enve-

Digitized by Google

loppent d'obscurité, et manquent de logique autant que de sincérité. Car enfin, ou bien il s'agit d'une insuffisance de liberté qui empêche absolument le pape d'exercer son pouvoir spirituel et qui, par conséquent, annihile ce pouvoir, ou bien il s'agit d'une de ces insuffisances qui, en définitive, suffisent. Dans le premier cas, les ultramontains restent fidèles à leur doctrine antérieure de l'absolue nécessité du pouvoir temporel; dans le second cas, ils la répudient. Cette situation est plus que délicate, même aux yeux des ultramontains. Car, s'ils répudient leur doctrine antérieure, s'ils admettent que le pape, même actuellement, même sans pouvoir temporel, est encore assez libre pour pouvoir agir validement comme pape dans l'ordre spirituel, il en résulte, d'abord, qu'ils donnent gain de cause aux anciens catholiques, ennemis du pouvoir temporel du pape; ensuite, qu'ils déclarent possible pour l'avenir un état de choses contre lequel ils ont toujours protesté et qui leur serait fatal. Et, d'autre part, s'ils maintiennent leur doctrine antérieure, s'ils déclarent que, depuis le renversement du pouvoir temporel, le pape ne peut absolument pas agir validement dans l'ordre spirituel, n'en résulte-t-il pas que, pratiquement et de fait, la papauté n'existe plus depuis plusieurs mois, et que, tant que durera cette situation, la papauté n'existera plus? Et la papauté étant, selon les ultramontains, l'Eglise même, la source de toute

Digitized by Google

autorité spirituelle, n'en résulte-t-il pas que l'Eglise est, pratiquement et de fait, sans autorité, sans gouvernement, sans chef ? Conséquence non moins grave que la première. Les ultramontains ne s'expliquent pas, mais leur embarras n'en est pas moins grand, et les anciens catholiques ne peuvent qu'en bénéficier tôt ou tard. S'il est vrai, comme l'a dit le grand docteur de l'ultramontanisme, M. de Maistre, « que l'infaillibilité dans l'ordre spirituel et la souveraineté dans l'ordre temporel, sont deux mots parfaitement synonymes, » il est clair, la souveraineté temporelle du pape étant finie, que son infaillibilité spirituelle ne durera pas longtemps.

Un second coup vient encore de frapper les ultramontains : les résultats du concile.

Les ultramontains, en effet, avaient assuré que le concile, conduit par eux, ne produirait dans le monde que d'immenses bienfaits, l'unité, la paix, la gloire de l'Eglise, le triomphe de la papauté.

Or, qu'est-il arrivé ?

En Orient, des milliers d'Arméniens, c'est-à-dire les catholiques les plus intelligents, les plus actifs, les plus influents, ceux-là seuls par qui l'Orient peut se régénérer, se sont séparés de Rome et persistent à rejeter le concile du Vatican comme un conciliabule. L'*Univers* a beau proclamer les prétendus succès de Mgr Franchi ; ce qu'il se garde bien de proclamer, c'est la lettre de Mgr Casangian, archevêque

Digitized by Google

catholique arménien d'Antioche, lettre datée du 1er novembre 1871, et dans laquelle il déclare à Mgr Franchi que l'Eglise arménienne reste fidèle à l'ancien catholicisme.

Dans l'Europe orientale, sur les bords du Danube, un nombre relativement considérable de catholiques romains appartenant à la race slave, est sur le point de passer à l'Eglise orthodoxe orientale. D'après le rapport officiel, dans la seule année 1870, trois mille ont abjuré le catholicisme romain pour revenir au catholicisme primitif.

En Allemagne, dans la catholique Bavière surtout, la division est complète, comme on sait. Les uns, avec l'archevêque de Munich et ses collègues dans l'épiscopat, acceptent les décisions du concile du Vatican comme étant les décisions d'un concile parfaitement libre et parfaitement œcuménique. Les autres, avec M. Dœllinger, avec beaucoup d'autres prêtres et un nombre considérable de fidèles, les repoussent comme des décisions nulles de plein droit, le concile ayant violé les conditions essentielles de tout vrai concile.

En France, le schisme, pour être secret, n'en est pas moins réel. Tandis que l'Allemagne, plus instruite, plus sérieusement religieuse, plus ferme dans ses convictions, a le courage de résister ostensiblement aux violences de l'ultramontanisme, la France, moins grave, plus sceptique et plus indifférente dans

Digitized by Google

ces matières, ne se donne pas la peine d'entreprendre une pareille lutte. Combien n'y a-t-il pas de catholiques, appartenant aux classes supérieures de la société, qui, tout en refusant de changer leur nom de catholiques romains, parce qu'ils le portaient en naissant et qu'ils veulent mourir en le portant, regardent cependant le concile du Vatican comme une échauffourée de parti, l'infaillibilité du pape comme une chose insensée, et se rient d'avance de tous les anathèmes dont on pourra les menacer ! « Je me soumets comme catholique, disent-ils avec un général dévot plus connu qu'illustre, mais le diable m'emporte si j'en crois un mot. » Le concile aura rendu infranchissable l'abîme qui sépare ces catholiques du catholicisme romain : ce sont des catholiques romains de nom, de naissance, de routine, d'apparence, mais, de fait, ils ont rompu avec ses principes, et ils sont obligés d'appartenir, EN RÉALITÉ, soit à l'orthodoxie orientale, soit au protestantisme, soit au rationalisme.

Outre ces divisions qui ne feront que s'envenimer et devenir de plus en plus profondes, ne voit-on pas une sorte d'isolement s'étendre de plus en plus autour de la cour de Rome ? Si les rois envoient leurs hommages à Pie IX à l'occasion des nombreux anniversaires qu'il ne se fatigue pas de célébrer, il ne faut pas se le dissimuler, c'est le vieillard vénérable qu'ils veulent fêter, mais ce n'est ni la cour de Rome

Digitized by Google

qu'ils veulent féliciter, ni la papauté temporel qu'ils veulent appuyer. Autant ils entourent la personne de Pie IX, autant ils s'éloignent de sa cour et de ses principes : la reconnaissance, aussi explicite que possible en de telles circonstances, de l'unité italienne et de Rome capitale, en est une preuve suffisante. Le cardinal Antonelli n'est plus un personnage qui fasse illusion ; il est jugé. Il a eu de la finesse, il a manqué d'intelligence ; son prestige est devenu complétement inefficace ; il n'aura fait que perdre l'institution aux dépens de laquelle il s'est enrichi. Et il faut que ce mouvement de sécession vis-à-vis de la cour de Rome soit bien irrésistible pour que le gouvernement autrichien lui-même se résigne à y céder aussi complétement qu'il le fait.

De plus, ce ne sont pas seulement les gouvernements qui s'éloignent de Rome, ce sont aussi les universités et les écoles. Sans rappeler l'adhésion de l'université romaine aux principes de Dœllinger, n'est-il pas certain que l'immense majorité, pour ne pas dire la totalité des universités d'Allemagne, sont en hostilité avec les doctrines de la cour de Rome ? Çà et là quelques professeurs plus ou moins inconnus les défendent ; mais tous les savants de quelque réputation les repoussent. Et en général, même en France, ne peut-on pas affirmer que le monde scientifique se met en opposition de plus en plus marquée avec les théories de l'ultramontanisme romain ? De bonne

Digitized by Google

foi, quel est le savant qui, en France, oserait soutenir historiquement et philosophiquement les propositions du *Syllabus?*

La cour de Rome elle-même sent si bien son isolement toujours croissant, qu'elle est obligée de se rallier en ce moment aux vieux partis. En France, c'est la légitimité qu'elle caresse et Henri V qu'elle réclame, même par la plume de M. Veuillot, elle qui a eu pour l'Empire, plus encore que M. Veuillot, tant de complaisances et tant de tendresses ! En Prusse, c'est le césarisme qu'elle a flatté d'abord, c'est l'empereur qu'elle a d'abord essayé d'encenser, au mépris des libéraux qui croyaient devoir faire opposition au nouvel impérialisme. Voilà à quelles extrémités la cour de Rome en est réduite.

De là cette mauvaise humeur, ce fiel haineux, ces violences incessantes, qui forment actuellement le fond même du caractère de ce parti aux abois : violences dans les simples fidèles, à qui le pape tient lieu de Jésus-Christ et de Dieu, et qui s'indignent contre les prêtres, lorsque ceux-ci, ayant à leur parler de Jésus-Christ et de Dieu, ne leur parlent pas perpétuellement et à tout propos de l'immortel Pie IX : violence dans les évêques, dont les mandements ne sont pas des instructions, mais des dithyrambes en l'honneur de Pie IX ou des diatribes contre les anciens catholiques : violence dans le pape lui-même, qui, non content de déclarer que

Digitized by Google

les anciens catholiques ne sont pas de vrais catholiques, les accable en toute occasion de ses malédictions paternelles.

De là également cet aveuglement avec lequel ce parti attaque les idées les plus vraies, telles que l'obligation de l'instruction primaire. Ah ! si le gouvernement déclarait qu'en cas d'acceptation du projet de loi sur l'instruction primaire obligatoire, il y aurait déclaration de guerre avec l'Italie en faveur du rétablissement du pouvoir temporel, comme on verrait tous les évêques, à commencer par Mgr Dupanloup et par Mgr de Bonnechose, retourner leurs habits et leurs arguments, prêcher à leurs ouailles que l'obligation de l'instruction est un principe de bon sens, qui s'impose à quiconque se dit l'enfant du Dieu des lumières, et qu'il y a péché mortel à s'opposer à un tel projet de loi, fût-il proposé par M. Jules Simon ! Mais le gouvernement ne veut pas de nouvelle effusion de sang, même au bénéfice temporel du Saint-Père ; et cela suffit pour que l'obligation de l'instruction primaire soit une erreur abominable et satanique.

Toutes ces violences aveugles ne sont que des preuves de faiblesse : c'est le cadavre qui se débat. Combien de temps durera l'agonie ? Autant qu'il y aura assez d'ignorance et de fanatisme pour faire croire que le cadavre est toujours vivant. Assurément ce n'est pas nous qui verrons la fin de l'igno-

Digitized by Google

rance et du fanatisme actuels. Mais nous n'avons pas besoin de cette joie. Il nous suffit de savoir qu'elle sera donnée aux générations futures. Oui, la certitude du triomphe futur de la cause pour laquelle nous combattons, nous est plus douce que son échec dans le présent ne nous serait désagréable.

L'église romaine, nous disent les ultramontains, a traversé bien d'autres périls et enterré bien d'autres ennemis. — Sans aucun doute, et nous sommes convaincus que l'église romaine verra notre propre enterrement. Mais nous sommes convaincus aussi que, si elle assiste à notre enterrement au dix-neuvième siècle, nous l'enterrons à notre tour dans un temps peut-être moins éloigné qu'on ne pense. Les choses vont maintenant plus vite qu'au moyen âge. Si Arnaud de Brescia, écrasé par le pouvoir temporel du pape au douzième siècle, a mis sept siècles pour écraser à son tour ce même pouvoir temporel, nous, catholiques du dix-neuvième siècle, fussions-nous écrasés présentement par la papauté ultramontaine, nous ne mettrons certainement pas sept cents ans pour l'écraser à notre tour.

Deux choses inévitables combattront inévitablement pour nous : la diffusion de l'instruction et la raréfaction du fanatisme. Plus l'instruction se répandra, mieux on découvrira les mensonges du romanisme ultramontain. Et plus on découvrira ses mensonges, plus disparaîtra cette terreur de croque-

Digitized by Google

mitaine qu'il exerce encore sur les masses ignorantes et enfantines : il en sera certainement de la crosse de son pape comme de la queue de son diable, elle diminuera singulièrement. Et plus cette terreur disparaîtra, plus diminuera également le fanatisme qu'il excite dans les âmes droites surprises par lui. C'est alors que sonnera notre heure. C'est alors que notre petite Eglise catholique d'aujourd'hui deviendra la grande, et que la grande Eglise romaniste d'aujourd'hui ne sera plus que cette « petite Eglise » que flétrissait autrefois Mgr Guibert. En attendant, l' « idole du Vatican, » comme disait Montalembert, ne nous fait peur ni par sa nouvelle infaillibilité ni par sa nouvelle omnipotence. Il nous suffit de savoir sur quel piédestal elle repose : nous n'attendons que le signal de Dieu et le coup de vent de la science. Quant aux masses prosternées devant elle, nous savons qu'une fois désabusées, elles renverseront leur faux dieu avec la même ardeur qu'elles l'auront adoré.

Ajoutons que, grâce à cette diffusion de l'instruction et à cette diminution du fanatisme, la nécessité de la séparation des Eglises et de l'Etat, dans un pays tel que le nôtre, deviendra évidente, urgente même, ainsi que la suppression du budget des cultes. Or, lorsque la bourse de l'Etat, comme la conscience des fidèles éclairés, lâchera les romanistes, qui ne vivent que du contenu de cette bourse, il nous sera facile

Digitized by Google

d'avoir raison. Les romanistes le savent bien : aussi, dès qu'on parle de cette maudite suppression du budget des cultes, crient-ils, comme si on les touchait à la prunelle de l'œil. Pour faire diversion et pour mieux tromper les simples, ils proclament que, s'ils défendent avec tant de courage le maintien du budget des cultes, c'est uniquement par un motif de justice, et nullement par intérêt; que, d'ailleurs, tout est au mieux dans leur Eglise; que la foi y est plus vive que jamais; que l'ombre d'une discussion sérieuse ne s'y fait même pas sentir, tant l'unité y est parfaite; en un mot, que la victoire sur l'ancien catholicisme est certaine, évidente, et qu'il n'y a pas un seul bouton de guêtre à acheter... Pas un seul bouton de guêtre à acheter, et six semaines après, Sedan !...

Digitized by Google

V

De l'état de décomposition de l'ancienne école dite *catholique libérale.*

Ce qui doit affermir l'espoir des anciens catholiques dans la grande épreuve qu'ils traversent, ce n'est pas seulement la mort inévitable, peut-être même prochaine, de l'église ultramontaine, c'est aussi la mort accomplie de l'ancienne école dite *catholique libérale*. La disparition de cette école, sa fusion avec l'ultramontanisme dans le sein de l'église romaniste actuelle, simplifie singulièrement, en effet, les complications de la situation présente.

Afin de nous en bien convaincre et de nous éclairer sérieusement sur les résolutions que nous devrons prendre, voyons d'abord comment cette école s'est décomposée.

Il y a en elle deux grands partis : ceux qui *croient* les nouveaux dogmes, et ceux qui seulement les *acceptent*. Les premiers se soumettent au concile du Vatican dans le fond même de leur âme, du moins ils en ont la prétention; les seconds ne s'y soumet-

Digitized by Google

ant que dans l'extérieur de leur conduite officielle.

Commençons par les *croyants*.

Il est fort intéressant d'étudier dans leurs nuances es différents motifs de crédibilité qu'ils font valoir.

Les uns, plus sérieux, plus désireux de se convaincre de l'œcuménicité du concile et de la vérité de l'infaillibilité papale, pressés par un véritable besoin de n'avoir aucun doute sur leur nouvelle croyance, et de mettre de l'unité entre leur esprit et leur conduite extérieure, apportent à réhabiliter le concile du Vatican autant de soin qu'ils en mettaient en 1870 à le déprécier. Tous ces faits, qui leur paraissaient abominables et qui excitaient leur indignation et leur mépris contre le parti de la majorité ultramontaine, leur semblent maintenant tolérables, et ils travaillent à pouvoir bientôt les trouver admirables. Fuyant l'analyse des détails qui les préoccupaient tant autrefois, ils s'enferment maintenant dans une synthèse de fantaisie, qui leur représente plus facilement le concile, non pas tel qu'il a été, mais tel qu'ils désirent qu'il ait été. A l'exemple du rédacteur des *Annales* d'Orléans, qui, trouvant dans un discours de Pie IX une phrase trop violente contre les catholiques libéraux, la supprima sans plus de façon pour mettre sa conscience plus à l'aise, ils suppriment, parmi les faits du concile, tous ceux qui leur déplaisent par trop, et ne gardent que ceux qui peuvent en toute rigueur se

Digitized by Google

concilier avec leurs opinions. Cela fait, ils se disent que, si Dieu a pu se servir d'une ânesse pour parler même à un prophète, il peut bien se servir encore de n'importe qui, même de gens ignorants et violents, même des évêques de la majorité, pour parler au monde. Ils se disent que, si l'existence du mal dans l'Eglise n'empêche pas l'assistance de Dieu sur elle, toutes les misères qui se sont passées au concile ne sauraient pas non plus empêcher que le concile n'eût été assisté de Dieu, comme s'il n'y avait pas dans le mal une mesure qui éloigne Dieu, et comme si Dieu pouvait ratifier la violation des lois les plus essentielles de l'Eglise et de la conscience. N'importe. Ils veulent s'illusionner, et ils s'illusionnent.

Ils raisonnent de même à propos de l'infaillibilité papale. A force de se l'expliquer dans le sens modéré qui les choque le moins, ils finissent par s'apprivoiser avec elle; ils se font de l'*ex cathedra* une sorte de porte de derrière, qui leur permet de prendre la clef des champs et de croire encore à la liberté de la raison et de la conscience. Les plus sincères d'entre eux sentent bien que, dans cette manière de voir, ils sont obligés de faire quelque peu violence au procédé scientifique ; mais la nécessité d'arriver au but leur fait fermer les yeux sur les moyens qu'ils emploient. Dieu leur pardonnera, pensent-ils, à cause de leur bonne intention.

Ces nouveaux catholiques ultramontains ressem-

Digitized by Google

blent tout à fait à ces hégéliens, qui, après avoir affirmé le *oui*, affirment le *non*, et vont jusqu'à identifier le *oui* et le *non*, en les affirmant du même objet. Ils ressemblent à ces honnêtes Parisiens, qui, pendant le règne de la Commune, l'abominaient comme un crime horrible, et qui, maintenant que les édifices ne flambent plus, n'ont plus la force de la condamner, la laissent approuver dans leur entourage, et vont même jusqu'à l'approuver eux-mêmes. En effet, pendant le concile du Vatican, lorsqu'ils étaient témoins de ce qui s'y passait, lorsqu'ils lisaient les protestations des évêques contre la doctrine des décrets projetés, ils trouvaient que ce concile et ces décrets étaient des monstruosités criminelles ; mais maintenant qu'ils ne voient plus qu'en souvenir toutes ces monstruosités criminelles et qu'il y a péril à les blâmer, ils trouvent que tout cela est bien, que tout cela est l'œuvre de l'Esprit-Saint. Et ils diront que les hégéliens ont perdu le sens philosophique, que les approbateurs de la Commune ont perdu le sens moral, et ils ne s'apercevront pas qu'à leur tour ils ont perdu, outre le sens philosophique du vrai et le sens moral du bien, le sens chrétien de l'Evangile.

D'autres, plus francs, avouent que des dogmes pareils et un pareil concile œcuménique sont bien incompréhensibles ; mais ils admettent déjà, disent-ils, tant de choses incompréhensibles ! Une de plus, une de moins, qu'est-ce que cela ? Quand on croit

Digitized by Google

jusqu'à quatre-vingt dix-neuf, il en coûte si peu de croire jusqu'à cent! Ils ne se posent pas, du reste, en savants; ils font même profession de ne point se creuser la tête sur toutes ces sortes de sujets, et se déclarent incompétents pour juger théologiquement de semblables questions. Le peu qu'ils savent leur démontre que, s'ils attaquaient ce concile, il leur faudrait attaquer tous les autres, et que, s'ils se mettaient en opposition avec le pape et les évêques sur le point de son infaillibilité et de sa toute-puissance, ils seraient obligés de s'y mettre également sur bien d'autres : ce qui serait simplement l'ébranlement et le renversement de l'édifice. Or, ils ne veulent pas que l'édifice croule, attendu qu'on ne serait pas plus avancé après qu'avant. Hardis dans leur esprit et frondeurs dans leur humeur, ils sont timides dans leur raison et lâches dans leur volonté. Leur principe fondamental et irréductible est que le plus sage est celui qui cède. Ils ressemblent à ces cardinaux du commencement du pontificat de Pie IX, qui tout d'abord s'opposèrent aux projets de réformes libérales de ce pape versatile, qui déposèrent même contre ses projets des boules noires, c'est-à-dire des votes négatifs, et qui ne surent que courber la tête et trembler, lorsque le jeune chef de l'église romaine, à la vue de ces boules noires, dit aux cardinaux avec la douceur irritée qui le caractérise : « Il y a un moyen bien

Digitized by Google

nple de les rendre blanches; c'est fait. » Et disant la, il mit sur elles sa calotte de soie blanche. A rtir de ce jour, il ne fut plus question parmi eux opposition extérieure. Un simple mécontentement i fut manifesté à Gaëte, mais il leur répondit : Que craignez-vous, hommes de peu de foi ? » Et out fut fini.

D'autres enfin, les téméraires du parti, ne se borent pas, comme les derniers, à dire que c'est là un ogme incompréhensible qu'ils ne veulent pas plus ager que les autres dogmes; mais ils avouent que 'est un dogme déplorable, désastreux, sinon une orte de guillotine spirituelle qui immolera bien des ames, du moins une pierre d'achoppement contre aquelle beaucoup, et des meilleurs, se heurteront et e briseront. Mais afin de n'être ni excommuniés ni hérétiques, ils consentent à laisser sur la route cette malheureuse pierre d'achoppement. Ils n'ont rien fait pour la placer en pareil lieu, ils ne feront rien pour la mettre en saillie; et cela leur suffit pour être en paix, comme si, en la laissant lorsqu'ils pourraient l'enlever, en permettant que leurs frères se brisassent contre elle lorsqu'ils pourraient les en détourner, ils ne se rendaient pas complices et responsables devant Dieu de cette ruine des âmes !

Telles sont les trois nuances que l'on distingue dans le parti des nouveaux croyants. Cette façon d'être sincère et de rester fidèle, vaut-elle mieux

Digitized by Google

qu'une franche et loyale infidélité ? Cette croyance n'est-elle pas, au fond, une véritable incrédulité ! Est-ce ainsi que l'on croit les choses vraiment révélées, les vérités vraiment divines ?

Pour nous, de tels croyants sont des idiots, ou des sceptiques hypocrites, ou des lâches.

Quant au parti de ceux qui acceptent les nouveaux dogmes sans les croire, il se subdivise en deux catégories : les *diplomates*, qui ne se font aucun scrupule de mentir, et les *silencieux*, qui s'abstiennent de toute explication sur les sujets en question.

A l'impossible nul n'est tenu, disent les premiers. Or, il est actuellement impossible d'affirmer publiquement l'ancien catholicisme libéral, sans allumer une guerre qui scandalisera les âmes et produira des schismes, et sans perdre à la fois, sous les coups de la calomnie, son honneur au point de vue catholique, sa tranquillité personnelle, et peut-être même sa position officielle. D'autre part, le bien que l'on pourrait faire en affirmant l'ancien catholicisme libéral, serait-il plus considérable que le mal qui résulterait inévitablement de cette même affirmation ? Non, à cause du fanatisme des uns et de la torpeur des autres. Donc, puisque de deux maux il faut choisir le moindre, le parti le plus sage consiste à louvoyer en attendant un vent meilleur, et à tâcher de gagner ainsi le port. On louvoie dans le gouvernement séculier, dans un but d'intérêt poli-

Digitized by Google

ique; pourquoi ne louvoierait-on pas dans le gouvernement ecclésiastique, dans un but d'intérêt supérieur à l'intérêt politique? En diplomatie on affirme pour nier plus finement, et l'on nie pour mieux affirmer; pourquoi n'agirait-on pas de même partout? Les hommes ne sont-ils pas les mêmes partout? A quoi bon se faire tuer pour des gens que notre mort rendra plus mauvais? La charité pour eux ne nous fait-elle pas un devoir de nous épargner nous-mêmes? Le devoir, dit-on, est de faire le bien sans se préoccuper du succès. Non. Il faut dire: Le devoir consiste à faire du bien à ses semblables; or, le meilleur moyen de leur faire du bien, c'est de proportionner le bien et le vrai à leur faiblesse, c'est de ne leur dire et de ne leur présenter que ce qui peut leur être utile.

Du reste, ajoutent ces mêmes diplomates, nous ne saurions mieux faire que les ultramontains eux-mêmes, ces vrais catholiques romains de maintenant. Or, les ultramontains distinguent deux hommes dans chaque homme, et jusque dans le pape lui-même, qui, cependant, étant le centre de l'unité, devrait offrir le modèle d'une unité parfaite: l'homme privé et l'homme officiel ou public. Si les ultramontains trouvent que, dans le pape lui-même, l'homme privé peut se mettre en contradiction avec l'homme officiel, pourquoi les libéraux n'auraient-ils pas le même privilége? Si les ultramontains ac-

Digitized by Google

cordent sans sourciller que le pape, comme homm privé, peut enseigner une doctrine que le mêm pape, comme homme officiel, peut démentir qu ques heures plus tard, pourquoi les libéraux n pourraient-ils pas, comme hommes officiels, publia un document quelconque, même un mandement qu'ils pourraient ensuite rejeter dans l'intimité comme hommes privés? La seule différence qu existerait entre les ultramontains et nous, c'es que, selon les ultramontains, il faudrait cherche la vérité dans l'homme officiel, tandis que, selon nous, il serait plus sûr de la chercher dans l'homm privé. Mais une telle différence n'a rien d'essentiel: tout dépend du point de vue auquel on se place; pour les ultramontains, la vie privée est peu de chose, la vie officielle et publique est tout; pour nous, au contraire, la vie officielle est primée par la vie privée, et l'homme l'emporte sur le personnage.

Ainsi parle le groupe des romanistes *diplomates*. Leur nombre dans le simple clergé et dans l'épiscopat est plus considérable qu'on ne pense, comm on pourrait s'en convaincre, soit au ministère de cultes où le caractère du haut clergé est généralement assez bien saisi, soit dans les réunions intimes. Un ancien ministre des cultes disait un jour : « Tan que les ecclésiastiques sont candidats à l'épiscopa ils ont des pensées saines et promettent une con duite sage; mais dès qu'ils sont ordonnés, dès qu'i

Digitized by Google

ont reçu le Saint-Esprit, ils ont le diable au corps. » Cet aveu n'est point en faveur des évêques franchement ultramontains, dont plusieurs se sont fait nommer à l'épiscopat en affichant des opinions libérales, et qui, ayant une fois reçu du gouvernement tout ce qu'ils pouvaient en attendre, ont porté ailleurs leurs adulations, dans des vues non moins intéressées. Mais si la conduite des évêques romains encore réputés libéraux ne présente pas une volte-face aussi éclatante, elle n'en est pas moins viciée par une hypocrisie certaine.

Quelquefois cette diplomatie va jusqu'au plus complet scepticisme. « Tout cela m'est bien égal, » tel est le mot favori de certains prêtres. Pour eux, il en est des nouveaux dogmes ultramontains et des anciens articles gallicans, comme des valeurs à la Bourse : ils passent des uns aux autres avec une égale indifférence, suivant le cours ; toute leur foi consiste uniquement dans la hausse ou la baisse; leur croyance est là où il y a un bénéfice à réaliser. Le troisième vicaire est pour l'article de foi qui le fera nommer second, le second pour celui qui le fera nommer premier, le premier pour celui qui le fera nommer curé, et le curé pour celui qui le mènera à l'épiscopat. C'est là le seul *credo* pratique, auquel ils attachent de l'importance et pour lequel ils se sentent du dévouement.

Les partisans du silence sont moins éhontés; ils

Digitized by Google

affectent même une certaine dignité de tenue et de raisonnement. A les entendre, ils détestent autant la témérité que l'hypocrisie, et ne sont pas plus les amis de ceux qui, suivant l'expression vulgaire, cassent les vitres, que de ceux qui, à l'heure du devoir, se cachent derrière la porte.

Si le Christ, disent-ils, a recommandé une fois à ses disciples de prêcher la vérité sur les toits, ne leur a-t-il pas recommandé souvent de ne pas parler de ses bienfaits, et par conséquent de tenir secrets les enseignements que ces bienfaits contenaient ! Il est beau assurément d'être simple comme la colombe et de roucouler à tout venant son amour; mais le vrai chrétien est encore prudent, et prudent comme le serpent. Sans doute, il faut dire toute sa pensée quand elle est utile, il faut dire toute la vérité quand elle doit être comprise par tous et qu'elle doit faire du bien à tous; mais quand elle doit être prise à contre-sens, quand elle doit susciter des débats qui éteindront la charité dans les cœurs, quand elle doit scandaliser les âmes faibles, il faut s'envelopper de silence et se rappeler le mot du Christ à ses apôtres : « J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne sauriez les entendre. » Le silence en pareil cas n'est point une altération de la vérité, c'est une sauvegarde pour elle. Si mentir est trahir, parler en temps inopportun est compromettre, tandis que se taire à propos est

Digitized by Google

assurer pour un temps plus ou moins prochain le triomphe de la vérité. Si les diplomates sèment l'ivraie, les violents, en l'arrachant avant l'heure, arrachent également le bon grain : mais les vrais ouvriers du Christ sont ceux qui patientent jusqu'à l'heure de la maturité du bon grain.

Les catholiques qui pensent ainsi, disent toujours les partisans du silence, se proposent, tout en protestant contre les diplomates et contre les violents, de prendre ce que les uns et les autres ont de bon. Ceux-là, quoique hypocrites, sont prudents; ceux-ci, quoique imprudents, sont francs. Toute la question est donc de concilier la franchise et la prudence, en évitant la témérité et l'hypocrisie. Cette difficulté ne leur semble point insurmontable. Il suffit, selon eux, pour en triompher, d'abord, d'être ferme et inébranlable, lorsqu'on est attaqué par le parti ultramontain et mis en demeure de se défendre ou de mourir; ensuite, d'employer toute sa sagacité à éviter ces sortes d'attaque, comme on cherche à se mettre en garde contre des taureaux furieux.

Résister avec intrépidité aux violences dont on est l'objet, tel est, disent-ils, le premier devoir. Si celui qui aime le péril y périra, celui qui, tout en le détestant, y est conduit forcément et ne se défend pas avec courage, n'y périra pas moins. Dans de telles circonstances, trembler et craindre, c'est préparer sa mort. « Même humainement parlant, disait

Digitized by Google

Lamennais, plus vous osez, moins on ose contre vous. La vaillance de l'un n'est presque jamais que la couardise de l'autre. J'espère, avec l'aide de Dieu, n'être pas couard. » C'est Lamennais qui, encore, écrivait au comte de Senfft, le 18 mars 1826 : « Le courage de la vérité et de l'autorité, la confiance dans leur force, est aujourd'hui la politique la plus sûre et la seule vraie prudence. Paraître craindre, c'est être vaincu. Voilà ce qu'on ne se persuadera jamais assez. De plus, si l'on ne va pas droit au fait, on continuera de disputer éternellement. »

Mais, ajoutent-ils aussitôt, en dehors de ces agressions violentes qui exigent une défense énergique, et qu'il faut éviter autant que possible, le parti le plus sûr et le plus sage, le plus utile et le plus digne, consiste dans le silence. *Jesus autem tacebat*, Jésus, même devant les juges, se taisait. Si, suivant l'expression de Mirabeau, « le silence des peuples est la leçon des rois, » ne peut-on pas dire que dans toute société, même dans l'Eglise, le silence des inférieurs est quelquefois la leçon des supérieurs? Tant pis pour les supérieurs, s'ils ne savent pas la comprendre. Quant aux inférieurs, il ne leur serait ni utile de parler à une heure où nul ne voudrait ou ne saurait les écouter, ni noble de se plaindre lorsqu'il leur est impossible de réprimer quoi que ce soit. Comme l'a dit M. Veuillot lui-même, « le roi dépouillé de la pourpre s'enveloppe

Digitized by Google

de la majesté de son silence, il en écrase l'injure que se permet la brutalité du vainqueur. Un gémissement le déshonorerait. Le supplicié crie, le martyr se tait. Gardons notre fierté. Ne nous plaignons pas à l'ennemi, ne nous plaignons pas de l'ennemi. » Il est vrai que M. Veuillot parlait alors de l'attitude de la France vaincue, devant la Prusse momentanément victorieuse. Mais pour nous, libéraux, il n'y a aucune différence de procédé entre les césariens de la Prusse et les césariens de l'ultramontanisme. Du reste, Lamennais lui-même, qui a recommandé l'intrépidité, recommande également le silence. Dans une lettre datée du 13 novembre 1832, il écrit : « Le moment n'est pas venu de recommencer la lutte; il faut auparavant que nos ennemis aient goûté du fruit de leurs œuvres, il faut que l'expérience ait éclairé les hommes de bonne foi, et soulevé le masque dont les autres couvrent leurs hideuses passions. Les vérités dites ne périront pas; elles resteront comme le germe d'un meilleur avenir. Prenons donc patience, et sachons nous résigner à ce que les sots soient des sots, et les fripons des fripons. »

C'est ainsi que les partisans du silence essayent de justifier leur mutisme.

Telles sont les fractions dans lesquelles s'est décomposée l'ancienne école dite *catholique libérale*.

Voilà donc cette belle unité tant vantée de l'église

Digitized by Google

romaine! Voilà cette discipline si admirable, à laquelle se laissent prendre tant d'âmes simples, dignes d'un meilleur sort malgré leur cécité ! Et les ultramontains accusent les autres communions chrétiennes de n'être que « le royaume divisé » dont parle l'Evangile! Qu'ils ouvrent donc une bonne fois les yeux sur eux-mêmes : ils verront qu'ils sont rongés intérieurement, non-seulement par la division, mais encore par l'hypocrisie.

Démontrons maintenant comment ceux des membres de l'ancienne école dite *catholique libérale* qui croient les nouveaux dogmes sont morts au libéralisme, et comment ceux qui les acceptent sans les croire sont morts même au catholicisme romain.

Digitized by Google

VI

Comment croire intérieurement les nouveaux dogmes, c'est rompre forcément avec le libéralisme.

Rien n'est plus facile à démontrer que l'incompatibilité absolue qui existe entre le catholicisme du concile du Vatican et le libéralisme.

Que l'on se dise catholique selon les décrets de ce concile, et que l'on combatte les principes libéraux, rien n'est plus logique. Que l'on fasse profession de libéralisme, et que l'on s'insurge soit contre l'œcuménicité de ce concile, soit contre les nouveaux dogmes, rien n'est plus logique encore. Mais que l'on veuille concilier à la fois le libéralisme, le concile, l'infaillibilité et la toute-puissance papales, que l'on prétende en un mot pouvoir être encore catholique romain et libéral, c'est manquer de logique et se faire illusion à plaisir.

En effet, est-il possible d'être libéral sans affirmer et sans pratiquer, pour soi et pour les autres, la liberté de conscience, la liberté de réunion, la liberté de la parole, la liberté de la discus-

Digitized by Google

sion, la liberté de la presse, la liberté du vote? Non.

Est-il possible d'être libéral sans maintenir les lois traditionnelles et la constitution contre l'arbitraire du chef qui voudrait les violer à son bénéfice personnel? Non.

Or, n'est-il pas de la dernière évidence qu'au concile du Vatican toutes ces libertés ont été violées? N'est-il pas de la dernière évidence qu'au concile du Vatican le règlement imposé par le pape a rompu avec toutes les traditions, annihilé les droits des évêques, et violé la constitution même de l'Eglise dans ses principes les plus essentiels?

Actuellement la minorité qui a fait sa soumission n'*ose* pas le reconnaître officiellement. Mais, quand cette même minorité était à Rome, en face de la majorité, sous le coup des violences qui lui étaient faites, n'était-elle pas la première à crier au monde qu'on violait ses droits les plus sacrés par l'arbitraire le plus tyrannique? Il suffit de relire et ses lettres publiques, et ses lettres privées, et ses protestations officielles. Qui donc a changé depuis ce temps? Sont-ce les événements et les violences d'alors? Non. Donc c'est la minorité. Donc le concile reste et restera à jamais ce qu'il a été, à savoir, la violation des principes mêmes du libéralisme. Par conséquent, qu'ils cessent de prétendre être logiques, ceux qui veulent être libéraux et qui en même temps acceptent comme œcuménique, comme saint, comme

Digitized by Google

rempli de la présence et de l'assistance de Dieu, ce concile du Vatican, qui a nié par ses actes mêmes et dans la mesure la plus complète les principes les plus essentiels du libéralisme.

De plus, est-il possible d'être libéral sans affirmer et sans pratiquer la décentralisation? Non.

Est-il possible d'être libéral sans attaquer le gouvernement absolu de tous par un seul? Non.

Or, qu'est-ce que les dogmes de l'infaillibilité personnelle et de l'omnipotence personnelle du pape, sinon la centralisation et l'absolutisme au nom de Dieu, et cela, non-seulement pour le gouvernement disciplinaire des actes extérieurs, mais encore pour le gouvernement dogmatique, obligatoire, des consciences elles-mêmes? Evidemment, si le pape est infaillible, s'il a une juridiction absolue sur tous et sur chacun, il ne s'agit plus dans l'Eglise de décentralisation quelconque ni de gouvernement de l'Eglise par elle-même; mais le pape, à lui seul, peut régler la croyance des âmes et, par conséquent, gouverner les consciences. Et cela est si vrai, que, dès qu'il parle comme chef de l'Eglise à tous les fidèles, il n'y a plus à discuter ni à attendre le jugement des évêques; les évêques eux-mêmes seraient hérétiques *ipso facto*, s'ils se permettaient le moindre doute sur la parole officielle du pape.

Que l'on ne dise pas que le pape n'est pas infaillible absolument, sous prétexte que, d'après le con-

Digitized by Google

cile du Vatican, il ne l'est qu'*ex cathedra* et que ces mots *ex cathedra* impliquent essentiellement une condition. Dire que le pape est infaillible *ex cathedra*, c'est dire littéralement qu'il est infaillible, quand il parle du haut de la chaire de saint Pierre. Or, il parle du haut de la chaire de saint Pierre, quand il parle comme chef de l'Eglise à toute l'Eglise. Toutes les conditions énumérées par les théologiens pour que le pape parle *ex cathedra*, se résument donc dans celle-ci : qu'il parle *comme chef de l'Eglise à toute l'Eglise*. C'est l'enseignement positif de la cour de Rome ; et il est parfaitement fondé, attendu que, lorsque le pape parle comme chef de l'Eglise à toute l'Eglise, il parle *ipso facto* du haut de sa chaire, sa chaire étant le signe même de l'autorité doctrinale qui lui convient comme chef de l'Eglise : parler *ex cathedra* et parler comme chef de l'Eglise à toute l'Eglise, sont des locutions nécessairement synonymes. Donc, lorsque le pape parle comme chef de l'Eglise à toute l'Eglise, il est ABSOLUMENT infaillible. Le décret dogmatique du concile n'apporte ni condition ni restriction. Il déclare que le pape est infaillible lorsqu'il parle *ex cathedra*, « c'est-à-dire lorsqu'il enseigne comme pasteur et comme docteur tous les chrétiens, *id est*, *cum omnium christianorum pastoris et doctoris numere fungens*... » Ce décret est donc formel, et quiconque le prendrait dans un sens restrictif ou conditionnel,

Digitized by Google

tomberait logiquement sous l'anathème, quel qu'il fût. Qui ne voit, dès lors, que ces mots *ex cathedra* sont là uniquement pour faire illusion aux bonnes âmes; que dans la pratique ils sont absolument sans valeur; et qu'il suffit parfaitement, aux yeux de tous les sincères romanistes, qu'une chose soit dite par le pape pour qu'elle vienne du ciel en droite ligne? Mgr Guibert, à propos d'une lettre que lui écrivit le pape, n'a-t-il pas dit dans son Mandement de prise de possession du siége archiépiscopal de Paris : « Ces paroles du Vicaire de Jésus-Christ fortifient notre cœur. Nous les avons reçues comme *descendues du ciel*, PUISQU'*elles nous viennent de ce grand pape* (1). » Telle sera, pratiquement, l'interprétation de l'*ex cathedra*, même par les évêques.

C'est donc une nouvelle illusion, de croire le pape infaillible uniquement dans les matières de foi.

Le décret du concile ne supporte pas cette nouvelle distinction, et aucun romaniste n'a le droit de diminuer l'étendue de sa signification naturelle. Le décret enseigne expressément que le pape est infaillible touchant la foi et les mœurs, *de fide vel moribus*. Or, on sait ce que le pape, la cour de Rome, les évêques, les théologiens non suspects, entendent par *mœurs*. Tous professent que la puissance du pape, qui est la puissance même de l'Eglise,

(1) P. 9.

Digitized by Google

a pour domaine, non-seulement le strict surnaturel, mais tout ce qui, dans l'ordre naturel, se rapporte à la révélation, à la foi, à la grâce, en un mot à l'Eglise. Or, dira-t-on que les rapports de l'Eglise et de l'Etat, de la raison et de la foi, de la nature et de la grâce, ne touchent pas l'Eglise et n'appartiennent pas aux mœurs? Dira-t-on que l'Eglise peut être indifférente aux enseignements et aux actes, soit de l'Etat, soit de la raison, soit de la nature? Evidemment non. Voilà donc le pape infaillible, non-seulement dans les matières strictement surnaturelles, mais dans l'ordre politique, dans l'ordre philosophique et scientifique, dans l'ordre civil, en un mot, dans l'ordre naturel tout entier, en tant qu'il touche à l'ordre surnaturel. C'est ce que l'on entend en théologie, lorsqu'on dit que le pape est infaillible dans la définition des questions *de fide et de moribus*. Non, il ne faut point s'abuser; de même que, d'après la théologie (catholique) romaine, le surnaturel touche à tout dans la nature et dans la société, ainsi tout dans la nature et dans la société touche au surnaturel et à l'Eglise. Parler de séparer l'Eglise et l'Etat, la foi et la philosophie, la nature et la grâce, pour restreindre l'action de l'Eglise à la foi et à la grâce, et pour la bannir des sphères si importantes de la politique, de la philosophie et de la morale, c'est se mettre en antagonisme avec Rome et avec le pape.

Digitized by Google

D'ailleurs, tout débat sur ce point est maintenant impossible. Si le pape est infaillible *ex cathedra*, la bulle de Paul IV est nécessairement de foi; car dans cette bulle le pape parle comme chef de l'Eglise à toute l'Eglise. Il en appelle, en effet, « A LA PLÉNITUDE DE SON POUVOIR APOSTOLIQUE, » et il y prétend « DÉCRÉTER ET DÉFINIR. » S'il ne parlait pas *ex cathedra* quand il s'entoure de tant de solennité et qu'il emploie un langage aussi net et aussi absolu, à quelle solennité et à quel langage devrait-il donc avoir recours pour parler *ex cathedra?* Cela est tellement vrai qu'il n'est actuellement aucun catholique romain, même prétendu libéral, qui ose rejeter cette bulle et déclarer non défini ce que le pape y a défini.

Or, voici ce qui est enseigné dans cette bulle : « Considérant que le pontife romain possède la plénitude de la puissance sur tout royaume et toute nation, et que, seul sur la terre, il juge tout et n'est jugé par qui que ce soit... Nous, dans la plénitude de la puissance apostolique, nous sanctionnons, établissons, décrétons et définissons par la présente constitution *qui doit valoir à perpétuité*, que toutes personnes, évêques ou cardinaux et autres, princes, rois ou empereurs, qui seront convaincus de schisme ou d'hérésie, outre les peines spirituelles susdites (excommunication), encourent *par le fait même et sans autre procédé juridique*,

Digitized by Google

la perte de tout honneur, de tout pouvoir, de toute autorité, de toute principauté, duché, royaume, empire, et seront *à jamais* inhabiles et incapables de les reprendre. Mais, de plus, ils doivent être tenus pour relaps... Dès lors, ils doivent être livrés au bras séculier, afin d'être punis par les peines de droit... Quant à ceux qui oseront recevoir, défendre, favoriser les susdits condamnés, leur accorder confiance, entrer dans leurs doctrines, ils encourront eux-mêmes *ipso facto* la sentence d'excommunication. Ils seront déclarés *infâmes,* ils seront *privés de tout droit*, du droit de témoigner, de tester, d'hériter. *Personne ne leur doit rien* et n'est tenu de leur répondre en rien. S'ils sont juges, leurs sentences sont nulles; avocats, leur patronage ne peut être reçu; notaires, les actes ou instruments faits par eux sont non avenus et dénués de toute valeur; s'ils sont évêques, patriarches, primats, princes ou rois, leurs propriétés, leurs domaines, leurs royaumes sont du domaine public et livrés au premier occupant, pourvu que l'occupant soit dans la foi, l'unité, l'obéissance de la sainte église romaine... Qu'aucun homme n'ose s'opposer en aucune manière à ce décret, sous peine d'encourir l'indignation du Dieu tout-puissant et celle des apôtres saint Pierre et saint Paul. »

Cette traduction est du P. Gratry : il a eu beau déclarer qu'il l'effaçait; elle reste.

Digitized by Google

Or, cette doctrine de Paul IV parlant *ex cathedra*, est-elle assez nette, assez formelle?

Evidemment ceux-là seuls qui ne veulent pas voir, peuvent vouloir encore concilier le libéralisme et le catholicisme romain. Le catholicisme romain, qui prétendrait s'allier au libéralisme, serait un faux catholicisme romain. Les romanistes hongrois viennent de le déclarer publiquement par le comte Albert Apponyi, qui enseigne dans son programme, aux applaudissements des autres journaux romanistes, que les doctrines du *Syllabus* sont non-seulement opposées au libéralisme, mais sont encore « les seules légitimes pour le combattre, » et que « leur abandon équivaudrait à un abandon *de la foi* (1). » D'ailleurs le pape et tous les théologiens de la cour de Rome sont du même avis et le proclament publiquement et à satiété, et ils ont raison. En définitive, si quelqu'un a le droit d'interpréter le catholicisme du pape, c'est bien lui et ses théologiens officiels.

Récuserez-vous l'autorité du cardinal Litta, un des vôtres, s'il en fut à Rome? Or, ce cardinal, dans sa huitième Lettre sur les quatre articles du clergé de France, après avoir constaté les dépositions et confiscations opérées par l'église romaine au troisième et au quatrième concile de Latran, ainsi qu'au

(1) Voir le *Magyar Allam*, la *Correspondance de Genève*, l'*Univers* du 20 janvier 1872.

Digitized by Google

concile de Lyon sous Innocent IV, ne déclare-t-il pas que faire reposer ce pouvoir de déposition et de confiscation, soit sur l'esprit erroné du temps, soit sur une concession faite à l'Eglise par les souverains eux-mêmes, est une opinion dénuée de toute valeur; qu'Innocent IV, dans sa sentence, se fonde, pour agir ainsi, uniquement sur le pouvoir accordé par Jésus-Christ au pape (1); et que les meilleurs théologiens ne peuvent expliquer sérieusement tous ces faits que par un légitime pouvoir de l'Eglise et du pape, venant de Dieu même?

Non, vous ne serez pas plus habiles que le cardinal Litta, si vous voulez être aussi sincères que lui. Vous qui justifiez le concile du Vatican, oserez-vous attaquer les faits et gestes doctrinaux des trois conciles précités, conciles que vous tenez pour œcuméniques? Vous qui faites profession de croire à l'avance tout ce qu'enseigne Pie IX, comme pasteur et docteur universel, oserez-vous rejeter les enseignements qu'ont proclamés Innocent IV, Boniface VIII, Paul IV, comme pasteurs et docteurs non moins universels que Pie IX? Or, ces enseignements, nous les connaissons : ils sont la condamnation la plus explicite de toute doctrine libérale. Donc, vous qui ac-

(1) « Cum Jesu Christi vices, licet immeriti, teneamus in terra, nobisque in B. Petri apostoli persona sit dictum : quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cœlis, et quodcumque solveris super terram erit solutum et in cœlis... »

Digitized by Google

ceptez dans votre esprit et dans votre conscience les nouveaux dogmes de l'infaillibilité et de l'omnipotence personnelles du pape, vous devez du même coup bannir de votre esprit et de votre conscience tous les principes du libéralisme. Vous pouvez bien vous faire illusion avec des jeux de mots et des interprétations puériles; mais vous convaincre par des raisons solides, vous ne le pourrez jamais.

Digitized by Google

VII

Comment se soumettre aux nouveaux dogmes sans les croire intérieurement, c'est rompre forcément avec le catholicisme romain.

Il est donc constaté que ceux qui veulent rester catholiques dans le sens romain, ne peuvent plus être libéraux.

Constatons maintenant que ceux qui veulent rester libéraux ou qui ne croient pas intérieurement les nouveaux dogmes, ne peuvent plus être catholiques romains.

Faut-il rappeler que se soumettre dans les choses de *discipline,* c'est simplement *obéir;* que se soumettre dans les choses de *foi*, c'est *croire;* que celui qui ne croit pas les choses de foi, a beau se soumettre extérieurement et le proclamer sur tous les tons; qu'au fond, cette soumission, n'étant pas la foi, n'est pas la soumission catholique?

Ces notions sont élémentaires.

Donc, ne pas croire les décrets du concile du Vatican, c'est en faire des décrets purement discipli-

Digitized by Google

naires et nullement des décrets dogmatiques; par conséquent, c'est se mettre en opposition formelle avec ce même concile, qui ne les a pas proclamés comme des décrets disciplinaires, mais comme des décrets dogmatiques qu'il faut croire sous peine d'hérésie et d'anathème.

De plus, ne pas croire les décrets du concile du Vatican, c'est déclarer, par le fait, ou bien que l'infaillibilité de l'Eglise ne réside pas dans l'unanimité du pape et des évêques, ou bien que l'unanimité du pape et des évêques, touchant les dogmes du Vatican, n'est pas suffisamment valide pour que ces dogmes soient réellement des dogmes. Il n'y a pas de milieu entre ces deux propositions : car, si, d'une part, l'unanimité du pape et des évêques suffit, en principe, pour valider la proclamation d'un dogme, et si, d'autre part, l'unanimité du pape et des évêques, touchant les dogmes du Vatican, est, de fait, dans les conditions requises, il est évident que ces dogmes sont réellement des dogmes, et, par conséquent, que celui qui ne les croit pas est réellement hérétique.

Or, dira-t-on que l'unanimité du pape et des évêques, touchant les dogmes du Vatican, n'a pas les conditions nécessaires pour être valide? Quelles sont donc les conditions qui lui manquent? Cette unanimité n'est-elle pas complète? n'est-elle pas officielle et formulée authentiquement? Dira-t-on

Digitized by Google

qu'elle ne s'est pas produite librement; que le pape, vieillard faible et accaparé par les ultramontains, n'est pas responsable de tout ce qu'on lui fait faire; que les évêques de l'opposition ont envoyé, il est vrai, leur adhésion aux nouveaux dogmes, mais sous une pression morale qui l'annule?

A cet argument il serait facile de répondre que le pape, bien que circonvenu par les Jésuites et affaibli par l'âge, est d'un caractère suffisamment personnel pour être libre dans sa pensée et dans l'expression de sa pensée; que, dans le fond, il peut manquer de dignité, mais non de liberté; qu'il serait aussi puéril de songer à invalider ses actes religieux que de vouloir invalider ses actes civils et privés; qu'il est parfaitement en mesure, s'il le veut, de rompre avec ses amis d'aujourd'hui, comme il a rompu avec ses amis d'autrefois; que, s'il ne le fait pas, c'est qu'il se croit avec eux dans la vérité; que sa conduite, aux yeux de tous ceux qui le connaissent, procède du fanatisme et non de l'impersonnalité.

Il serait facile de répondre que les évêques, eux aussi, jouissent d'une liberté plus que suffisante pour accomplir un acte moral et valide; qu'autant au concile ils étaient dans l'impossibilité d'exprimer et de défendre scientifiquement leurs idées, autant dans leurs diocèses ils sont libres pour réfléchir sur leurs devoirs et pour les pratiquer; qu'à prendre les choses au pire, en supposant que, pour agir suivant

Digitized by Google

leur conscience et pour refuser leur adhésion au concile, ils aient été obligés de soutenir une lutte avec leur clergé ou même de donner leur démission, de telles mesures ne sont pas tellement douloureuses qu'on puisse accuser un évêque de n'avoir plus ni la liberté de son âme, ni la responsabilité de ses actes, dès qu'il se sent dans l'obligation de se résigner, de par la volonté de Dieu, à les prendre et à en subir les conséquences; que, du reste, les évêques de la minorité savaient très-bien qu'en continuant dans leurs diocèses l'attitude qu'ils avaient prise au concile, ils rendaient impossible l'unanimité morale requise dans les décrets dogmatiques, et se prêtaient une force mutuelle qui leur permettait parfaitement de lutter même contre leur clergé, dont ils sont, en définitive, les chefs, et même, de fait, les maîtres, au point de vue administratif.

Oui, le décret du pape et les adhésions des évêques sont des actes suffisamment libres et conséquemment valides. Si l'on devait invalider un tel décret et de telles adhésions, que d'autres décrets et que d'autres adhésions ne devrait-on pas invalider également dans l'histoire de l'Eglise! Les partisans de cette objection, s'il en était en France, reculeraient eux-mêmes devant le travail de critique qu'ils auraient à faire sur les dogmes du passé, s'ils devaient être logiques avec cette volonté d'invalider le décret

Digitized by Google

du 18 juillet 1870 et les adhésions épiscopales qui l'ont suivi. Si donc tant d'autres décrets et tant d'autres adhésions sont valides à leurs yeux, ils n'ont aucun droit à protester dans la circonstance présente. D'ailleurs, ni le pape ni les évêques ne toléreraient un catholique romain qui se permettrait actuellement de déclarer invalides, pour quelque motif que ce fût, leur proclamation et leur acceptation des nouveaux dogmes.

Si donc l'ancienne école dite *catholique libérale* voulait ne pas croire intérieurement les nouveaux dogmes, elle n'aurait, pour légitimer sa non-croyance, qu'une seule ressource, celle de nier que l'infaillibilité de l'Eglise fût dans l'unanimité pure et simple du pape et des évêques. En agissant ainsi, de concert avec les anciens catholiques, elle serait dans le vrai : car l'ancienne doctrine catholique place l'infaillibilité de l'Eglise dans l'Eglise *entière*, et non pas dans le jugement fantaisiste de la partie de l'Eglise qu'on appelle les évêques et le pape.

Mais les catholiques libéraux dont nous parlons, regardent comme un principe sacré et indiscutable, que l'unanimité pure et simple du pape et des évêques dans la proclamation d'un dogme constitue l'infaillibilité même de l'Eglise. Dès lors, ils sont inexcusables à leurs propres yeux, lorsqu'ils ne croient intérieurement ni à l'œcuménicité du concile du Vatican, ni aux dogmes de l'infaillibilité et de

Digitized by Google

l'omnipotence personnelles du pape. De fait, ce faux principe est considéré comme sacré et indiscutable par toute l'église romaine actuelle; et les anciens catholiques qui le nient, soulèvent contre eux le *tolle* de l'anathème, et de la part du pape et de la part des évêques unis au pape.

Donc il est parfaitement évident que ne pas croire intérieurement les nouveaux dogmes, soit en déclarant invalides les adhésions des évêques de l'opposition, soit en niant que l'infaillibilité de l'Eglise réside dans l'unanimité pure et simple du pape et des évêques, c'est se séparer complétement de l'église romaine.

Quelques partisans de l'ancienne école libérale ont encore la simplicité d'espérer qu'à la mort de Pie IX, à la vue des ruines du pouvoir temporel et des troubles de l'Europe, le concile pourra revenir sur ses décisions. Le concile n'est pas fini, disent-ils; donc il pourra interpréter dans un sens libéral les décrets dogmatiques en question. Les ultramontains eux-mêmes le craignent; il y a sur ce point un curieux aveu d'un des chefs les plus illustres de l'ultramontanisme en Belgique : donc, ajoutent-ils, attendons, et répétons en chœur ces paroles de M. Veuillot : « On veut espérer encore que tout ce qui survient en ces jours néfastes est imbécile et caduque, et passera; qu'il y a une France qui en est humiliée et contaminée, mais non entamée, et qui n'ignore pas

Digitized by Google

qu'on la déshonore; que cette France, malgré tout, refuse d'apostasier; qu'elle se lèvera, qu'elle secouera les nains infirmes qui se sont introduits dans son giron pour le gâter, et qui, cela fait, ne *savent plus que faire*. On se berce de ces attentes, et l'excès même de l'horreur fait d'une certaine manière supporter l'excès expiatoire de l'humiliation (1). »

C'est une illusion naïve, à laquelle ne croient même pas ceux qui cherchent à s'en bercer. Que les ultramontains les plus illustres soient effrayés des résultats que produit déjà et que produira encore leur révolution dogmatique et gouvernementale; que privés à jamais des ressources du pouvoir temporel du pape, ils avouent que le règne des doctrines ultramontaines est fini dans les âmes sérieuses, et qu'à la mort de Pie IX on s'efforcera d'arrondir les côtés anguleux des questions, cela est vrai. Mais que l'on supprime les fameux décrets dogmatiques ou qu'on les interprète dans un sens libéral qui les supprime, cela n'est pas possible, d'abord parce que ces décrets sont d'une évidence telle, que la moindre interprétation libérale ne serait plus une interprétation, mais une dénégation formelle, un véritable contre-sens; ensuite, parce que les évêques, en excommuniant les anciens catholi-

(1) *Univers* du 24 juillet 1871.

Digitized by Google

ques et en les traitant comme hérétiques, se sont suffisamment engagés pour ne plus revenir décemment sur leurs excommunications et leurs anathèmes; enfin, parce que, si les évêques, après une unanimité aussi complète, se permettaient de corriger les décrets votés ou approuvés par eux, c'en serait fait de tous les autres conciles d'Occident, lesquels, en définitive, sont loin d'avoir obtenu une unanimité comparable à celle du concile du Vatican.

Donc, lorsque Pie IX mourra, il se fera simplement un changement de personne sur le siége papal; mais tout changement de doctrine et de foi est désormais absolument impossible. Tant qu'il sera enseigné que l'infaillibilité réside dans l'unanimité du pape et des évêques, il sera acquis, en effet, que les décrets du concile du Vatican sont des décrets *dogmatiques*. Par conséquent, quiconque essayerait de les corriger et d'en altérer le sens de quelque manière que ce fût, serait hérétique. Et si le pape lui-même — hypothèse impossible pour les infaillibilistes — voulait revenir sur ces décrets, il serait *ipso facto* hérétique et cesserait à l'instant d'être pape.

C'est pourquoi le catholicisme romain libéral, tel qu'on le conçoit en France, avec le principe dogmatique que l'accord du pape et des évêques suffit pour constituer l'infaillibilité, est mort, sans aucun espoir de résurrection.

Digitized by Google

C'est en vain qu'en pareille matière les *diplomates* se réfugient dans leur théorie du mensonge officiel, et les *silencieux* dans celle du mutisme.

Le principe de cette double conduite n'est ni l'amour du vrai ni l'amour du bien, mais simplement la lâcheté de l'égoïsme. Ceux qui sont pauvres ne veulent pas perdre leur place, et ceux qui sont riches ne veulent pas compromettre la tranquillité et la considération dont ils jouissent. « *Omnes quæ sua sunt quærunt, non quæ sunt Jesu Christi,* tout le monde cherche à faire ses affaires, et non celles du Christ (1). » Si saint Paul parlait ainsi dans un temps où l'on savait mourir pour sa foi, que ne dirait-il pas dans le nôtre, où l'on ne cherche qu'à sauver, non pas son âme, non pas sa dignité, mais son bien-être, sa position ! Oui, certes, ce dogme de l'infaillibilité et de l'omnipotence du pape a été bien défini, lorsqu'on l'a appelé : « le dogme de la faim, *hungerdogma.* »

Si l'on disait d'Erasme, non à cause de son esprit, mais à cause de son égoïsme : « *Erasmus est homo pro se*, Erasme est homme pour lui, » quel mépris ne doit-on pas ressentir pour la conduite de ces libéraux *diplomates* qui n'ont d'habileté, d'esprit, de courage, que pour leurs petits intérêts personnels, et qui, pour rester romains, consentent à devenir malhonnêtes ! Non, de tels hommes ne sont pas des

(1) *Epître aux Philippiens*, ch. II, v. 21.

Digitized by Google

diplomates, mais des fourbes, et, pour dire le mot en usage parmi eux, des farceurs. Ce ne sont pas des prudents, ce sont des traîtres. Ils ne croient à rien pour mieux rire de tout. Au lieu de proportionner la vérité aux intelligences, ils la faussent. C'est le machiavélisme transporté dans les choses de Dieu; c'est la doctrine du but justifiant les moyens, introduite à la place de la doctrine des moyens corrompant le but.

Non, il n'est ni loyal ni chrétien de proclamer publiquement tel chef « glorieux et immortel, » quand on pense qu'il n'est que tristement glorieux, et que les malheurs causés par lui seront ses seuls titres à l'immortalité.

Non, il n'est ni loyal ni chrétien d'adresser publiquement à Pie IX les éloges les plus pompeux, quand dans le secret on ne lui inflige que des blâmes.

Non, il n'est ni loyal ni chrétien d'adhérer publiquement à ses moindres caprices comme à des décisions sacrées, quand dans l'intimité on traite ses décisions de caprices ridicules.

Non, il n'est ni loyal ni chrétien de saluer publiquement comme œcuménique un concile, que, dans sa conscience et dans ses conversations privées, on considère comme un conciliabule ourdi dans l'intrigue et accompli par la violence et par l'escamotage des votes.

Digitized by Google

Que l'on ne prétexte pas qu'il ne faut pas résister au successeur de saint Pierre : saint Paul résista à saint Pierre lui-même, et saint Paul, certes, n'était point un mauvais catholique. Que l'on ne dise pas non plus qu'il suffit de lui résister intérieurement, mais qu'extérieurement il est permis de chanter son infaillibilité : une telle conduite n'est que l'hypocrisie pratique, érigée en principe. C'est ainsi que le septicisme s'engendre dans les esprits et l'abâtardissement dans les caractères. Bref, l'usage que l'on fait de la distinction de l'homme privé et de l'homme public est profondément immoral. Tout homme, pour être honnête, à plus forte raison pour être chrétien, doit être un ; tout son être doit rester d'accord ; et la moitié de lui-même ne doit pas dire *oui*, quand l'autre moitié dit *non*.

Quant aux libéraux *muets*, ils pensent se justifier en disant que, s'il ne faut jamais parler contre sa pensée, il ne faut pas non plus toujours dire toute sa pensée. Mais ils n'y réussiront pas. Car, s'il est permis de se taire en temps inopportun, il ne l'est plus en temps opportun. Quand la parole est un devoir, le silence devient un crime ; et la simple honnêteté consiste alors à penser tout haut, parce qu'alors ne pas dire la vérité entière, c'est ne pas la dire vivante, et que ne la donner qu'à doses homœopathiques aux intelligences avides et bien portantes, c'est les faire périr. Dans de telles circonstances, en effet,

Digitized by Google

voiler la vérité, ne fût-ce que par le silence, n'est-ce pas la faire ressembler à l'erreur? La peur dans l'affirmation des choses divines, n'est-elle pas un acheminement à l'incrédulité ou à l'apostasie? La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère? Qu'est-ce que l'amour de Jésus-Christ, de son Evangile et de son Eglise, quand cet amour se perd en calculs intéressés? Les apôtres n'ont-ils pas crié sur les toits ce que leur Maître leur avait enseigné à l'oreille? Et vous, libéraux muets, vous n'osez même pas enseigner à l'oreille ce que Jésus-Christ a prêché ouvertement! Que diriez-vous des premiers chrétiens, si, amenés par César devant les idoles, ils avaient dit : « J'accepte tes dogmes, » tout en se réservant de ne les pas croire intérieurement? Les appelleriez-vous des martyrs? En vérité, c'eût été commode. Nous, anciens catholiques, nous les appellerions des renégats!

Aujourd'hui plus que jamais nous répéterons ce que Mgr Parisis écrivait en 1844 à M. de Montalembert : « Ce qui redouble l'audace des méchants, c'est le silence et la timidité des hommes de bien. Ce qui fait que, dans ces réunions importantes, la fermentation des passions irreligieuses finit par corrompre presque toute la masse, c'est que ceux mêmes qui ont de la foi, ceux mêmes qui, pour leur propre compte, la mettent en pratique, n'ont pas le courage d'opposer ouvertement au mal la pureté des saines doctrines. Jamais peut-être cette triste

Digitized by Google

vérité ne fut plus palpable que maintenant, et aussi, grâce à cette fatale prudence humaine, jamais le mal ne fut plus hardi (1). » C'est maintenant que cette dernière phrase a toute son application; car, en 1844, Mgr Guibert était à la veille de lancer un de ses célèbres Mandements contre le parti ultramontain, tandis que maintenant il est un des chefs de ce même parti, jadis anathématisé par lui.

Direz-vous que vous êtes d'accord avec nous sur le principe de l'obligation d'affirmer sa foi quand il y a nécessité, mais que, selon vous, il n'y a pas présentement nécessité de parler contre les nouveaux dogmes? Direz-vous que cette tâche n'est pas la vôtre, mais celle de la génération future, laquelle vivra probablement dans des jours meilleurs?

Et si elle allait être condamnée à des jours pires?... Et c'est sur ce *peut-être* que vous vous reposez pour abandonner au gré des événements les destinées de la foi dans votre pays! Comment! vous voulez que la génération actuelle garde le silence, et que la génération prochaine, qui, au lieu d'avoir été témoin comme vous des intrigues qui nous ont indignés, aura été élevée, grâce à votre mutisme, dans les plus purs principes de l'ultramontanisme, ait le courage de se lever et de protester contre ce que, vous, vous acceptez? Une telle prétention n'est-elle pas contraire à toutes les données du bon

(1) *Cas de conscience*, p. 287.

Digitized by Google

sens pratique? Non, cette protestation future dont vous parlez, vous n'y croyez pas, avouez-le. Vous savez bien qu'après la conclusion des conciles de Florence et de Trente, il y a eu des catholiques prétendus libéraux, qui, eux aussi, ont refusé de croire intérieurement à l'œcuménicité de ces conciles et qui extérieurement ont à peine protesté contre elle. Ils attendaient, eux aussi, une heure plus favorable. Eh bien! cette heure plus favorable a-t-elle jamais sonné? Non. Et quand ces libéraux muets sont morts, la génération dans laquelle ils avaient mis leur espoir s'est-elle levée contre cette œcuménicité? Nullement. Et c'est ainsi que tout a été consommé. Evidemment il en sera de même du concile du Vatican et de ses dogmes. Si donc vous voulez que la génération future proteste contre eux publiquement, commencez dès maintenant par protester vous-mêmes. Oui, sachez-le, se taire actuellement, c'est préparer un silence éternel, et par conséquent, c'est trahir ce que vous, libéraux muets, vous regardez encore comme la vraie foi. Donc, alors même que vos personnes ne seraient pas encore poursuivies comme réfractaires ou comme suspectes, la seule attitude véritablement catholique, c'est la parole énergique et franche, parce que quelque chose de plus grand que vos personnes et qui doit vous importer davantage, la foi elle-même, est déjà en butte aux attaques de l'ennemi.

Digitized by Google

VIII

Donc l'ancienne école dite *catholique libérale* est morte.

De ce qui précède il résulte évidemment que quiconque veut être réellement catholique romain ne peut plus logiquement être libéral, et que quiconque veut être réellement libéral ne peut plus être catholique romain. Donc, évidemment, le catholicisme libéral est mort dans l'église romaine. Et quand M. Veuillot nous parle du « lait caillé » de M. de Falloux et de l'ancienne école dite *catholique libérale*; il a parfaitement raison.

Du reste, si quelqu'un est compétent dans l'église romaine pour juger cette question, c'est bien le chef de cette église, son docteur suprême. Or, le pape ne répète-t-il pas, à chaque occasion et à qui veut l'entendre, que les catholiques qui affichent encore des prétentions au libéralisme ne sont pas de vrais catholiques romains? Le 7 novembre 1871, dans une audience publique, n'a-t-il pas dit : « Les catholiques *libéraux*, les catholiques comme M. Co-

Digitized by Google

chin, oh! ceux-là, je ne les porte pas dans mon cœur (1). » Le pape trouve-t-il que M. Cochin appartient à la catégorie des *diplomates*?

Quelque temps auparavant, dans une allocution publique, le pape, encore tout ému des incendies et des massacres de la Commune, n'a-t-il pas dit qu'il y avait en France un mal plus redoutable que la Révolution, plus redoutable que cette Commune dont les agents infernaux avaient saccagé Paris, et que ce mal si redoutable était le catholicisme libéral? On sait comment le journal épiscopal d'Orléans avait retranché cette phrase du discours du pape, sans doute dans le but d'être véridique, et comment il fut obligé d'avouer qu'elle avait bien été dite. Oui, ce bon pape, ce pape si doux, a trouvé que l'école actuelle de MM. de Broglie, de Falloux et Cochin était d'un catholicisme plus dangereux que celui de MM. Pyat, Vallès, Rigault, Ferré, Grousset, etc., et cela dans un moment où les ruines amoncelées par ces monstres fumaient encore!

Et l'on raconte (un témoin auriculaire) que M. de Broglie, faisant allusion au concile, aurait laissé échapper, à Londres, en 1871, ce mot triomphant: « Certes, nous l'avons échappé belle! » En vérité, l'on se demande à quoi M. de Broglie croit avoir échappé, lui et son école. Nous serions curieux de

(1) Nous tenons cette parole des personnes mêmes auxquelles elle a été dite.

Digitized by Google

savoir le principe libéral qui n'aurait pas sombré sous les décrets dogmatiques du concile du Vatican; ou bien M. de Broglie ne considérerait-il pas ces décrets comme dogmatiques et obligatoires en conscience?

Si l'ancienne école du *Correspondant* n'a, pour défendre son libéralisme, que les arguments formulés dans cette Revue en octobre 1871, par son théologien, M. Foisset, il faut avouer qu'elle n'ira pas loin, et que, si le pape a tort d'en considérer les membres comme des monstres pires que ceux de la Commune, il a parfaitement raison, pour peu qu'il leur reste encore quelque ombre de libéralisme, de les déclarer en dehors de l'église romaine autant qu'en dehors de son cœur. Ils auront beau faire, le seul catholicisme *romain* qui soit désormais orthodoxe est l'ultramontanisme; cette union, depuis le concile du Vatican et depuis l'adhésion de tous les évêques romains aux décrets de ce concile, est à jamais consommée : or, l'ultramontanisme est la contradiction même du libéralisme. Ni la théologie de M. Foisset, ni la diplomatie de M. de Broglie, voire même celle de M. Cochin, ne sauraient faire qu'il n'en soit pas ainsi. Par conséquent, si ces messieurs se disent catholiques *romains*, qu'ils cessent de se dire libéraux; et s'ils se prétendent libéraux, qu'ils cessent de se déclarer catholiques *romains*.

Il ne nous appartient ni de juger leurs consciences,

Digitized by Google

ni de dire s'ils CROIENT réellement les nouveaux dogmes ou s'ils les ACCEPTENT seulement extérieurement. Comme nous ne pouvons les juger que d'après leurs actes extérieurs, nous devons dire qu'en acceptant extérieurement les nouveaux dogmes, ils ont rompu extérieurement et avec le vrai libéralisme et avec le vrai catholicisme, pour rester extérieurement dans le romanisme ultramontain. C'est sur leur conduite extérieure que nous prononçons ; elle nous suffit pour que nous puissions répéter qu'ils sont morts comme vrais libéraux aussi bien que comme vrais catholiques. Le mot de Montalembert contre eux restera à jamais comme leur épitaphe : « Les soi-disant catholiques libéraux de France sont, à mes yeux comme aux vôtres, des prévaricateurs (1). »

Quelques-uns veulent encore se faire illusion, et disent : « L'ultramontanisme, c'est le parti de M. Veuillot ; or, nous ne sommes pas du parti de M. Veuillot ; donc nous ne sommes pas ultramontains, et, puisque nous ne sommes pas ultramontains, donc nous sommes toujours libéraux. »

Vous différez de M. Veuillot dans les procédés, c'est vrai : il est grossier, vous êtes polis ; il est furieux, vous êtes calmes. Mais c'est tout. La différence de doctrine, de dogme, de fond, n'existe pas ;

(1) Lettre de M. de Montalembert au P. Hyacinthe.

Digitized by Google

ou, s'il y en a une, c'est vous qui n'êtes pas catholiques *romains*. Mais, nous le répétons, il n'y en a pas ; jamais vous n'expliquerez, sans un contresens complet, les décrets du concile du Vatican dans un sens réellement libéral et réellement catholique. Donc l'ultramontanisme n'est pas seulement le parti de M. Veuillot, c'est le concile même, c'est le pape lui-même avec toute sa cour officielle et toutes ses congrégations. Or, vous êtes avec le pape, et avec ses congrégations, et avec ses évêques, puisque vous vous dites *romains*. Donc vous êtes ultramontains, quoique polis et sereins. Donc vous n'êtes plus libéraux.

D'autres affichent des airs philosophico-politiques, et prennent les choses de plus haut. Ils disent : « Au fond, la démocratie est une bonne chose. Or, tout ce mouvement ultramontain n'est pas autre qu'un grand mouvement démocratique : à l'exemple des communes qui, au douzième siècle, ont su s'affranchir de la tyrannie des seigneurs et conquérir leurs libertés, le clergé du second ordre d'aujourd'hui a su secouer le joug que les évêques faisaient peser sur lui, et entrer dans la voie de l'émancipation. Donc tout cela est libéral, et, en l'approuvant, nous restons fidèles à la doctrine libérale. »

Erreur ! D'abord, les communes d'autrefois, tout en ayant raison de lutter contre l'autocratie des seigneurs, ont eu tort de se jeter aveuglément dans

Digitized by Google

les bras de la royauté. En agissant de la sorte, elles ont déplacé le joug plutôt qu'elles ne l'ont secoué; leur maître, au lieu de s'appeler le seigneur, s'est appelé le roi. Sans doute, tout d'abord le joug du roi a été moins lourd que celui du seigneur, mais peu à peu il s'est appesanti davantage; et quand le roi a dit : « l'Etat c'est moi, » quand il s'est entendu avec les seigneurs pour confirmer et augmenter leurs priviléges au détriment des communes, la liberté de celles-ci était-elle bien considérable? Donc, on peut le dire, le mouvement des communes, libéral et démocratique d'abord, est devenu ensuite royaliste, centralisateur et absolutiste; et, finalement, elles en sont aujourd'hui à regretter beaucoup de libertés des anciens jours.

Il en est de même du clergé du second ordre d'aujourd'hui. Fatigué des taquineries des évêques, surtout depuis l'abolition des concours et des tribunaux ecclésiastiques, il a voulu briser l'autocratie de ses seigneurs les évêques; et pour cela, il a commis la même faute que les anciennes communes, il s'est jeté aveuglément dans les bras de son roi, le pape; il l'a proclamé monarque, puis monarque suprême, puis maître absolu, puis maître infaillible. Absorbé tout entier par sa haine contre les évêques qu'il voulait briser à tout prix, il s'est oublié lui-même; il n'a plus songé à ses droits, il a fait litière de ses libertés en même temps que de l'auto-

Digitized by Google

rité épiscopale, pour ne plus affirmer que les droits, les libertés et l'autorité omnipotente du pape.

En politique, il y a toujours la possibilité d'un retour sur soi-même; les sujets qui se sont donné un roi, qui ont applaudi à Louis XIV, peuvent ensuite le précipiter du trône et reprendre les droits qu'ils avaient aliénés. Mais en religion, quand le dogme est sanctionné par qui de droit, un tel retour n'est plus possible. Or, l'absolutisme papal est maintenant sanctionné par ceux qui, aux yeux de l'église romaine actuelle, sont les seuls dépositaires de l'autorité religieuse. Pour tout catholique romain, cet absolutisme est désormais un dogme, et un dogme aussi officiel que tous les autres dogmes *romains*. Toute réforme de cette église est donc impossible à quiconque veut rester dans son sein. Elle en est réduite, ou à rester ce qu'elle est, enfoncée dans l'absolutisme dogmatique et gouvernemental du pape, ou à s'abjurer elle-même, si elle veut se réformer. *Sint ut sunt, aut non sint!*

Dans un tel état de choses, le clergé du second ordre n'a donc rien gagné. Les évêques, au lieu de le dominer en leur nom, le domineront au nom du pape. Les évêques ne seront plus des seigneurs, libres d'être bons à leur gré; ce seront des vicaires du pape, des préfets du César spirituel. Ajoutez à cela qu'autrefois la diversité de la discipline dans les diocèses permettait, en faveur des simples prêtres, une cer-

Digitized by Google

taine mansuétude d'administration, qui maintenant, avec l'uniformité d'une même discipline pour tous les diocèses, ne sera plus possible. Le recours au pape était permis et même favorisé par Rome, lorsque les évêques avaient une autorité propre, autre que celle du pape; mais maintenant qu'ils n'ont plus qu'une autorité déléguée par le pape, maintenant qu'ils ne sont plus que ses propres vicaires, il est bien évident que la cour de Rome ne consentira pas à se surcharger de tous les cas d'appel qui pourraient lui venir du monde entier, et que les humbles desservants, à plus forte raison les simples vicaires, devront subir comme autrefois toutes les rigueurs de leur évêque.

Donc le mouvement ultramontain n'est nullement démocratique; il ne rétablit ni les prêtres ni les fidèles dans leurs anciens droits; il détruit simplement les droits des évêques au bénéfice du pape. C'est un mouvement papal dans le sens le plus autocratique du mot. C'est une révolution césarienne, dans laquelle l'ombre de la liberté n'apparaît même pas, et dont le but, déjà atteint dans les âmes ignorantes, superstitieuses ou serviles, est la substitution du pape à Jésus-Christ.

Et vous qui criez *hosannah!* vous osez encore vous appeler libéraux! Vous qui encensez ce César-dieu, vous osez vous appeler démocrates!... Allez, allez à Rome comme le mahométan va à la Mecque :

Digitized by Google

si Dieu est Dieu, à coup sûr le pape est son prophète, et quiconque adore le prophète, adore aussi le Dieu du prophète, et, par conséquent, adorant le prophète, qu'a-t-il besoin d'adorer le Dieu du prophète?... C'est ainsi que vous raisonnez ou que vous raisonnerez bientôt, et bon gré mal gré, il en sera de votre Vice-Dieu comme de tous les vice-empereurs; tous ces cousins viennent de la même souche; leur mère à tous est l'ambition : à les entendre, ils ne sont que les serviteurs très-humbles de leur maître; mais, en réalité, ils en sont les vrais maîtres. Donc, vous tous, libéraux du romanisme, vous n'êtes que les esclaves du pape infaillible, et, par conséquent, vous avez beau simuler la vie, c'est dans l'empire de la mort que vous êtes entrés!...

Digitized by Google

IX

Comment une réforme radicale est inévitable dans l'Eglise catholique d'Occident.

Une réforme radicale dans l'Eglise d'Occident est certainement inévitable.

Nous n'osons pas dire qu'elle soit prochaine, parce que l'Eternel est patient; et que les passions des hommes ont mille ressources secrètes pour entraver son œuvre de vérité et de justice. Cependant, d'une part, Dieu finit toujours par déjouer les complots des hommes : *Qui habitat in cœlis irridebit eos*. Et, d'autre part, la marche générale des événements en Europe, loin de retarder cette réforme, la rend de plus en plus nécessaire.

D'ailleurs, sans être éternels, nous sommes patients. Lorsqu'on a foi dans l'idée pour laquelle on se dévoue, lorsqu'on est convaincu de son triomphe dans l'avenir, qu'importent les années? qu'importent même les siècles? Le vrai soldat ne combat pas pour voir son triomphe et en jouir, mais pour l'assurer et en faire jouir le monde. A nous donc de

Digitized by Google

labourer, et à nos frères futurs de moissonner. Nous ne leur demandons qu'une chose : c'est, lorsqu'ils mangeront le pain de la joie, de se souvenir dans quelles larmes et par quels labeurs nous l'avons préparé. Nous ne nous plaignons pas : car, nous le savons, la joie qui se recueille sur la terre est éphémère ; la seule qui soit pleine et durable est celle qui se recueille dans le ciel ; et certes, nous saurons au besoin nous passer de celle-là, en attendant celle-ci.

Ce n'est donc pas l'époque à laquelle doit s'achever cette réforme qui doit nous préoccuper, c'est cette réforme même.

Encore une fois, cette réforme est nécessaire, inévitable.

En effet, ou bien l'on admet comme principe dogmatique que l'infaillibilité de l'Eglise réside *dans toute l'Eglise*, ou bien l'on tient pour indiscutable que cette infaillibilité réside *dans la simple unanimité du pape et des évêques*. Il n'y a pas de milieu sérieux entre ces deux propositions.

Or, dans l'un et l'autre cas, il est impossible que l'on n'arrive pas à une réforme radicale de l'Eglise catholique d'Occident.

Si l'on soutient que l'infaillibilité de l'Eglise réside dans *toute l'Eglise* et non-seulement dans ce qu'on appelle l'Eglise enseignante, il est évident que tout catholique a le droit de révoquer en doute

Digitized by Google

et même de rejeter, sans blesser aucunement la foi, tout ce qui n'est pas l'œuvre de *toute l'Eglise*. Bien plus, il en a non-seulement le droit, mais le devoir; car la confusion profonde qui règne dans les esprits sur ces matières, l'habitude d'attribuer à l'Eglise même, c'est-à-dire à toute l'Eglise, ce qui n'a été décrété et fait que par une partie plus ou moins considérable de l'Eglise, l'hostilité qui règne dans les consciences contre la religion par suite de cette confusion et de cette habitude, la nécessité urgente de mettre fin à cette hostilité par une élucidation franche et complète des questions religieuses, font un véritable devoir à tout homme compétent de se livrer dans la mesure de ses forces à ce travail de critique historique, dogmatique, morale et disciplinaire, et d'établir nettement et solidement, d'une part, ce qui est de foi *catholique* par décision de toute l'Eglise, et, d'autre part, ce qui n'est que simple opinion, n'étant pas enseigné comme de foi par l'Eglise entière.

Si, au contraire, on professe que l'infaillibilité de l'Eglise réside dans l'unanimité, soit morale, soit absolue du pape et des évêques, il est évident que l'œcuménicité du concile du Vatican, l'infaillibilité et la toute-puissance personnelles du pape sont des articles de foi que nul ne peut révoquer en doute sans tomber dans l'hérésie, puisque sur tous ces points l'unanimité absolue du pape et des évê-

Digitized by Google

ques est un fait public, officiel, authentique. Quiconque nierait ces articles de foi, ou bien serait hérétique, d'après le principe de l'infaillibilité résidant dans l'unanimité du pape et des évêques, ou bien devrait, pour n'être pas hérétique, revenir au premier principe ci-dessus énoncé, à savoir, que l'infaillibilité de l'Eglise réside dans l'Eglise tout entière.

Il n'y a plus à reculer. Le pape lui-même ne le saurait. Car, s'il permettait de critiquer le concile du Vatican, il faudrait qu'il permît de critiquer tous les autres, celui du Vatican ayant été sanctionné comme œcuménique par l'unanimité du pape et des évêques. S'il déclarait qu'il est loisible de restreindre par des explications libérales le sens naturel des décrets de ce concile, ne serait-il pas également loisible de restreindre de la même manière le sens naturel de tous les autres décrets dogmatiques des autres conciles? Evidemment, puisque c'est au seul et même titre que tous ces décrets passent pour dogmatiques. Attaquer l'unanimité du pape et des évêques sur un point, c'est laisser la faculté de l'attaquer sur tous les autres, parce que c'est déclarer manifestement qu'elle n'est pas la condition même de l'infaillibilité de l'Eglise. Dire que des décrets dogmatiques sanctionnés par cette unanimité ne sont que des décrets disciplinaires, que l'on peut ne pas croire dès qu'on se soumet extérieurement, c'est per-

Digitized by Google

mettre évidemment de ne plus croire les autres dogmes.

Si donc les ultramontains, pape et évêques en tête, veulent rester fidèles au principe qui est leur seule raison d'être ce qu'ils sont actuellement, ils sont dans la nécessité absolue de maintenir à jamais l'œcuménicité du concile du Vatican et l'obligation d'ACCEPTER EN CONSCIENCE; c'est-à-dire de CROIRE D'ESPRIT ET DE CŒUR, sous peine d'hérésie, d'excommunication, etc., tous ses décrets dogmatiques, particulièrement l'infaillibilité et la toute-puissance personelles du pape. De plus, dans l'avenir, tout pape devra nécessairement formuler ses bulles d'après ce même fond de doctrine, et renouveler par conséquent, comme enseignements divins et obligatoires en conscience, les enseignements contenus dans les bulles de ses prédécesseurs. Si les papes sont infaillibles, ils ne peuvent pas dans leurs bulles se contredire les uns les autres sur les mêmes sujets. Or, la subordination de la raison et de la science à la foi, c'est-à-dire à la parole papale, la subordination des États et des Empires à l'Eglise, c'est-à-dire à la puissance papale, ont déjà été enseignées, dans plusieurs bulles, comme des vérités divines, positivement *définies et obligatoires*: C'est donc dans ce sens, et dans ce sens seulement, que s'accentueront de plus en plus les enseignements des papes, quelque libéraux que puissent être ces papes personnellement, tant

Digitized by Google

qu'ils n'accepteront pas le principe de l'ancien catholicisme, à savoir, que l'infaillibilité de l'Eglise réside uniquement dans *toute l'Eglise*.

Or, n'est-il pas évident à tout homme intelligent que les doctrines catholiques romaines, toutes basées sur la double subordination dont nous venons de parler, sont en opposition radicale avec les principes les plus essentiels des sociétés modernes, avec le fond et la substance de la philosophie, avec la nature même de l'esprit humain et de la liberté humaine? Les rationalistes du *Siècle* et les ultramontains de l'*Univers* sont parfaitement d'accord en cela. C'est même cet accord qui est le point de départ de leur désaccord : car si les rationalistes du *Siècle* n'ont jamais voulu des doctrines ultramontaines, c'est parce qu'ils les ont toujours considérées comme la contradiction même des principes modernes, soit scientifiques, soit libéraux ; et si les ultramontains de l'*Univers* ne veulent pas des principes modernes, c'est que ces principes leur apparaissent comme essentiellement opposés à l'ultramontanisme, devenu maintenant le seul catholicisme *romain* orthodoxe. Les anciens catholiques libéraux étaient eux-mêmes de cet avis ; seulement ils prétendaient en même temps qu'il y avait une différence essentielle, un véritable abîme, entre le catholicisme romain et l'ultramontanisme, qu'autant ils aimaient celui-là, autant ils étaient d'accord avec le *Siècle* pour détester celui-

Digitized by Google

ci. Mais, comme nous l'avons démontré, cette école dite *catholique libérale* est morte maintenant en France, parce que, basée sur le prétendu principe que l'infaillibilité de l'Eglise réside dans la simple unanimité du pape et des évêques, elle est obligée d'admettre en conscience le concile du Vatican et ses décrets dogmatiques, et par conséquent de considérer l'ultramontanisme comme le seul catholicisme romain orthodoxe. Attaquer la veille, au nom de la raison, de la science, du bon sens et de tous les intérêts politiques et sociaux les plus précieux, ces doctrines ultramontaines que l'on regardait comme la corruption même du vrai catholicisme autant que du vrai libéralisme, et les admettre le lendemain comme des doctrines divines, révélées par Jésus-Christ lui-même, crues comme de foi pendant dix-huit siècles par l'Eglise tout entière ! Et cela, sans réfuter un seul des arguments formulés la veille et déclarés irréfutables ! ... Il faut avouer que ce serait plaisant, si ce n'était odieux, de jouer ainsi avec ses convictions et sa conscience, et qu'un tel manége devrait enfin ouvrir les yeux sur la valeur du principe idiot qui les y soumet. Mais non ! Comme les dieux païens, ils ont des yeux et ne voient pas, *oculos habent et non videbunt.*

Quoi qu'il en soit de l'abâtardissement des caractères et des consciences de la génération actuelle en France, un tel état de choses ne saurait durer. Les

Digitized by Google

intérêts politiques eux-mêmes nécessiteront des mesures qui ne feront que rendre plus violent encore l'antagonisme des sociétés modernes et du catholicisme romain. A mesure que l'infaillibilité papale fonctionnera dans le sens d'un ultramontanisme de plus en plus accusé, le libéralisme politique, social et scientifique, fonctionnera à son tour de plus en plus dans le sens contraire. L'opposition finira par être telle, qu'une rupture sera inévitable. C'est alors que tous les hommes intelligents, partisans sincères de la science, de l'instruction et de la liberté, se verront dans la nécessité de revenir à l'ancien catholicisme, s'ils veulent rester catholiques, et que le romanisme papal, malgré sa légalité apparente, ne comptera plus dans ses rangs que les obscurantistes, les fanatiques de l'absolutisme, les gens à basse superstition ou à dévotion langoureuse, en un mot, ceux qui prennent la légalité papale pour la justice, et l'obéissance aveugle pour la foi.

Donc, de quelque côté que l'on se tourne, le catholicisme romain est condamné ou bien à devenir une secte que son fanatisme ignorant rendra de moins en moins influente, en attendant qu'il la brise, ou bien à quitter son principe de l'infaillibilité *papale et épiscopale* pour rentrer dans le principe de l'infaillibilité *catholique*. Or, dans l'un et l'autre cas, nous l'avons vu, la réforme de l'Eglise est nécessaire, inévitable.

Digitized by Google

X

Les deux principes régénérateurs. — La réforme par la science et par l'obéissance.

I. — Puisque la réforme de l'Eglise en Occident est inévitable, voyons de quelle manière elle peut être féconde.

Les deux principes qui doivent guider dans cette œuvre les esprits et les cœurs, sont la nécessité de la science et la nécessité de l'obéissance. En effet, si cette réforme ne devait point être selon la science, si elle ne devait prendre de la vérité que ce qui plaîra à tel ou tel, et non pas la vérité tout entière, telle qu'elle sera démontrée, cette réforme ne serait qu'apparente, puisqu'elle ne remplacerait le mensonge que par le demi-mensonge. Egalement, si elle devait altérer l'autorité dans son essence au lieu de la réformer dans ses abus, elle ne serait qu'une révolution destructive, et non une réforme libérale.

Donc, la science avant tout, parce que la vérité avant tout. Quand même un ange du ciel viendrait nous enseigner l'erreur, il faudrait lui dire ana-

Digitized by Google

thème, parce que contre la vérité rien ne saurait prescrire, pas même Dieu, Dieu étant avant tout la vérité même. Arrière donc les ennemis de la science. Fussent-ils prêtres, fussent-ils évêques, ils ont beau crier pour entraver la marche de la lumière dans le monde et pour faire décréter que l'instruction n'est pas obligatoire, malgré eux la lumière marchera, malgré eux l'instruction progressera. Dieu les a condamnés déjà par son prophète Osée : « Parce que tu as repoussé la science, je te repousserai et je ne veux point de toi pour mon prêtre, *quia tu scientiam repulisti*, *repellam te*, *ne sacerdotio fungaris mihi* (1). » Et ce sont ces hommes qui posent comme saints prêtres, comme saints évêques ! Et les bons fidèles les croient en allant faire brûler leur cierge ! Et c'est à cette superstition béate, à cette crédulité idiote, que le romanisme a réduit la religion en France !...

La réforme réclamée par les anciens catholiques doit donc être aussi scientifique que religieuse, alors même qu'elle devrait en souffrir au point de vue de la popularité. Son premier but doit être de remettre l'Eglise occidentale d'accord avec la science, et particulièrement avec la science historique, la revélation chrétienne étant, avant tout, un fait historique et un dépôt qui doit se transmettre historiquement

(1) Osée, ch. IV, v. 6.

Digitized by Google

de siècle en siècle. C'est ce caractère scientifique qui irrite si fort le parti romaniste, et pour causes !... Il sait, en effet, que l'histoire est un arsenal contre lequel ni ses prétentions ni ses gestes ne sauraient tenir longtemps.

Si l'Eglise de France était restée, comme celle d'Allemagne, fidèle à ses habitudes de travail scientifique et à ses anciennes traditions, jamais elle n'aurait contracté avec les erreurs ultramontaines l'alliance sacrilége qui vient d'être officiellement consommée par l'adhésion de l'épiscopat français au conciliabule du Vatican. C'est l'ignorance qui l'a précipitée dans l'abîme ; donc c'est la science qui l'en tirera.

Nous sommes peut-être cruel, en signalant l'ignorance actuelle du clergé français, mais on ne saurait nous accuser d'être injuste. Nous connaissons par expérience les séminaires français, grands et petits, et la désolante superficialité à laquelle les études y sont condamnées. Outre les leçons du grand séminaire, nous avons fréquenté pendant trois ans des cours d'illustres théologiens romains ; et ces maîtres, malgré leur talent, n'ont pas réussi à nous cacher les ritournelles scolastiques et les indignes jeux de mots qu'ils se permettaient, lorsqu'ils arrivaient au point décisif des questions. Que de fois n'ont-ils pas souri eux-mêmes, malgré la prudence extrême à laquelle cependant ils étaient obligés ! Car dans ce monde officiel, hiérarchique, et non scientifique,

Digitized by Google

quiconque raisonne jusqu'au bout est traité de rationaliste, et tout rationaliste relève d'un supérieur qui ne raisonne pas et qui surtout ne doit pas raisonner.

Voici, d'ailleurs, d'autres témoignages que le nôtre.

Un prêtre romaniste du clergé de Paris, M. Delarc, dans une étude récente sur l'*Enseignement supérieur de la théologie en France* (1), fait les aveux suivants; et, si l'on songe à l'impossibilité de tout dire dans laquelle un simple aumônier d'hôpital se trouve, on devinera aisément, à travers les lignes, la vérité *vraie*. Selon lui, nos facultés actuelles de théologie *catholique* (lire : *romaine*) ne sont « qu'une institution coûteuse qui, telle qu'elle est, demeure sans action et sans influence (2). » Il rappelle, non sans quelque malice, d'ailleurs bien placée, l'histoire de ce professeur de droit canonique, « qui, attristé de voir sa salle à peu près complétement déserte, en était venu insensiblement à faire un cours de droit commercial, fort estimé des armateurs *en retraite* (3). » « Nos facultés actuelles, ajoute-t-il, sont impuissantes à fournir au clergé français une instruction théologique plus étendue que celle des grands séminaires (4). »

(1) Paris, 1871, chez Le Clere et Douniol.
(2) P. 26.
(3) P. 21.
(4) P. [illegible].

Digitized by Google

Qu'est-ce donc que l'instruction théologique de nos grands séminaires? M. Delarc n'hésite pas à le faire entendre : « C'est, dit-il, une théologie *élémentaire*, on pourrait dire *un catéchisme plus développé* (1). » De là cette absence « de tradition scientifique dans le clergé français (2), » et cette nécessité pour ce même clergé, de ne pouvoir que « peu de choses sur le terrain scientifique proprement dit (3). »

Voilà où nous en sommes en France!

Veut-on de plus augustes aveux?

Mgr Dupanloup a-t-il souvenance d'une allocution qu'il fit, il y a quelques années, dans le cloître du couvent des Dominicains de Saint-Maximin, lorsqu'il vint visiter la crypte de sainte Madeleine? Nous étions parmi ses auditeurs, et nous n'avons oublié ni le tableau qu'il nous traça de l'état déplorable des études théologiques en France, ni la façon à la fois délicate et mordante dont il se railla de certains théologiens de l'université romaine de la *Sapience*.

D'ailleurs, Mgr Dupanloup a signé, comme tous les autres Pères du concile de Paris, la lettre synodale du 17 octobre 1849. Or, dans cette lettre, où sont signalés les progrès toujours croissants des mensonges ultramontains, il est dit : « Toutes ces causes,

(1) P. 33.
(2) *Ibid.*
(3) P. 32.

Digitized by Google

reconnaissons-le, ont affaibli dans le clergé la science sacrée... *La demi-science nous fait encore plus de mal que l'ignorance*... Il n'existe pas parmi nous un *véritable* professorat ecclésiastique... MALHEUR A L'ÉGLISE, si jamais la jeunesse ecclésiastique était entraînée *dans une pareille voie!* Qu'elle élève sur les bases les plus solides l'édifice de ses connaissances, qu'elle lui donne toujours pour fondement les Livres-Saints, l'antiquité ecclésiastique et la piété sacerdotale! » Eh bien! Monseigneur, la jeunesse ecclésiastique, depuis 1849, n'a-t-elle pas été entraînée dans la voie que vous redoutiez tant alors, et que vous déclarez aujourd'hui, par votre soumission officielle, être la seule vraie? La base actuelle de la théologie en France, de cette théologie à laquelle vous vous ralliez aujourd'hui, n'est-elle pas la doctrine des bureaux de la *Civilta*, des bureaux de l'*Univers* et des congrégations romaines? N'est-ce pas là l'unique Evangile reconnu maintenant en France? N'est-ce pas là toute l'antiquité ecclésiastique, pour le clergé romain d'aujourd'hui, même en France?

Ecoutons encore Mgr Guibert. Dans sa *Lettre circulaire* du 20 octobre 1851, sa Grandeur s'exprime ainsi : « Quand on veut juger l'enseignement des grands séminaires, on ne doit jamais perdre de vue que le cours de théologie ne dure que quatre ans et ne peut être prolongé au delà de ce terme; que, pendant cet espace de temps, il faut apprendre aux

Digitized by Google

élèves tout ce qui est nécessaire pour l'exercice du ministère et les former à l'administration des paroisses. Comment serait-il possible que dans de pareilles conditions l'on pût établir *autre chose que des cours élémentaires* (1)? » Plus loin sa Grandeur précise sa pensée. Au grand séminaire, dit-elle, « les élèves n'ont appris *qu'à apprendre*, » ils n'ont appris que « la méthode *pour arriver à la science* (2). » — « Cette science que l'on croit suffisante, dit encore sa Grandeur, peut bien, *en mille occasions*, NE L'ÊTRE PAS (3). » D'où la conclusion si évidente que, « participant *jusqu'à un certain point* (LIRE ENTRE LES LIGNES) à la faiblesse générale des esprits, privés depuis plus d'un demi-siècle de la forte éducation de nos pères, le clergé a besoin de reprendre des forces pour se montrer avec le même éclat qu'autrefois (4). »

Sa Grandeur donne au clergé l'excellent conseil de se défier de la subtilité scolastique, de peur d'habituer l'esprit à prendre des mots ou des formules pour des raisons (5). Mais que de fois ce conseil n'est-il pas négligé! D'ailleurs, si le clergé le suivait actuellement, Mgr Guibert ne serait-il pas le premier à l'interdire et à le suspendre de ses fonctions sacerdotales?

(1) P. 32.
(2) P. 39, 42.
(3) P. 40.
(4) P. 9.
(5) P. 33.

Digitized by Google

Selon Mgr Guibert, le clergé n'a donc, au sortir du grand séminaire, qu'une science théologique en *mille occasions insuffisante ;* ce n'est même pas une science, puisque ce n'est qu'une méthode *pour arriver à la science.* Or, on sait si après la sortie du grand séminaire le clergé travaille ; on sait ce que valent les conférences ecclésiastiques et les examens des jeunes prêtres. On achète bien quelques ouvrages importants de M. Vivès, mais qui les lit ? Qui remonte aux documents originaux ? Le clergé des campagnes n'a pas d'argent pour se les procurer, et celui des villes manque de temps pour les étudier. A quoi, du reste, cela mène-t-il, sinon à des doctrines démodées et compromettantes, à la réputation d'homme d'étude, d'homme à idées, c'est-à-dire, dans le sens ultramontain, d'homme inhabile à l'administration, et par suite à la privation de tout avancement ? Aussi, à part trois ou quatre ecclésiastiques sur cent, qui lisent quelques ouvrages théologiques de troisième ou quatrième main, tels que ceux de Mgr Gousset ou de M. Nicolas, tous se contentent-ils de leur journal. Le véritable in-quarto du clergé français actuel, c'est M. Veuillot. Ravelet, Chantrel et Dulac ne sont qu'ennuyeux : on les paye forcément par l'abonnement, mais on ne les lit pas. Et encore, quand M. Veuillot prêche, ne craint-on pas de l'écourter : là où il a réellement du succès, là où il se fait véritablement écouter et méditer, c'est

Digitized by Google

quand il blague ou qu'il injurie, quand il déplume les oiseaux bleus, qu'il éreinte les Jules, qu'il donne le coup de pied de l'âne à M. Thiers, ou qu'il bave dans le « lait caillé » de M. de Falloux. C'est alors que les jeunes vicaires encore en correspondance avec leurs directeurs du grand séminaire, et même certains curés batailleurs, en élan de renouveau, lui envoient, le cœur content, leur souscription, et déclarent, au nom de toute l'histoire de l'Eglise catholique, que l'infaillibilité du pape est évidemment le premier, le plus saint, le plus lumineux, le plus inébranlable de tous les dogmes.

C'est donc la théologie du journalisme et du journalisme veuillotin, qui triomphe actuellement en France. Si notre jugement sur elle pouvait paraître suspect, voici celui de Mgr Sibour. Dans son *Mandement* du 15 janvier 1851, Mgr Sibour dépeint très-exactement ce que peut devenir l'esprit du prêtre qui ne lit que son journal, surtout quand ce journal est l'*Univers*. « Les journaux, dit-il, sont dogmatiques, tranchants, acerbes. Ils sont exagérés, exclusifs, poussant tout à l'extrême, dans l'intérêt du moment. Ils ne voient de bien que dans leur système, ils ne tolèrent que leur opinion, et n'acceptent et ne font valoir que ce qui s'y rapporte. Ils blâment, dénigrent, condamnent ou étouffent dans le silence tout ce qui leur est contraire ou même ne leur convient pas. Ils ont des éloges, des flatteries

Digitized by Google

pour les hommes de leur couleur, qu'ils soient d'ailleurs faibles, médiocres ou peu recommandables. Ils n'ont que de mauvaises insinuations, des critiques partiales, des outrages même pour leurs adversaires, quels que soient leurs talents ou leurs vertus : car ils envisagent tout au point de vue de l'intérêt du journal, qui est l'intérêt du parti, et tous leurs jugements sont en raison de cet unique point de vue. Aussi, mes très-chers coopérateurs, rien ne fausse plus l'esprit et ne le rétrécit davantage que la lecture habituelle et unique de la feuille qu'on a adoptée exclusivement. On finit par s'identifier avec la pensée de son journal, et comme cette pensée se présente chaque jour sous toutes les formes, elle devient une espèce d'idée fixe, qui possède l'intelligence et obsède la volonté. L'âme alors, dominée dans ses facultés par cette influence de tous les jours, et tournant sans cesse autour d'une même pensée, qui la circonscrit de plus en plus, cesse de jouir de toute sa liberté, et finit par n'avoir plus dans ses jugements qu'une seule règle, l'*idée fixe dont elle est esclave*. Alors des opinions variables et relatives, comme les intérêts ou les passions qu'elles représentent, deviennent pour elle *la vérité absolue;* et, comme de raison, tout ce qui ne cadre pas avec cette absolue vérité, elle le repousse avec mépris ou avec colère. De là l'intolérance, l'exaltation, la violence dans les paroles et dans les actes, comme dans les

Digitized by Google

sentiments et les pensées (1). » Dira-t-on maintenant que le clergé de France de 1870 et de 1871 était en état de réfuter les sophismes des théologiens de la curie romaine? Il n'était pas plus en état de les réfuter qu'il n'était en état de les approuver. Il était simplement incompétent. Si donc il veut revenir au légitime exercice de son sacerdoce, s'il veut prêcher de nouveau les vérités réellement contenues dans le dépôt de la révélation, les vérités catholiques, et non les vérités papistes ou jésuitiques, il faut qu'il se réforme et se régénère selon la science, par une étude approfondie des documents originaux.

II. — Mais si son premier devoir est de savoir, son second est d'obéir, et le salut de l'Eglise catholique n'est qu'à ce prix.

Beaucoup de personnes trouveront sans doute étrange que nous, qui désobéissons si ouvertement aux derniers ordres de Pie IX, nous prêchions si nettement la nécessité absolue de l'obéissance.

Rien n'est plus simple que la solution de cette énigme : c'est que la façon dont ces personnes entendent l'obéissance n'est pas la nôtre. Parmi les nombreuses choses que les fidèles ignorent, il faut compter en première ligne la véritable notion de l'obéissance.

Déjà en 1769 un prêtre accusait les personnes

(1) P. 22-23.

Digitized by Google

réputées pieuses, les religieuses surtout, de laisser souvent dégénérer la soumission en une dépendance outrée, et la confiance en un total abandon. « De là, disait-il, ce despotisme du confessionnal qui quelquefois entraîne et le despote aveugle et l'esclave aveuglé dans le même abîme. Si un bon confesseur est un vrai trésor, quel fléau pour un diocèse qu'une multitude de loups déguisés en pasteurs (1) ! »

Depuis lors, dans quels nouveaux abîmes les âmes n'ont-elles pas été entraînées sous des prétextes de piété ! En 1853, Mgr Sibour, dans la Lettre par laquelle il déférait au Saint-Siége la Lettre circulaire de Mgr l'évêque de Moulins touchant la lecture de l'*Univers*, ne disait-il pas : « Grâce au dévergondage d'une partie de la presse qui se dit exclusivement catholique (l'*Univers surtout*), l'irrévérence et le mépris ont tant perdu de leur horreur, et *la notion du devoir s'est tellement faussée* dans certains esprits, qu'un évêque même ne craint pas de faire échec à l'autorité épiscopale et de *braver les prescriptions canoniques* (2). » Voilà donc des évêques, tels que Mgr de Moulins, accusés, ainsi que tout le parti ultramontain, de n'avoir plus la notion exacte du devoir et d'oser même braver les prescriptions canoniques ! Et cependant Mgr de

(1) *Réflexions sur le despotisme des évêques*, etc. p. 11.
(2) P. 9.

Digitized by Google

Moulins professait à cette époque, vis-à-vis du clergé du second ordre, une doctrine qui actuellement serait réputée révolutionnaire, tant la décadence en ces dernières années a été rapide et profonde! Il disait, en effet, dans sa Lettre circulaire du 26 février 1853 : « La promesse des prêtres à leur évêque n'enlève de la disposition de soi, accordée à tous, qu'autant qu'il est *nécessaire au* BON *gouvernement de l'Eglise, dont ils sont constitués les ministres.* » Que dirait-on maintenant d'un prêtre, qui, se croyant ministre de l'Eglise, oserait ne pas se mettre à la disposition des évêques pour le *mauvais* gouvernement de l'Eglise? Ce serait simplement un mauvais prêtre, un révolté, un schismatique, un hérétique, un excommunié, un apostat, un fornicateur, un adultère, un FOU, etc, etc. Telle est la manière dont les (catholiques) romains d'aujourd'hui entendent l'obéissance.

Leur principe fondamental, essentiel, est que l'autorité la plus faible doit *toujours* céder à la plus grande. En sorte que, selon eux, lorsque l'autorité la plus grande est dans le faux et dans l'inique, l'autorité la plus faible doit, pour lui obéir, renoncer au vrai et au bien. Qui ne voit qu'une telle obéissance n'est pas autre chose, sous le semblant du respect de l'autorité, que le renversement de la vérité, de la justice, et conséquemment aussi, de la véritable autorité?

Digitized by Google

Hélas! ce qui importe actuellement à la masse des esprits, ce n'est pas ce qui est raisonnable, mais ce qui est officiel; on n'a ni la science ni la force de se conduire soi-même; il faut qu'un autre, le dépositaire de l'autorité, le sauveur, nous rende ce service; c'est toute sa mission. L'habitude d'envisager la vie à ce point de vue est tellement enracinée dans la plupart des hommes de nos jours, qu'on est immédiatement tenu pour dangereux, lorsqu'on revendique pour la société le droit de se gouverner elle-même et pour les individus le droit d'interroger leur conscience. Que de gens qui ne sauraient s'accoutumer à regarder comme parfaitement en règle ce qui ne porte pas l'empreinte du contrôle officiel! Il suffit d'être observateur pour s'en apercevoir, même lorsqu'on vit dans le milieu de l'autoritarisme et de la centralisation. « Rien, dit le P. Daniel lui-même, ne leur semble bon de ce qui s'offre à eux sans garantie du gouvernement. Triste disposition d'esprit qui est un des principaux obstacles à la prise de possession de la liberté! Il faut dire de ce grand bien qu'il n'appartient qu'aux âmes énergiques et courageuses : *Violenti rapiunt illud*. La servilité des mœurs et des caractères rend un peuple incapable d'en jouir, quand même on le lui offre sans marchander. » Malheureusement le P. Daniel ne s'aperçoit pas qu'il devrait adresser surtout à son église le reproche qu'il fait à son pays. Dans l'é-

Digitized by Google

glise romaine jésuitisée, en effet, plus encore que dans la société civile, la masse des âmes, énervée par les médiateurs qui, au lieu de servir, desservent, a besoin de ne plus vivre par elle-même et de se ruer dans la servitude.

Cette confusion de l'autorité et de la hiérarchie, confusion qui va jusqu'à innocenter celle-ci, même lorsque celle-ci trahit celle-là, n'est pas la vraie notion *chrétienne* de l'obéissance, mais seulement la notion *jésuitique*. Effectivement, Jésus-Christ nous a dit à tous : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait; » et, a-t-il ajouté ailleurs, « votre Père céleste n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants, *non est Deus mortuorum, sed vivorum.* » Or, que dit la règle fondamentale des jésuites? Soyez parfaits *comme des cadavres, perinde ac cadaver*. N'est-ce pas la contradiction même de la doctrine de Jésus-Christ?

Et cependant, n'est-ce pas la notion jésuitique de l'obéissance, qui triomphe actuellement dans toute l'église romaine? Sans doute, lorsqu'*en théorie* on demande aux membres de cette église s'il faut obéir au chef qui ordonne le mal ou qui ordonne le faux, ils répondent négativement. Mais, *en fait*, osent-ils se permettre de rechercher si leur chef ordonne le mal et le faux? Non, car s'ils se le permettaient, ils ne seraient plus soumis *comme des cadavres* et croiraient dès lors manquer de respect à l'autorité.

Digitized by Google

Donc ils ont beau dire vrai en théorie; ils font mal en pratique. Car leur doctrine pratique, la seule réellement permise, consiste à se soumettre à la doctrine du supérieur, sans chercher aucunement à la discuter. A lui, dit-on, la responsabilité; comme si le simple fidèle n'avait pas, lui aussi, une conscience, une âme responsable! comme s'il n'était pas obligé, lui aussi, de combattre pour Dieu, pour la vérité, contre quiconque blesse Dieu et la vérité! Ne dirait-on pas que l'erreur ne soit plus un mal et qu'on puisse l'embrasser impunément, dès que le supérieur, homme faible et peccable, l'enseigne et l'ordonne? Autrefois saint Jérôme flétrissait la sainteté ignorante, surtout dans le prêtre; aujourd'hui le prêtre surtout tient en honneur la sainteté non-seulement ignorante, mais même menteuse.

L'obéissance, disent les romanistes actuels, ne discute pas; sinon, ce n'est plus l'obéissance. — La mort, non plus, ne discute pas. Reste à savoir si ce que vous prenez pour l'obéissance n'est pas, au fond, la mort. L'obéissance ne discute pas contre Dieu ni contre ses lois, c'est vrai. Mais, dans le cas présent, s'agit-il de Dieu et de ses lois? Ses lois ne sont-elles pas dans l'Evangile et dans la tradition universelle, constante, de toute l'Eglise? Or, la doctrine actuelle du pape et de sa curie est-elle la proclamation de l'Evangile et de la tradition universelle, constante, de toute l'Eglise? N'est-elle pas

Digitized by Google

précisément le contraire? Cette infaillibilité que vous enseignez aujourd'hui n'était-elle pas combattue par vous hier? Donc votre absence de discussion n'est pas l'obéissance chrétienne, mais la mort jésuitique. Et vous osez nous parler de la sainte liberté des enfants de Dieu! De grâce, ne profanez pas. Votre obéissance n'est pas le chemin de la liberté, elle n'est que celui des dernières servitudes!

Pour nous, anciens catholiques, obéir, c'est se soumettre à Dieu et à ses lois. Quand ceux qui représentent Dieu restent fidèles à ses lois, nous leur obéissons; mais quand ils leur sont infidèles, nous leur désobéissons pour obéir à Dieu et à ses lois. Voilà toute notre doctrine sur l'obéissance. Donc, pour nous, obéir, c'est se soumettre aux chefs qui se soumettent aux lois divines, et, par conséquent, c'est se révolter contre les chefs qui les violent. Ne pas se révolter en pareil cas, c'est devenir les complices de leur désobéissance.

Quelle hardiesse! dit-on. — Il ne s'agit pas de savoir si nous sommes hardis. Il s'agit de démontrer que nous sommes dans l'erreur, d'autant plus que notre hardiesse, à nous, n'est guère que votre lâcheté, à vous. Or, nous le répétons, l'obéissance chrétienne, le *rationabile obsequium*, n'est pas la soumission aveugle et passive de l'inférieur à la volonté absolue du supérieur, mais la soumission

Digitized by Google

intelligente de tous, même des chefs, aux lois. Oui, il faut qu'enfin le règne des hommes finisse, et que commence celui des lois; il faut que l'autoritarisme disparaisse et fasse place à la véritable autorité.

Mais, objectent les ultramontains, haïr l'autoritarisme, c'est haïr l'autorité. — Non! c'est n'en haïr que les abus. Il y a une différence entre l'autorité et ses abus. Quand l'autorité ne fait que s'exercer légitimement pour le bien des âmes, elle est sainte et doit être obéie; mais quand elle outrepasse ses limites, quand elle rend les âmes pires en les paralysant dans l'activité même de la conscience, elle est criminelle, et les vrais obéissants sont ceux qui la ramènent à ce qu'elle doit être.

— Vous n'avez qu'un faux amour de la liberté, disent encore les ultramontains : car, suivant le mot de Fox, la liberté, c'est l'ordre, et vous n'introduisez dans l'Eglise que le désordre, puisque vous n'y prêchez que la résistance aux supérieurs. — Le supérieur dans l'Eglise, c'est la loi, et non la personne vêtue de blanc, de rouge ou de noir, qui parle de la loi. Quand cette personne s'identifie avec la loi pour n'imposer que celle-ci, il faut lui obéir; mais quand, au contraire, elle identifie la loi avec elle-même, avec sa volonté personnelle, il faut lui résister, parce que c'est elle qui désobéit en se mettant à la place de la loi et qui introduit le désordre dans l'Eglise. Approuver une désobéissance n'est point

Digitized by Google

obéir, mais désobéir plus gravement, parce que c'est étendre et multiplier le mal. Celui qui obéit vraiment est celui qui en appelle à la loi, même contre ses chefs, quand ceux-ci, au lieu de la maintenir, la violent.

— Mais alors, continuent les ultramontains, c'est le renversement même de l'Eglise et de toute société. Si les inférieurs ont le droit de contrôler les ordres de leurs supérieurs, il est évident que l'autorité de ceux-ci est illusoire, et que toute espèce de gouvernement est impossible. — Les inférieurs, étant des hommes et des chrétiens, ont une intelligence et une conscience, dont ils doivent, de par Dieu, se servir. Sans intelligence et sans conscience, leur obéissance ne serait qu'un hommage vain et ridicule, qui, loin d'honorer Dieu, l'outragerait. Cette intelligence et cette conscience que Dieu respecte, doivent à plus forte raison être respectées aussi par les supérieurs. Lorsque les ordres des supérieurs sont conformes à l'intelligence et à la conscience des inférieurs, il n'y a point de contrôle à exercer; l'obéissance de ces derniers doit être toute naturelle de leur part. Mais lorsque les ordres des supérieurs ne sont conformes ni à l'intelligence ni à la conscience des inférieurs, cette non-conformité ne peut pas rester inaperçue; forcément elle se fait immédiatement sentir. Que faire alors? Les inférieurs doivent-ils résister irrespectueusement? Nul-

Digitized by Google

lement, le respect est toujours un devoir. Ils doivent demander une plus grande lumière, exposer à qui de droit les difficultés qui les embarrassent et faire tous leurs efforts pour dissiper cette non-conformité. Si cette lumière leur est donnée, ils doivent agir en conséquence. Si elle leur est refusée, ils ont le droit et le devoir, la possession étant du côté de leur conscience, de s'en tenir au *dictamen* de celle-ci, tant qu'ils ne reconnaissent pas comme infaillible l'autorité qui leur impose des ordres.

— Qui ne voit, s'écrient aussitôt les ultramontains, qu'un tel catholicisme n'est au fond qu'un protestantisme mal déguisé? « Tout est incertain là où tout est arbitraire, » disait Montesquieu; or, ce catholicisme est l'arbitraire érigé en principe; il ne peut aboutir qu'à l'incertitude dans les esprits et à la décomposition dans l'Eglise, comme cela se constate chez les protestants. — Non, certes, un tel catholicisme n'est pas la doctrine de la liberté *absolue* dans la *constatation de la foi*. Les protestants qui pratiquent cette liberté absolue de l'examen individuel *comme règle suprême de la foi*, ne reconnaissent aucune autorité dogmatique autre qu'eux-mêmes. Au contraire, le catholicisme que nous défendons reconnaît l'autorité de l'Eglise, telle que cette autorité a été établie par Jésus-Christ, et il n'en rejette que les abus et les excès commis par les hommes qui en sont les dépositaires. Les ultramon-

Digitized by Google

tains nieront-ils que des abus et des excès soient possibles dans l'exercice de l'autorité ecclésiastique? Qu'ils nient alors simplement l'histoire de l'église romaine. Pour nous, catholiques, nous ne répudions que les abus et les excès. Convaincus que l'autorité qui dépasse ses justes limites est aussi pernicieuse que la liberté qui sort de ses gonds, nous nous faisons les adversaires des désordres d'en haut autant que des désordres d'en bas. Loin d'ériger l'arbitraire en principe, nous protestons précisément contre les chefs ecclésiastiques qui veulent mettre l'arbitraire à la place du traditionnel et remplacer les lois par les caprices de leur ambition et de leur vanité. Si quelqu'un dans l'Eglise ressemble aux protestants révolutionnaires dont il est question, ce ne sont pas les anciens catholiques, qui en appellent sans cesse à la vieille science, à l'ancienne tradition, à l'interprétation patristique et authentique de l'Ecriture; mais bien les ultramontains, les romanistes, qui méprisent toutes ces choses, pour n'affirmer que leur système personnel, et pour remplacer le droit divin par la législation de leur gré. Si les anciens catholiques d'aujourd'hui semblent innover, c'est parce qu'aujourd'hui les fidèles vivent, relativement aux sciences théologiques, dans l'ignorance la plus complète; mais, en réalité, ceux qui innovent, sont ceux qui falsifient les anciens documents et qui prohibent aujourd'hui les livres permis et recommandés hier.

Digitized by Google

Nous aurons plus tard, sur ce point, de curieuses révélations à faire.

Les ultramontains insistent. Si vous n'êtes point encore protestants, disent-ils, déjà vous n'êtes plus catholiques. Car le vrai catholique est celui qui obéit au pape. Le tribunal du pape, voilà le tribunal suprême dans le catholicisme. Quiconque en rejette les décisions est un hérétique, un excommunié, un déclassé.

Pour nous, le vrai catholique est celui qui obéit premièrement à l'Eglise, en tant qu'elle exerce l'autorité que Jésus-Christ lui a conférée. Quant au pape, par cela même qu'il est le patriarche d'Occident et le premier des autres patriarches, le vrai catholique doit lui obéir, mais A UNE CONDITION, c'est que le pape, à son tour, obéira comme bon catholique aux lois de l'Eglise. Si le pape transgresse ces lois, s'il viole la constitution établie par le Christ, s'il déroge aux conciles de l'Eglise, s'il s'attribue, au nom de Dieu, une puissance qu'il ne tient ni de Dieu ni de l'Eglise, alors il se sépare lui-même de l'Eglise, il n'en est plus le chef suprême, mais seulement le suprême perturbateur. Dans ce cas, le vrai catholique est celui qui lui résiste, qui en appelle à l'autorité à laquelle le vrai pape doit être soumis lui-même, à savoir, l'autorité de l'Eglise réunie en concile réellement œcuménique.

Qui enseigne cette doctrine? Est-ce quelque esprit

Digitized by Google

révolté ? Non, ce sont des théologiens savants, ce sont des évêques, ce sont des papes, ce sont des conciles.

Sans rappeler ce mot du P. Tabaraud : « Ne voudra-t-on pas enfin comprendre que l'autorité n'est jamais plus respectable et mieux obéie que lorsqu'elle donne elle-même l'exemple de la soumission aux lois et qu'elle respecte les droits de ses subordonnés (1) ? » Fleury n'enseigne-t-il pas qu'il faut en histoire dire toute la vérité et ne pas craindre de déplaire même aux papes ? Bellarmin lui-même ne dit-il pas qu'il faut résister au pontife qui violente les âmes, qui trouble la république, surtout s'il semble détruire l'Eglise ? N'insiste-t-il pas pour qu'on lui résiste en ne faisant pas ce qu'il ordonne, en empêchant même que sa volonté ne soit exécutée (2) ?

N'est-ce pas le cardinal de Lorraine qui a dit au concile de Trente : « Il est aussi vrai que le concile est supérieur au pape qu'il est vrai que le Verbe s'est fait chair, *ita verum est concilium esse supra papam sicut est verum quod Verbum caro factum est ?* » Que de théologiens, même de l'école romaine,

(1) *Histoire critique des projets de réunion des communions chrétiennes*, p. 486.

(2) « Licet resistere pontifici invadenti animas vel turbanti rempublicam, et multo magis si Ecclesiam destruere videretur; licet, inquam, ei resistere, non faciendo quod jubet, et impediendo ne exequatur voluntatem suam. »

Digitized by Google

même après les bulles de Pie II et de Jules II, n'ont-ils pas déclaré licite l'appel au concile contre le pape! Que de saints personnages, à l'exemple du prieur des Chartreux, Vincent d'Axpach, n'ont-ils pas pratiqué cette doctrine, malgré les anathèmes de la cour de Rome!

Mais arrivons aux papes et aux conciles.

N'est-il pas vrai qu'Innocent IV a enseigné qu'on ne devait pas obéir à un ordre du pape contenant une hérésie ou menaçant d'ébranler toute l'organisation de l'Eglise, et qu'un pape pouvant faillir en matière de foi, il fallait dire : Je crois ce que croit l'Eglise, et non pas : Je crois ce que croit le pape (1)? N'est-il pas vrai que la supériorité du concile sur le pape et la nécessité de la soumission du pape au concile ont été enseignées par les conciles de Constance et de Bâle, par les papes qui ont approuvé ces conciles et cette décision dogmatique?

Et qui sont donc ces papes? C'est Eugène IV qui, dans sa bulle du 15 décembre 1433 déclara que le concile de Bâle avait bien fait de regarder comme nulle sa bulle de dissolution du 18 décembre 1431, et qu'il était resté dans son droit en continuant ses sessions. C'est Adrien VI qui, sous son règne, fit imprimer à Rome cet enseignement. C'est encore

(1) *Comment. in Decr.*, 5, 39, f. 995 : « Papa etiam potest errare in fide; et ideo non debet quis dicere : credo id quod credit papa, sed illud quod credit Ecclesia. »

Digitized by Google

Paul III qui approuva le livre de l'évêque de Famagouste, Ugoni, dans lequel cette doctrine était professée.

Or, si telle est l'ancienne foi de l'Eglise, lequel est le plus coupable, des anciens catholiques qui la défendent ou du pape qui la viole? Le pape peut excommunier, même quand il ne le doit pas; mais une telle excommunication est nulle par le fait; celle-là seule est valide, qui, en émanant de la puissance, émane également de la justice. C'est Grégoire VII qui l'a écrit à l'archevêque Manassès de Reims: « *Ecclesiasticas causas non potentiæ magnitudine, sed justitiæ censurâ finiri oportet* (1). »

Grâce à l'ignorance et à la faiblesse des masses, un ancien catholique, ainsi excommunié contrairement à la justice, peut être précipité, il est vrai, dans une position déclassée : mais il est meilleur que ce soit sa position qui soit déclassée, et non pas son âme. A l'encontre de ses adversaires qui jouissent maintenant de leurs succès, et qui en France émargent seuls au budget des cultes, en attendant que les générations impartiales les jugent selon leur vrai mérite, il vit présentement dans l'isolement, dans la pauvreté, dans l'impuissance de rendre à Dieu le culte public qu'il voudrait lui rendre, mais justice un jour lui sera faite. S'il a présentement à souffrir,

(1) Lib. II, *epist.* LVIII.

Digitized by Google

il a plus encore à espérer. L'ignorance ne sera pas toujours aussi profonde ni la lâcheté aussi insolente. Tôt ou tard viendra une heure où ceux qui renversent la constitution de l'Eglise, qui falsifient sa doctrine, qui nient son passé, finiront par paraître ce qu'ils sont, des révolutionnaires antichrétiens. et où, par contre, ceux qui combattent pour le maintien de ces saintes choses, seront reconnus pour ce qu'ils sont, des gardiens fidèles de la révélation chrétienne et des membres vivants de la véritable Eglise catholique

---

Digitized by Google

XI

Les deux maximes destructives. — La ruine par la fausse unité et par la fausse paix.

Les mauvaises maximes, a-t-on dit, sont pires que les mauvaises actions, parce que celles-ci ne sont que les conséquences de celles-là. Il faut donc combattre énergiquement toutes ces maximes perverses qui ont cours dans la masse des esprits vulgaires, qui s'y implantent d'autant plus profondément qu'elles se présentent à l'état d'axiomes, et qui, grâce à l'irréflexion avec laquelle on les accueille, deviennent la cause première de nos malheurs.

Or, parmi ces maximes destructives, deux tiennent une place considérable dans notre société actuelle. Qui de nous n'a entendu répéter maintes fois : « *l'Unité avant tout, — la Paix avant tout !* »

Oui, il est des gens qui placent l'unité au-dessus de tout, même au-dessus de la vérité ! Cette théorie de l'*unité avant tout* est malheureusement, aujourd'hui surtout, une des plaies de notre France.

Digitized by Google

Habitués plus que tout autre peuple à la centralisation, dominés par l'idée du centre jusqu'à oublier quelquefois les rayons et la circonférence, admirablement organisés pour le travail synthétique, sensibles avant tout à la lumière qui jaillit de la classification des choses jusque-là éparses, entraînés par ce besoin de tout classer, de tout organiser, nous allons quelquefois, non-seulement jusqu'à l'ordre, mais jusqu'au système ; et ce système, qui est l'œuvre même de notre esprit, nous plaît tant, qu'au lieu de le plier à la vérité, nous forçons quelquefois la vérité à se plier à lui. De là cet esprit de parti qui nous caractérise dans la recherche des choses, et cet esprit de routine que nous apportons dans leur conservation. Ces deux esprits ne sont, au fond, qu'une attache inintelligente et excessive à la fausse unité. L'unité vraie, en effet, loin d'exiger soit l'esprit de système, soit l'esprit de routine, leur est essentiellement opposée, parce que, étant vraie, elle ne peut pactiser en aucune manière avec l'exagération, l'erreur, et, à plus forte raison, le mensonge.

Aussi, mentir sous prétexte de sauvegarder l'unité, est-ce simplement préparer pour plus tard une division plus grande. Vous, ultramontains, vous dites que le schisme mène à l'hérésie ; comment ne voyez-vous pas que l'hérésie mène encore plus inévitablement au schisme ? Et c'est pour éviter un prétendu

Digitized by Google

schisme avec la curie romaine que vous ne craignez pas de rompre avec l'Eglise universelle, de formuler des doctrines hérétiques, d'altérer le dépôt de la révélation chrétienne, de changer la croyance de dix-huit siècles ! Pour nous, anciens catholiques, nous ne consentirons jamais à des soumissions qui sont des révoltes contre la vérité. Résister aux personnes, pour plaire à la vérité, nous convient mieux que de résister à la vérité, pour plaire aux personnes. Donc, LA VÉRITÉ AVANT TOUT. Toute unité qui ne s'allie pas avec la vérité, est une unité mensongère ; et puisque la vôtre exige que l'on se crève les yeux, puisqu'elle ne se maintient qu'à la condition que les évêques eux-mêmes répudieront aujourd'hui leurs mandements épiscopaux d'hier, nous n'en voulons pas. Non, nous ne voulons pas d'une unité qui demande de telles immolations, qui ne règne que sur les cadavres du jésuitisme. Ce que nous voulons, c'est l'unité de Jésus-Christ et non celle de Baal ou de Moloch. D'ailleurs, nous connaissons vos dissensions présentes, nous savons ce que vaut votre prétendue unité, et nous ne tarderons pas à voir comment elle se maintiendra. Si cette perspective effraye déjà quelqu'un, ce n'est pas nous.

Les partisans de l'*unité avant tout* sont naturellement aussi partisans de la *paix avant tout*. Selon eux, la discussion est le mal suprême, et la tranquillité le premier des biens. Ne leur parlez ni de principes ni

Digitized by Google

de conscience, dès qu'il s'agit de lutter contre un parti violent. Lutter serait évidemment compromettre la cause pour laquelle on se battrait.

Oui, ces absurdités révoltantes se disent; elles sont même un programme, le programme de l'ancienne école dite *catholique libérale*. C'est ainsi que raisonnent Mgr Dupanloup, Mgr Maret, le P. Gratry et leurs anciens collègues du libéralisme, aujourd'hui convertis, du moins extérieurement, à la foi ultramontaine. Fatigués d'avoir dit non, ils consentent enfin à dire oui : le oui assure, au moins, la tranquillité de leur vie. Semblables aux honnêtes gens sous la Commune, ils quittent les rangs de la milice, lâchent leur drapeau et se retirent dans leurs sous-sols, pour éviter les nouvelles bombes dont les ultramontains les menacent. Les ultramontains leur demandent de livrer leurs armes; ils font plus, ils les brisent. Les ultramontains les prient de se soumettre; ils font plus, ils se prosternent et se couchent: c'est leur manière d'adorer, quand ils adorent. Les ultramontains les somment de rétracter les documents historiques qu'ils ont produits; rétracter est trop peu pour eux, ils *effacent!* Comme si l'on effaçait des *faits* et des *principes!* Comme si, avant d'effacer, un honnête homme ne se faisait pas un devoir de *réfuter!* O besoin de servitude humaine!.. Et l'on appelle cela la paix! *Solitudinem faciunt, pacem appellant!* Comme au temps des anciens césars

Digitized by Google

romains, ils anathématisent quiconque ne leur ressemble pas; ils expulsent de leur secte quiconque ne pense pas comme eux; puis, quand ils ont ainsi fait le désert autour d'eux, quand leur église n'est plus qu'un cimetière, ils déclarent qu'ils sont les apôtres du Dieu de paix, et qu'en dehors d'eux il n'y a qu'agitation d'esprit et trouble de cœur. Saint Augustin définissait la paix « la tranquillité de l'ordre; » ils la définissent, eux, la tranquillité dans le désordre et dans le mensonge!

A nous donc, anciens catholiques, de rendre à la vérité ses droits par l'affirmation, la propagation et la défense de la science! A nous de rétablir le règne des lois divines contre le règne des hommes, par une obéissance éclairée, raisonnable, vraiment chrétienne! A nous de maintenir à tout prix l'unité de l'ancien catholicisme, c'est-à-dire, l'unité dans la vérité, et non cette unité de l'ultramontanisme, qui n'est que l'unité dans le mensonge et par le mensonge. A nous de travailler pour la paix, la paix réelle et vivante, et non pour la fausse paix de la mort. *Si vis pacem, para bellum;* si nous combattons aujourd'hui, ce n'est que pour avoir demain la sérénité de l'ordre. Que les violences de nos ennemis soient terribles ou non, peu importe. Ne craignons pas les ennemis violents, ne craignons que les amis lâches. Le Père Duchêne du catholicisme romain, Veuillot, s'efforce de nous *éreinter*, au fond il ne fait

Digitized by Google

que stimuler notre énergie. Ceux qui nous éreinteraient réellement, ce seraient les faux amis engourdis, qui par leur torpeur ne nous stimuleraient pas. La haine vaut mieux, en effet, que l'absence de l'amour, et l'injure est plus utile que le silence.

A l'œuvre donc! L'heure de Dieu a sonné : LABOREMUS, TRAVAILLONS!

Quiconque n'est pas un travailleur durant ces jours mauvais, n'est pas un chrétien. « Nous croyons certes, écrivait Mgr Darboy en 1841, qu'il n'y a rien sur la terre de plus brûlant, de si actif et de si invincible que la conviction catholique, et nous sommes étonnés que le cœur ne batte pas plus fort à ceux qui la portent, et qu'ils n'écrivent pas d'une manière plus intrépide leur foi dans leurs œuvres. » Nous savons ce que son esprit entendait par conviction *catholique*, lui qui a combattu l'ultramontanisme au nom même du catholicisme. Si donc nous voulons rester fidèles à sa mémoire, rappelons-nous ce qu'il disait encore : « Qu'importe de croire, si l'on n'agit pas? Le figuier stérile n'est bon qu'à être jeté au feu; le serviteur paresseux mérite l'anathème, *et quiconque ne s'oppose pas au mal est réputé le vouloir.* »

Nous entendrons dire autour de nous que nous sommes trop peu pour vaincre, et, par conséquent, qu'il est inutile de commencer la lutte.

Mais qu'auraient fait les apôtres, s'ils s'étaient ar-

Digitized by Google

rêtés à une telle considération? Au lieu d'entreprendre la conquête du monde par la prédication de la vraie foi, ne seraient-ils pas restés tranquillement chez eux, et ne serions-nous pas encore idolâtres? D'ailleurs, tous les revirements dont nous sommes les témoins, ne nous démontrent-ils pas que les minorités persévérantes deviennent tôt ou tard, quand elles sont dans le vrai, des majorités victorieuses?

Sans doute, quand il s'agit d'un triomphe matériel à obtenir, le grand nombre importe. Mais, dans le domaine des idées, la victoire suppute les raisons et non les hommes. N'est-il pas écrit qu'un jour la terre entière admirera la Bête, *et admirata est universa terra super Bestiam?* Et cependant cette Bête ne sera-t-elle pas vaincue par la poignée de ceux qui ne l'auront pas adorée?

D'ailleurs, sommes-nous donc si peu nombreux que nous le croyons? De ce que jusqu'à présent nous n'avons rien fait en France, résulte-t-il que rien ne se fasse ailleurs? Eh quoi! Les anciens catholiques n'ont-ils pas des comités d'action jusqu'à Rome même? L'Espagne n'a-t-elle pas, elle aussi, son comité à Madrid? De Pétersbourg à Londres, et jusqu'en Amérique, l'union n'est-elle pas faite, et les esprits, autant que les cœurs, ne travaillent-ils pas?

Ne continuons pas nos errements d'avant la guerre, il est temps de n'être plus ridicules. Avons-nous donc

Digitized by Google

oublié que, même encore au mois de juin 1870, nous étions, à nous entendre, le premier peuple du monde, le peuple guerrier, savant, discipliné par excellence; qu'en dehors de nous il n'y avait rien; et qu'il a fallu l'horrible catastrophe, dans laquelle nous nous débattons encore, pour nous apprendre que nous, Français, nous n'étions pas tout, et qu'en dehors de nous, il se faisait quelque chose?

Pourquoi donc raisonnons-nous maintenant en religion, comme nous raisonnions en politique au mois de juin 1870? De ce que les anciens catholiques ont jusqu'ici sommeillé en France, pourquoi conclure qu'ailleurs ils ne sont pas éveillés? De ce que les plus illustres d'entre eux se sont soumis ici, pourquoi conclure qu'il en est de même ailleurs? C'est précisément le contraire qui est vrai. Partout, même en Belgique, sont honnis ceux qui trahissent servilement leur conscience, au bénéfice de leur position et de leur tranquillité personnelle. Les honnêtes gens, même ceux qui ne l'avouent pas, ne se font pas illusion sur ce point.

Courage donc, ô France! reprends, toi aussi, ta vieille foi catholique. Sois la fille aînée de l'Eglise, mais non de la papauté ultramontaine : c'est l'Eglise qui t'a élevée à la lumière de l'Evangile, et c'est la papauté ultramontaine qui t'a abaissée, humiliée, engourdie, débilitée par son obscurantisme et par sa tyrannie. Vois maintenant si tu veux périr dans

Digitized by Google

la superstition, dans l'idiotie, dans la servitude, ou si tu veux revenir à ton ancien christianisme. Ah ! rappelle-toi saint Louis : ce monarque qui est une de tes gloires les plus pures, avait à la fois le sens français et le sens chrétien ; et c'est pourquoi il savait obéir à l'Eglise et résister aux papes. Rappelle-toi, rappelle-toi tes évêques, tes docteurs d'autrefois, tes anciennes et glorieuses universités qui n'ont même plus leur ombre aujourd'hui ! Alors tu étais respectée : on t'écoutait. Aujourd'hui c'est toi qui écoutes, avec l'obligation de ne répondre qu'un mot : *amen*. La curie romaine méprise ta science d'autrefois et n'estime que ton or d'aujourd'hui. Adore et paye, voilà toute ta religion dans l'avenir, si tu consens à passer définitivement sous les fourches caudines de ce conciliabule du Vatican, qui n'est que la consécration du mensonge et de l'esclavage spirituel. Maintenant choisis !... Si ton passé et ton présent ne t'ouvraient pas les yeux, il faudrait bien l'avouer, quelque dur que cela pût être à notre cœur de Français, c'est que tu ne serais plus digne de compter dans l'avenir parmi les nations vivantes et libres.

Pour nous, notre choix est fait. Comme saint Paul, nous savons que des tribulations nous attendent, *vincula et tribulationes me manent :* mais nous ne craignons rien de tout cela, *sed nihil horum vereor;* nous n'estimons pas notre vie au-dessus de nous-mêmes, *nec facio animam meam*

Digitized by Google

pretiosiorem quam me; il nous suffit d'achever notre course, et de remplir ce ministère de la parole, que nous avons reçu du Seigneur Jésus, et qui consiste, non pas à prêcher la suprématie et l'infaillibilité d'un HOMME, mais à attester l'Evangile de la grâce de Dieu, *dummodo consummem cursum meum et ministerium Verbi, quod accepi à Domino Jesu, testificari Evangelium gratiæ Dei* (1). Notre faiblesse, loin de nous abattre, augmente notre espérance : car elle ne sera qu'un titre de plus à la protection de Dieu; *cum infirmor, tunc potens sum.* Dussions-nous passer pour cet insensé de Jérusalem qui ne cessait de crier à sa malheureuse cité : « Voix de l'Orient! voix de l'Occident! voix des quatre vents! malheur à Jérusalem et au temple! » nous crierons, sans craindre ni la pierre des balistes, ni l'injure des méchants. Et si notre personne est vaincue dans la lutte, nous ne mourrons point tristes pour cela, sachant bien que notre cause, qui est celle de l'Evangile, nous survivra. Le succès est le devoir de Dieu; notre devoir, à nous, est simplement d'y travailler consciencieusement. Le cœur peut désirer, mais la conscience sait attendre.

(1) *Actes des apôtres*, ch. XX, v. 23-24.

Digitized by Google

XII

Conclusion. — Comité d'action et Comités scientifiques.

En conséquence,

I. — Nous faisons appel à tous les anciens catholiques de France, prêtres et simples fidèles, comme aussi à tous les anciens catholiques de tous les pays et de toutes les nationalités. Dans l'Eglise de Jésus-Christ, « il n'y a, dit expressément saint Paul, ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme libre, ni distinction de sexe; car tous ne sont qu'*un* en Jésus-Christ (1). »

Quiconque est convaincu de la nécessité de la vraie foi chrétienne pour le triomphe de la civilisation et pour le salut du monde, doit nous considérer comme des frères et concourir efficacement à nos travaux.

Notre situation est d'autant plus digne de collaboration et d'intérêt, que nous, prêtres français,

(1) *Epître aux Galates*, ch. III, v. 28.

Digitized by Google

nous n'avons pas dans notre pays, par suite de l'indifférence de notre gouvernement en matière de religion, la ressource d'être maintenus, comme les prêtres allemands, dans notre charge et nos fonctions sacerdotales.

Que de prêtres seraient heureux de rester fidèles à l'ancienne foi catholique et de travailler, par un ministère actif, à sa diffusion ! Mais comment vivre sans ressources matérielles, et comment exercer le ministère sacerdotal sans églises ?

Il importe donc, avant tout, d'ouvrir une église à Paris à l'usage des anciens catholiques. Aussitôt que possible, des fondations analogues auront lieu dans les autres diocèses. Tel est le but du COMITÉ D'ACTION.

Il s'agit donc, pour les fidèles, d'une véritable œuvre de la *Propagation de la foi* en France, et, pour les prêtres, d'une nouvelle œuvre de la *Délivrande.*

Plusieurs personnes nous ont déjà proposé d'organiser une souscription pour l'ouverture d'une église à Paris. Nous ne pouvons qu'applaudir à leur zèle. En attendant que nous puissions nous occuper directement de cette œuvre, nous engageons ces personnes à faire partager leur conviction à leurs amis, à nous envoyer le plus d'adhésions possible, à grouper même, autour d'elles, autant de souscripteurs qu'elles le pourront, afin que, lorsque

Digitized by Google

l'heure propice sera venue, cette œuvre si importante soit déjà préparée.

II. — Nous faisons en même temps appel à tous les membres des diverses communions chrétiennes.

Nous les supplions de considérer le triste état religieux dans lequel se trouve l'univers entier, même après deux mille ans de christianisme. En effet, aujourd'hui encore les trois quarts du genre humain sont païens, et l'autre quart, qui représente la civilisation chrétienne, se déchire et se divise en églises qui s'anathématisent, au grand scandale de toute âme sérieuse.

Nous les supplions de se rappeler la prière de Jésus-Christ : « O Père, qu'ils soient uns comme vous et moi nous sommes uns ! » et de réfléchir, dans le fond de leur conscience, sur cette vérité si lumineuse et si essentielle, que quiconque a réellement l'esprit de Jésus-Christ, doit travailler efficacement à cette œuvre sublime de la réunion de toutes les communions chrétiennes.

Nous les supplions de considérer que cette réunion, sur un terrain vraiment un et commun à toutes les communions chrétiennes, ne s'opérera jamais, si chaque communion, s'enfermant hermétiquement dans ses opinions exclusives et dans ses propres défauts, repousse toute tentative d'explication et de rapprochement, et pose en principe que TOUT chez elle est parfait et irréformable. C'est l'égoïsme et

Digitized by Google

l'orgueil qui ont divisé le monde, c'est le dévouement et la sincérité de l'esprit qui lui rendront son unité.

Conformément à cet axiome de bon sens, qui dit que tout retour sérieux à l'unité doit simplement s'opérer par la suppression de la cause qui avait provoqué la séparation, nous supplions toutes les communions chrétiennes, orientale, anglicane, protestante, romaine, de considérer que, pendant les huit premiers siècles, elles ne formaient qu'une seule et même Eglise; que, s'il y a eu d'abord séparation entre l'Eglise orientale et l'Eglise latine, et si ensuite, dans l'Eglise latine, les communions protestante et anglicane se sont séparées de la communion romaine, ces séparations ne se sont faites que pour protester, non pas contre le vrai catholicisme primitif et universel, que chacun voulait garder, mais uniquement contre le système antichrétien de l'ultramontanisme romain; — et que, par conséquent, revenir à la croyance primitive et universelle, telle qu'elle était acceptée par toutes les Eglises catholiques aux temps de l'union primitive et avant l'apparition de l'ultramontanisme romain, serait véritablement rétablir l'unité de l'Eglise chrétienne dans l'univers entier.

En conséquence, nous proposons la fondation de trois Comités scientifiques ainsi répartis : — Comité d'anciens catholiques et d'orthodoxes orientaux, — Comité d'anciens catholiques et d'anglicans, — Co-

Digitized by Google

mité d'anciens catholiques et de protestants, soit luthériens, soit réformés.

Un quatrième Comité d'anciens catholiques et de romanistes sera fondé, lorsque ces derniers, rompant avec leur dogmatisme ultramontain, consentiront à accepter, comme base d'action, le catholicisme des huit premiers siècles, tel qu'il était avant toute division.

Chacun de ces trois Comités aura pour but de constater et de démontrer scientifiquement, par les documents authentiques de l'histoire, la doctrine, la discipline et le culte, qui ont été admis dans l'Eglise catholique des huit premiers siècles.

Ensuite, lorsqu'il y aura lieu, un Comité scientifique général des communions susdites étudiera, à son tour, les travaux de chacun des trois Comités particuliers, et arrêtera les conclusions.

De la sorte l'entente semble devoir être facile. Et alors commencera, si Dieu le permet, le rôle du véritable concile œcuménique dont l'univers chrétien sent si profondément le besoin.

Appelant sur ces pensées la bénédiction du Dieu qu'elles doivent glorifier, nous les confions à tous les esprits sérieux, à toutes les consciences sincères, à tous les cœurs généreusement chrétiens.

Ce vœu d'une telle réunion est certainement dans toutes les âmes véritablement chrétiennes, à quelque communion qu'elles appartiennent.

Digitized by Google

Dans la première de ses conférences à Munich, M. Dœllinger, cherchant quel pourrait être le moyen d'opérer cette réunion, a dit : « Le moyen, le voici : c'est que les Eglises aujourd'hui existantes consentent à s'instruire les unes auprès des autres, à se faire de mutuels emprunts, à se communiquer leurs biens et leurs qualités propres, et à pratiquer ainsi un noble communisme. »

Personne n'ignore avec quelle ardeur les esprits les plus éminents de la communion anglicane désirent le rapprochement dont nous parlons.

Du côté des protestants, qu'il nous soit permis d'attirer l'attention sur ces nobles paroles, écrites par M. de Pressensé dans sa récente *Histoire du concile du Vatican :* « Personne plus que moi ne reconnaît les misères et les imperfections du protestantisme, et l'année qui vient de s'écouler n'est pas faite pour les voiler à mes yeux. Je crois que la Réforme doit être une réformation continue, qu'elle doit répudier non-seulement l'alliance fatale avec le pouvoir civil, mais encore *bien des exagérations et des étroitesses dogmatiques.* Je suis également convaincu que *ce n'est pas sous la forme du protestantisme actuel que la France recevra l'Evangile.* Le protestantisme peut contribuer à hâter une réforme plus vaste et plus efficace, mais il ne l'accomplira pas à lui seul; il faut à tout prix qu'elle naisse et se développe au sein même du catholi-

Digitized by Google

cisme, à la condition qu'il se transforme lui-même, et rompe avec l'ultramontanisme idolâtre et effréné qui le perd et perdrait à coup sûr le pays, si le triomphe était sans lendemain. »

Enfin, un prêtre français de l'Eglise catholique orientale, M. l'abbé Guettée, nous adresse sur ce point la lettre suivante :

Paris, 13 février 1872.

» Cher Monsieur,

« Permettez-moi de vous féliciter de la démission que vous avez adressée à l'archevêque de Paris. Vous avez agi en honnête prêtre, en homme de foi. Vous n'avez pas voulu être compté dans les rangs des *Guignols* qui jouent la comédie enfantine, devant un public sérieux qui hausse les épaules de pitié. Votre exemple sera suivi par un grand nombre de prêtres honorables, dès que l'on pourra leur offrir des moyens d'existence. Les adhérents ne vous manqueront pas, surtout dans le peuple honnête et intelligent, aussitôt que vous aurez le moyen d'ouvrir une chapelle publique.

» Votre comité d'action travaillera, je l'espère, à cette belle œuvre qui sera plus importante que ne le pensent les *graves* écrivains du *Paris-Journal*, du *Figaro* et de la *Liberté*.

» Mais, à côté de ce Comité d'action, vous voulez faire appel à tous les savants des différentes Eglises chrétiennes pour former des Comités scientifiques,

Digitized by Google

afin d'élucider les doctrines qui font obstacle à l'union de tous les chrétiens, sous la houlette de l'*unique Pontife*, notre Seigneur Jésus-Christ.

» A ce propos, j'oserai vous soumettre quelques idées.

» Je voudrais voir les principaux savants des différentes Eglises se réunir en un Comité général, dans le but de se partager tous les ouvrages authentiques publiés pendant les cinq premiers siècles de l'Eglise. Chaque savant aurait à étudier un de ces ouvrages, qui lui serait attribué par le sort. Il l'étudierait d'une manière approfondie, et en tirerait tout ce qu'il contient sous le triple rapport dogmatique, moral et disciplinaire.

» Dans un délai qui serait fixé d'un commun accord, tous les savants se réuniraient, apporteraient leurs travaux, qui seraient imprimés par les soins d'un Comité qu'ils éliraient, et qu'ils chargeraient d'un travail où seraient concentrés tous les travaux particuliers. Ce travail du Comité délégué serait soumis au Comité général. Il serait composé avec les textes mêmes des écrivains des cinq premiers siècles, et il formerait une *Exposition doctrinale*, qui serait proposée à toutes les Eglises, par l'intermédiaire de leurs pasteurs, comme base de l'union.

» Une cinquantaine de savants pourraient, en quelques mois, faire cette grande œuvre, aussi simple, aussi facile qu'elle serait féconde en résultats.

Digitized by Google

» Je suis certain, cher Monsieur, que l'Eglise catholique orientale, dont j'ai l'honneur d'être prêtre, accueillerait avec empressement une proposition conforme au projet que je vous soumets, et que l'on trouverait dans son sein des savants qui prêteraient leur concours à l'œuvre d'union, ainsi conçue, avec le plus grand empressement.

» Faites part de mon idée à M. le docteur Dœllinger et à ses savants amis, au P. Hyacinthe et aux autres vrais catholiques instruits avec lesquels vous êtes en relation. Il serait bien à désirer que les savants d'Angleterre, comme les RR. Ch. Wordsworth, évêque de Lincoln, Pusey, Liddon, et autres fort connus, ainsi que les savants des Etats-Unis, comme le R. Cleveland Coxe, évêque de New-York (ouest), et autres qui s'intéressent à l'union des Eglises, prissent part aux travaux du Comité. Je pense qu'ils ne failliraient pas à cette mission aussi chrétienne que scientifique.

» Voilà mon idée exposée en quelques mots. Si vous la trouvez juste, travaillez à la mettre à exécution et soyez assuré de mon concours.

» Votre bien affectueux et dévoué,

« W. Guettée, »
Docteur en théologie.

O PÈRE, QU'ILS SOIENT UNS, COMME VOUS ET MOI NOUS SOMMES UNS!...

Digitized by Google

AVIS

Toute communication et toute adhésion devront être envoyées au siége du COMITÉ D'ACTION, *à l'adresse de M. l'abbé* E. MICHAUD, 74, *boulevard de Neuilly, à Paris.*

Les lettres et envois non affranchis ne seront pas reçus.

Digitized by Google

APPENDICE

LETTRE A M. L. VEUILLOT, DIRECTEUR DE L'*Univers*.

Paris, 12 février 1872.

Monsieur,

Il vous plaît de vous occuper de moi dans votre numéro d'aujourd'hui, non pas pour me *réfuter*, mais pour m'*injurier*.

Je n'ai pas lieu de m'étonner : chacun fait ce qu'il peut. Mais vos injures m'honorent : quel homme respectable, en effet, n'avez-vous pas insulté? Mgr Dupanloup ne vous a-t-il pas stigmatisé en vous appelant le grand insulteur des chrétiens, *accusator fratrum?*

Malgré vos injures, les documents ÉPISCOPAUX, que je viens de rééditer contre vous et contre votre parti, resteront. Ils attesteront, d'une manière authentique et irrécusable, quoi que vous en disiez, qu'il se joue en ce moment, dans l'église romaine, une comédie qui serait ridicule, si elle n'était en même temps une révolution sacrilége. Assurément, vous vous garderez bien de parler de ce premier volume, d'accepter le défi qui vous y est porté et de reproduire les mandements, pourtant ÉPISCOPAUX, qu'il contient. Vous savez trop bien que vous ne pouvez pas affronter cette manière d'argumenter et de combattre au grand jour. Mais votre silence, sur ce point, donnera au public consciencieux la mesure de votre bonne foi.

Il vous plaît de dire que je romps avec l'Eglise catholique.

Non, Monsieur, je ne romps pas avec l'Eglise catholique véritable, mais seulement avec l'église romaine actuelle, la-

Digitized by Google

quelle n'est plus catholique, depuis qu'elle a corrompu le symbole de la foi par l'addition de doctrines perverses.

Il n'est pas nécessaire d'être un profond théologien pour constater ce fait. Ce simple argument suffit :

L'Eglise qui change dans sa foi est-elle catholique, oui ou non? Vous répondez qu'elle ne l'est plus et qu'elle devient, *ipso facto*, hérétique, et vous avez raison.

Or, l'église romaine a-t-elle le même symbole en 1872 qu'en 1869? Je réponds : Non, puisqu'en 1872 elle déclare qu'il faut croire intérieurement, comme vérités divines et toujours crues par l'Eglise universelle, des assertions que ses évêques, même encore en 1869, traitaient d'erreurs antichrétiennes, absurdes, inouïes : *Quod est absurdum et inauditum*, disait Mgr Dupanloup.

Libre à vous, Monsieur, de préférer la nouvelle église, qui date du 18 juillet 1870. Pour moi, je préfère celle qui date des apôtres et qui a persévéré dans ses antiques traditions pendant dix-huit siècles.

Il vous plaît de publier dans ce même numéro deux lettres d'anciens condisciples. Je les récuse comme renfermant à peu près autant d'erreurs que de lignes.....

Au lieu de vous occuper de ma personne, de mon état de santé et de la largeur de mes épaules; au lieu de faire chorus avec vos compères Chrysale et Loustalot, il serait beaucoup plus digne d'un apôtre tel que vous de réfuter mes arguments et mes prétendues erreurs. En tout cas, croyez-moi, faites rétamer votre tonnerre : il ne m'effraye pas assez.

Veuillez, Monsieur, insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et recevez mes salutations empressées.

E. Michaud,
Docteur en théologie.

Digitized by Google

TABLE

		Pages.
I.	O France, tu dors, et Rome te met dans les fers ! . .	1
II.	« La farce du Vatican. — *Ludibrium Vaticanum.* »	14
III.	L'hérésie des nouveaux dogmes.	25
IV.	Le suicide de l'église romaine actuelle.	34
V.	De l'état de décomposition de l'ancienne école dite *catholique libérale.*	50
VI.	Comment croire intérieurement les nouveaux dogmes, c'est rompre forcément avec le libéralisme. . . .	65
VII.	Comment se soumettre aux nouveaux dogmes sans les croire intérieurement, c'est rompre forcément avec le catholicisme romain.	76
VIII.	Donc l'ancienne école dite *catholique libérale* est morte.	90
IX.	Comment une réforme radicale est inévitable dans l'Eglise catholique d'Occident.	99
X.	Les deux principes régénérateurs.— La réforme par la science et par l'obéissance.	107
XI.	Les deux maximes destructives. — La ruine par la fausse unité et par la fausse paix.	133
XII.	Conclusion.— Comité d'action et Comités scientifiques.	143
APPENDICE.	— Lettre à M. L. Veuillot, directeur de l'*Univers.*	153

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1872.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au XIIe siècle, d'après des documents inédits; 2e édition.

L'Esprit et la Lettre dans la morale religieuse.

Ire série : *La Piété*, 1 vol.

IIe série : *La Foi*, 1 vol.

Guignol et la Révolution dans l'Église romaine. — M. Veuillot et son parti condamnés par les archevêques et évêques de Paris, Tours, Viviers, Orléans, Marseille, Verdun, Chartres, Moulins, etc.

SOUS PRESSE :

Comment l'église romaine n'est plus l'Eglise catholique.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas. — 1872.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google